

Anecdotes littéraires, ou
Histoire de ce qui est arrivé
de plus singulier :&: +et+ de
plus intéressant aux écrivains
[...]

Raynal, Guillaume-Thomas (1713-1796). Auteur du texte. Anecdotes littéraires, ou Histoire de ce qui est arrivé de plus singulier :& +et+ de plus intéressant aux écrivains :françois: +français+ , depuis le renouvellement des lettres sous François I. jusqu'à nos jours. T. 1 / . Nouvelle édition augmentée. Tome premier [-troisième]. 1756.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

*A*NECDOTES
LITTÉRAIRES,
OU
HISTOIRE

De ce qui est arrivé de plus singulier & de plus intéressant aux Ecrivains François, depuis le renouvellement des Lettres sous François I. jusqu'à nos jours.

Nouvelle Edition augmentée.

TOME PREMIER.



A LA HAYE,
Chez PIERRE GOSSE Junior,

M. DCC. LVI.

Z

20704



A V E R T I S S E M E N T

D U L I B R A I R E .

LE Recueil qu'on publie aujourd'hui a paru précieux à quelques personnes de goût ; & leur suffrage m'a déterminé à le donner au Public. Toutes les Anecdotes qui le composent ne sont pas également agréables ; mais il n'y en a aucune qui n'ait quelque agrément. On auroit pu les lier les unes aux autres ; on ne l'a pas jugé à propos, parce que les traits vifs & failans produisent un plus grand effet quand ils sont détachés. Les Ecrivains les plus célèbres ne sont pas toujours ceux qui

vj

occupent le plus de terrain ; c'est moins le talent que le caractère qui rend intéressante la vie des hommes. Quoiqu'on n'ait rien négligé pour rendre cette compilation complète , il fera sans doute échappé beaucoup de faits qui méritent d'être conservés.

Cet Ouvrage a été augmenté de quelques articles nouveaux , qui ne se trouvent point dans l'édition de 1752. C'est l'unique mérite de cette nouvelle réimpression.



TABLE



TABLE

*DES NOMS DES AUTEURS,
dont il est parlé dans cet Ouvrage.*

TOME PREMIER.

G UILLAUME Budé.	Page 1
Clément Marot.	3
Pierre Duchatel.	6
François Rabelais.	10
Charles Dumoulin.	17
Pierre Ramus.	19
Etienne Jodelle.	26
Pierre Danès.	29
Guillaume Postel.	31
Gui du Faur de Pibrac.	35
Marc-Antoine Mures.	38
Pierre Ronsard.	41
Jean Dorat.	46
Jacques Cujas.	49

vj T A B L E.

<i>Michel de Montagne.</i>	52.
<i>Jacques Amyot.</i>	56
<i>Philippe Desportes.</i>	59
<i>Joseph-Juste Scaliger.</i>	61
<i>Mathurin Regnier.</i>	66
<i>Isaac Casaubon.</i>	67
<i>Etienne Pasquier.</i>	69
<i>Jacques-Auguste de Thou.</i>	71
<i>Jacques Davy Duperron.</i>	79
<i>Théophile Viaud.</i>	85
<i>François Malherbe.</i>	88
<i>Théodore-Agrippa d'Aubigné.</i>	99.
<i>Paul-Hay du Chatellet.</i>	104.
<i>Nicolas-Claude Fabri de Peiresc.</i>	107.
<i>François Maynard.</i>	110
<i>Pierre de Montmaur.</i>	114
<i>Vincent Voiture.</i>	132.
<i>Jean Rotrou.</i>	140.
<i>Claude-Favre de Vaugelas.</i>	142.
<i>René Descartes.</i>	147
<i>Jacques Sirmond.</i>	157.
<i>Claude l'Étoile.</i>	159.

T A B L E.

	vij
<i>Denis Pétau.</i>	161
<i>Jean-Pierre Camus.</i>	164
<i>Claude de Saumaise.</i>	173
<i>Jean-Louis Guez de Balzac.</i>	175
<i>Jean-François Sarrafin.</i>	184
<i>François-Tristan l'Hermitte.</i>	188
<i>Salvien Cyrano de Bergerac.</i>	189
<i>Pierre Gassendi.</i>	192
<i>Pierre du Ryer.</i>	196
<i>Guillaume Colletet.</i>	198
<i>Jean Morin , de l'Oratoire.</i>	202
<i>Paul Scarron.</i>	205
<i>Marc - Antoine Gérard de Saint Amand.</i>	215
<i>Claude Quillet.</i>	217
<i>Guillaume de Brebeuf.</i>	220
<i>François le Mezel de Bois-Robert.</i>	221
<i>Blaise Pascal.</i>	227
<i>Pierre de Marca.</i>	232
<i>Gauvier de Costes de la Calprenede.</i>	234
<i>Nicolas Perrot d'Ablancouri.</i>	237
<i>Guillaume Bautru.</i>	242

viiij T A B L E.

<i>Jean Ogier de Gombauld.</i>	253
<i>George Scuderi.</i>	255
<i>Denis de Sallo.</i>	261
<i>Honorat de Beuil, Marquis de Ra-</i> <i>can.</i>	264
<i>Samuel Sorbier.</i>	270
<i>Pierre le Moine.</i>	272
<i>François de la Mothe-le-Vayer.</i>	274
<i>Tannegui le Fevre.</i>	276
<i>Antoine Godéau.</i>	278
<i>Jean-Baptiste Poquelin de Moliere.</i>	284
<i>Henriette de Coligni, depuis Ma-</i> <i>dame de la Suze.</i>	323

Fin de la Table du premier Tome.



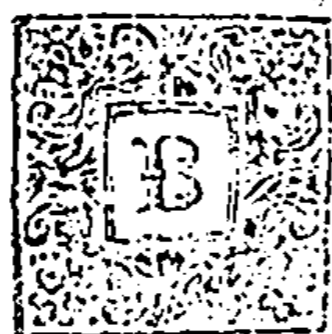
ANECDOTES



ANECDOTES
LITTÉRAIRES.

GUILLAUME BUDÉ,
né à Paris l'an 1467, mort en 1540.

I.



UDÉ n'avoit aucun goût pour les Sciences dans sa jeunesse, & se mit assez tard à étudier : il est le premier qui ait contribué au renouvellement des Lettres en France, sous François Premier ; ce fut à sa persuasion que ce grand Prince fonda le Collège royal.

Tome I.

A

2 ANECDOTES

II.

La femme de Budé , bien loin d'empêcher que son mari n'étudiât , lui servoit de second , & lui cherchoit les passages & les livres nécessaires. Ce savant homme se représente dans une de ses Lettres comme marié à deux femmes : l'une étoit celle qui lui donnoit des fils & des filles ; l'autre étoit la philologie , qui lui produisoit des livres. Les douze premières années , la philologie fut moins féconde que le mariage. Budé avoit moins produit de livres que d'enfans ; il avoit plus travaillé du corps que de l'ame ; mais il espéroit qu'enfin il feroit plus de livres que d'enfans.

III.

Un Domestique effrayé avertit un jour Budé dans son cabinet , que le feu venoit de prendre à la maison : avertissez ma femme , répondit-il froide-

LITTÉRAIRES: 3

ment; vous savez que je ne me mêle point du ménage.

IV.

LOUIS Vivés, en parlant de Budé; dit : *Felix & secundum ingenium, quod in eo solo invenit doctorem & discipulum.*

C L E M E N T M A R O T;

né à Cahors l'an 1495, mort en 1544.

I.

MAROT s'étant brouillé avec une de ses maîtresses, elle le dénonça au Docteur Bouchard, Inquisiteur de la Foi, comme un homme qui n'observoit point l'abstinence prescrite par l'Eglise, & qui par là rendoit sa foi suspecte. Sur cette dénonciation, l'Inquisiteur le fit arrêter & conduire en prison; ses protecteurs l'en firent sortir,

ses ennemis l'y firent remettre ; il en sortit encore & se retira à Geneve.

II.

IL est certain que Marot fut chassé de Geneve ; on n'en fait pas la raison. Victor Cayet a écrit qu'il débaucha la femme de son hôte ; & que comme l'adultère est puni de mort à Geneve , il n'auroit pas manqué d'être pendu , si le crédit de Calvin n'eût fait commuer cette peine en celle d'être fouetté par tous les carrefours de cette Ville. Cela paroît un conte fait à plaisir ; car , comment Marot , si une telle aventure lui étoit arrivée , auroit-il osé se présenter après , comme il fit , devant ceux qui commandoient en Piedmont pour le Roi de France ? La chose n'est pas vraisemblable : il fixa sa demeure à Turin , où il vécut & mourut pauvre. Quoique Marot fût Valet de Chambre du Roi , il étoit dans une indigence extrême ;

LITTÉRAIRES. 5

il présenta ce Placet à François Premier, pour tâcher d'en avoir quelque gratification.

Plaise au Roi me donner cent livres,
Pour acheter livres & vivres :
De livres je me passerois ;
Mais de vivres je ne faurois.

III.

CHARLEVAL avoit mis cette Epigramme à la tête de son Marot, en l'envoyant à une Dame qui l'avoit prié de le lui prêter.

Les œuvres de Maître Clément
Ne sont point gibier à dévôte,
Je vous les prête seulement,
Gardez bien qu'on ne vous les ôte :
Si quelqu'un vous les escamotte,
Je le donne au Diable Astarot ;
Chacun est fou de sa marotte ;
Moi je le suis de mon Marot.

IV.

MONSIEUR Broffette, connu par son Commentaire sur Despréaux, écrivoit à Rousseau : Je ne connois après

6 ANECDOTES

Marot, que trois personnes en France ; qui aient parfaitement réussi dans le genre Epigrammatique ; ces trois personnes sont , Despréaux , Racine & vous. Je suis seulement fâché , que Despréaux en ait fait quelques-unes de trop ; que Racine n'en ait point fait assez , & que vous n'en fassiez plus.

PIERRE DUCHATEL,

né à Langres , mort en 1552.

I.

FRANÇOIS Premier ayant entendu quelques discours de Duchatel qui le charmerent , eut la curiosité de savoir s'il étoit Gentilhomme. *Je ne fais pas bien duquel des trois qui étoient dans l'Arche de Noé je suis sorti* , répondit Duchatel.

II.

FRANÇOIS Premier disoit que de plusieurs hommes très-doctes , avec

lesquels il s'étoit entretenu , il n'avoit trouvé que Duchatel qui eut pû fournir de nouvelles choses plus de deux ans. Tous les autres se trouvoient bien-tôt au bout de leur rôle & étoient réduits à répéter ou à se taire. . . . J'ai vû , dit un écrivain célèbre , un fameux Historiographe de France , avouer ingénument qu'il ne savoit pas en quel siecle vivoit Philippe le Bel. . . . Le Maréchal de Créqui , s'étant retiré dans une maison de Campagne pendant sa disgrâce de 1672 , demanda le plus savant homme du quartier ; on lui amena le prier du Monastere , qui savoit une infinité de choses. Quinze jours ne se passerent point sans qu'il dit qu'on lui avoit amené un des plus ignorans hommes du monde. . . . Le Président de Mesmes étoit savant , & se plaisoit si fort dans la conversation des savans , qu'on disoit de lui , qu'en huit jours de temps il épuisoit un Docteur.

LES envieux de Duchatel vouloient faire venir de Normandie un nommé Bigot, pour le supplanter par son moyen. François Premier, à qui l'on en avoit parlé, demanda à Duchatel quel homme c'étoit, que ce M. Bigot; il répondit, que c'étoit un Philosophe qui suivoit les sentimens d'Aristote. Eh! quels sont les sentimens d'Aristote, continua le Prince? Sire, repartit Duchatel, Aristote préfere les Républiques à l'Etat monarchique. Cela fit une telle impression sur l'esprit du Roi, qu'il ne voulut plus entendre parler de ce M. Bigot.

FRANÇOIS Premier ayant fait mettre le Chancelier Poyet en prison pour une chose qui ne le méritoit pas, dit à Duchatel: Vous devez être bien aise de voir dans la disgrâce un homme qui a si constamment & si opiniâtrément

travaillé à votre ruine. Sire, répondit Duchatel, il ne falloit pas l'envoyer en prison pour si peu de chose ; il avoit fait autrefois tant de crimes qui le méritoient mieux. Je n'ai pas, interrompit le Roi, tant de tort que vous pensez ; quand le fruit d'un arbre n'est pas mûr, un grand vent a beau souffler, il n'abat pas le fruit : mais quand il est parvenu à sa maturité, il ne faut que le moindre petit souffle pour le faire tomber.

V.

LE zele de Duchatel pour la Religion Catholique, ne l'empêcha pas d'être soupçonné d'hérésie. Il dit dans l'Oraison Funebre de François Premier, qu'il croyoit que l'ame de ce Prince étoit allée tout droit en Paradis. La Sorbonne, allarmée au sujet du Purgatoire, envoya des Députés à la Cour : ils tomberent, dit M. de Thou,

entre les mains d'un Prieur qui se moqua d'eux. Je connois, leur dit-il, l'humeur du feu Roi; il ne s'arrêtoit guere en un même lieu; & s'il a passé par le Purgatoire, ce n'a été que pour y goûter le vin.

FRANÇOIS RABELAIS,
né en Touraine vers l'an 1483,
mort en 1553.

I.

LE Chancelier Duprat ayant fait abolir, par Arrêt du Parlement, les privilèges de la Faculté de Médecine de Montpellier, Rabelais eut l'adresse de le faire révoquer; & c'est, dit-on, pour cette raison, que ceux qui sont reçus Docteurs en cette Université, portent la robe de Rabelais, qui y est en grande vénération. L'artifice dont il se servit pour avoir audience du Chancelier est assez singulier, s'il est

LITTÉRAIRES. II.

vrai ; il s'adressa au Suisse de ce Magistrat , auquel il parla Latin ; celui-ci ayant fait venir un homme qui savoit cette Langue , Rabelais lui parla Grec ; un autre qui entendoit le Grec ayant paru , il lui parla Hébreu , & l'on ajoute qu'il parla encore plusieurs autres Langues ; mais on se trompe au moins en y comprenant l'Arabe , dont il n'avoit aucune teinture. La capacité de Rabelais surpris tellement l'assemblée , que l'on courut en avertir le Chancelier, qui charmé de la harangue qu'il lui fit , & de la science qu'il fit paroître , rétablit à sa considération , tous les privilèges de l'Université de Montpellier , qui avoient été abolis.

II.

ON lit dans le moyen de parvenir ; que le Cardinal du Belay , dont Rabelais étoit Médecin , étant malade d'une humeur hypocondriaque , il fut avisé par

la docte conférence des Docteurs, qu'il falloit faire à Monseigneur une décoction apéritive. Rabelais sur cela fort, laisse ces Messieurs achever de caqueter pour mieux employer l'argent, & fait mettre au milieu de la cour un trépied sur un grand feu, un chauderon dessus plein d'eau, où il mit le plus de clés qu'il pût trouver, & en pourpoint comme ménager, remuoit les clés avec un bâton pour leur faire prendre cuisson. Les Docteurs descendus voyant cet appareil, & s'en enquêtant, il leur dit : Messieurs, j'accomplis votre ordonnance, d'autant qu'il n'y a rien tant apéritif que les clés ; & si vous n'êtes pas contents, j'enverrai à l'Arsenal querir quelques pieces de canon, ce sera pour faire la dernière ouverture.

III.

RABELAIS, étant à Rome avec le Cardinal du Belay, parla si librement,

qu'il fut obligé de se sauver en France en assez mauvais équipage. Ayant gagné la Ville de Lyon, il s'avisa pour vivre d'un plaisant stratagême, & qui eût été dangereux à un homme moins connu; il alla demander à une hôtellerie un bon souper & un bon lit, disant que quoiqu'il fût mal vêtu & à l'étranger, il payeroit bien. Après son souper, il remplit plusieurs petits sacs de cendre, & demanda un jeune garçon qui sût écrire, il fit faire par cet enfant plusieurs Billets, sur l'un desquels il y avoit, poison pour faire périr le Roi; sur le second, poison pour faire mourir la Reine; & il appliqua ensuite ces billets sur chacun des petits sacs; & dit à l'enfant, gardez-vous bien de parler de cela à votre pere & à votre mere; il y va de votre vie & de la mienne. L'enfant, comme Rabelais l'avoit prévu, n'eut rien de plus pressé que de dire

ce qu'on lui avoit recommandé de tenir secret ; sa mere, toute tranſie de peur, courut chez le Magiſtrat. Rabelais eſt faiſi avec ſes petits ſacs : il demanda d'être traduit à la Cour, où il a d'étranges choſes à dire. Pour que le chagrin ne le tue pas en route, on lui fait bonne chere, & on le monte ſur un excellent cheval ; arrivé à la Cour, Rabelais conte ſon hiſtoire ; le tout ſe termina à faire rire la Cour.

IV.

MALGRÉ tout ce qu'on a publié contre Rabelais, il eut les mœurs aſſez pures, & il mourut d'une maniere édifiante ; il faut donc mettre au nombre des fables les circonſtances ridicules qu'on rapporte de ſa mort ; telle qu'eſt celle du *Domino*, qu'il voulut mettre dans ſes derniers momens, parce qu'il eſt dit dans l'Écriture : *Beati qui in Domino moriuntur* : ce que l'on veut qu'il

ait dit au page que le Cardinal du Belay lui envoya pour savoir des nouvelles de sa santé ; *Dis à Monseigneur l'état où tu me vois , je vais chercher un grand peut-être , il est au nid de la pie , dis-lui qu'il s'y tienne ; & pour toi tu ne seras jamais qu'un fou : tirez le rideau , la farce est jouée : aussi bien que son testament : Je n'ai rien vaillant , je dois beaucoup , je donne le reste aux pauvres.* Tout cela & plusieurs traits semblables ont été imaginés long-temps après sa mort , par des gens qui ne le connoissoient que suivant les préjugés populaires.

V.

PLUSIEURS beaux esprits de son temps lui consacrerent des Epitaphes : voici celle de Baïf qui fut la plus estimée.

Pluton , Prince du noir Empire ,
Où tous les tiens ne rient jamais ;
Reçois aujourd'hui Rabelais ,
Et vous aurez tous de quoi rire ;

VI.

LE Cardinal du Belay , pressé de retenir à dîner un homme de Lettres ; demanda : Cet homme que vous voulez admettre à ma table , a-t-il lû le livre , entendant par-là , le Pantagruel ? Non , lui-repondit - on ; qu'on le fasse donc manger avec mes gens , reprit le Cardinal , ne croyant pas qu'on pût être homme de mérite , & n'avoir point lû Rabelais.

VII.

RABELAIS parlant de la Loi commentée & embrouillée par les Jurisconsultes , dit , que c'étoit une belle robe à fond d'or brodée de crote ; on peut appliquer cette définition à l'ouvrage de cet Auteur.



CHARLES DUMOULIN,
né à Paris l'an 1500, mort en 1566.

I.

L'ASSIDUITÉ de Dumoulin au travail étoit si extraordinaire, qu'il comptoit pour perdu tous les momens qu'il étoit obligé de donner aux besoins de la vie. C'étoit alors la coutume de porter la barbe ; mais quelque instance que ses amis lui fissent de se conformer à l'usage, il aima mieux se faire raser, persuadé que cela lui porteroit moins de temps que la peine qu'il auroit de la peigner, & de la rajuster tous les jours.

II.

UN jour Christophe de Thou, qui étoit alors Président au Parlement, ayant dit à l'Audience à Dumoulin quelques paroles dures & fâcheuses ; les Avocats l'allèrent trouver, & se plaignirent à

lui par la bouche de François de la Porte, leur Doyen, de ce qu'il avoit offensé un de leurs collegues, *qui étoit*, dirent-ils, *plus savant qu'il ne le seroit jamais*. M. de Thou, bien loin d'être choqué d'une plainte si hardie, la prit en bonne part, & dit le lendemain à l'Audience, que les paroles désobligeantes qu'il avoit dites à Dumoulin, lui étoient échappées dans la chaleur du discours.

III.

DUMOULIN en 1552 composa son Commentaire, sur les petites dates. Ce livre ayant été présenté au Roi, par Anne de Montmorenci alors Maréchal, depuis Connétable de France, il lui dit: Sire, ce que votre Majesté n'a pû faire & exécuter avec trente mille hommes, de contraindre le Pape à lui demander la paix; ce petit homme l'a achevé avec un petit livre.



IV.

DUMOULIN avoit une si grande opinion de son esprit , qu'il avoit coutume de mettre à la tête de ses consultations : *Moi qui ne cede à personne, & à qui personne ne peut rien apprendre.*

P I E R R E R A M U S ,
né en Picardie l'an 1515 , mort
en 1573.

I.

LA Thèse que Ramus soutint pour se faire recevoir Maître ès Arts , révolta bien du monde ; il s'y proposa de soutenir cette proposition , *que tout ce qu'Aristote avoit dit étoit faux.* Le succès qu'eut Ramus dans cette dispute, l'enhardit , & lui fit naître l'envie d'examiner plus à fond la doctrine d'Aristote, & de la combattre vigoureusement. Les deux premiers Livres qu'il publia sur cette matière , causèrent de grands trou-

bles dans l'Université de Paris ; on le cita devant les Juges Criminels , comme un homme qui vouloit renverser la Religion & les Sciences. Il fallut que François Premier s'en mêlât ; après un examen très-partial de la Doctrine de Ramus , ses Livres furent interdits dans tout le Royaume , & il fut condamné à n'enseigner plus la Philosophie. Ses ennemis firent paroître leur joie avec un éclat surprenant. Les Princes les plus fastueux n'affectent pas plus de fracas après la prise d'une grande Ville , ou après le gain d'une Bataille très-importante. On représenta même des piéces de théâtre , où Ramus fut bafoué en mille manieres au milieu des acclamations & des applaudifsemens des Péripatéticiens.

II.

A peine Ramus eut été nommé Professeur , qu'il eut part à une affaire singu-

liere. Vers l'an 1550, les Professeurs Royaux avoient commencé à corriger quelques abus qui s'étoient glissés dans la prononciation du Latin. Quelques Ecclésiastiques suivirent cette réforme, malgré le chagrin des Sorbonistes, qui poussèrent les choses jusqu'à dépouiller un Bénéficiaire de ses revenus, pour avoir prononcé *quisquis*, *quarquam*, suivant la nouvelle réforme; & non pas *Kiskis*, *Kankam*, selon l'ancien usage. Ce Bénéficiaire s'étant pourvu au Parlement, les Professeurs Royaux, sur-tout Ramus, craignant qu'il ne succombât sous le crédit de la Faculté, se crurent obligés de le secourir; ils allèrent donc à l'Audience, & représentèrent si vivement à la Cour, l'indignité d'un tel procès, que l'accusé fut absous, & qu'on laissa la liberté de prononcer comme on voudroit.

III.

On ne peut avoir plus de zèle qu'en

avoit Ramus pour le progrès des Sciences. L'histoire de Paris en fournit la preuve. L'intention du Roi François Premier, dit l'Auteur de cet Ouvrage, en fondant le Collège Royal, avoit été que les places de Professeur ne fussent occupées que par des gens capables de les remplir avec honneur. Des gens sans mérite avoient pourtant trouvé moyen par amis & par intrigues, d'en occuper quelques-unes; & de ce nombre étoit d'Ampestre, qui s'étoit chargé d'enseigner les Mathématiques, dont il savoit à peine les premiers élémens. Ramus l'entreprit, & l'accusant d'insuffisance, le traduisit au Parlement, où l'indigne Professeur fut condamné à subir l'examen. Ramus ne se contenta pas de cela, il fit ordonner par le Roi, que d'Ampestre & tous les autres Professeurs qui se présenteroient désormais pour être admis au Collège Royal, seroient examinés publiquement

par tous les autres lecteurs. D'Ampestre, pour n'avoir pas l'affront d'être convaincu d'insuffisance, céda sa place à de certaines conditions à Charpentier, encore moins versé que lui dans les Mathématiques, mais homme d'intrigue & artificieux. Ramus l'attaqua plus vivement que l'autre, & le fit comparoître à la Cour, où le nouveau Professeur obtint par ses larmes & par son éloquence de ne pas subir l'examen. Le Parlement lui prescrivit des conditions qu'il n'exécuta point; ce qui obligea Ramus de le traduire au Conseil, où, par les artifices de Charpentier, il se trouva lui-même dans la nécessité de faire son apologie.

IV.

RAMUS avoit pour le vin une aversion extraordinaire, qui venoit d'un accident qui lui étoit arrivé dans sa première jeunesse: étant entré dans la Cave à l'insû de ses parens, il but si abon-

damment, qu'on le trouva près du tonneau sans connoissance & comme mort. L'état où il s'étoit mis, fit depuis tant d'impression sur lui, qu'il fut plus de vingt ans sans vouloir boire du vin.

V.

O N loue beaucoup l'éloquence de Ramus, & Brantome en rapporte une preuve singulière. Ramus, dit-il, étoit un fort disert & éloquent Orateur, & peu s'en est-il vu de semblables; car il avoit une grâce inégale à tout autre qui secouroit davantage son éloquence; jusques là au bout de quelque temps, lui s'étant rendu Huguenot, & étant en la compagnie de Messieurs les Princes & l'Amiral, au voyage de Lorraine; & leurs Reistres qu'ils avoient fait venir, ne voulant passer vers la France qu'il n'eussent de l'argent, après que Ramus les eut harangués, ils en furent gagnés

gagnés , & menés au cœur de la France pour faire assez de maux.

VI.

IL falloit qu'on reconnût à Ramus du talent pour gagner les esprits , puisqu'on voulut l'engager par de grandes promesses à aller en Pologne en 1572, après la mort du Roi Sigismond Auguste , pour prévenir par son éloquence les Polonois en faveur du Duc d'Anjou qui fut élu l'année suivante : mais il le refusa sous prétexte que l'éloquence ne devoit point être mercénaire.

VII.

LORSQUE Ramus faisoit des Leçons sur Cicéron ou sur Virgile , il avoit accoutumé à n'en expliquer qu'une page , ni plus ni moins ; c'est pourquoi on lui donna le surnom de *Paginarius*.



ÉTIENNE JODELLE,
né à Paris l'an 1532, mort en 1573.

I.

JODELLE est le premier en France qui ait donné des Tragédies & des Comédies. Il eut le courage de s'élever contre le Spectacle trop accrédité des mysteres de la Passion; & de hasarder sa *Cléopatre captive*. Henri second, qui honora la représentation de sa présence en fut charmé; il donna à l'Auteur, dit Pasquier, cinq cens écus de son épargne, & lui fit tout plein d'autres graces, d'autant que c'étoit chose nouvelle & très-belle. Ce succès engagea Jodelle à de nouveaux efforts. Il fit une Comédie intitulée *Eugene* ou la *Rencontre*, qui fut jouée à la suite de *Cléopatre*. Ces deux pieces lui donnerent une réputation supérieure. La Cour & la Ville admirerent ses productions.

Les Poètes célébrèrent son nom & son
heureuse hardiesse. Ronfard se distingua
entre tous les autres.

Et lors Jodelle heureusement sonna
D'une voix humble & d'une voix hardie
La Comédie avec la Tragédie :
Et d'un ton double *ores bas ores haut* .
Remplit premier, le François échaffaut.

II.

JODELLE étoit allé à *Arcueil*, près
de Paris, passer le Carnaval avec les au-
tres Poètes qui composoient la Pleiade
Françoise, si connue alors ; tous s'y amu-
serent à faire des vers à l'imitation des
Bacchanales des anciens. Traversant un
jour le Village, ils rencontrèrent un
Bouc qui leur donna occasion de plai-
fanter, tant parce que c'étoit l'animal
qu'on offroit à Bacchus, que parce qu'il
leur vint en pensée de le présenter à Jo-
delle, comme une récompense qui lui
étoit due selon l'usage des anciens. L'a-
nimal orné de fleurs fut effectivement

amené à Jodelle, durant que les convives étoient à table, ce qui leur donna occasion de rire pendant quelque temps, après quoi on le renvoya : mais cette action qui n'avoit rien de criminel en elle-même, fut très-mal interprétée par les ennemis de Ronfard & de Jodelle. Ils firent courir le bruit qu'on avoit sacrifié ce Bouc à Bacchus; & que c'étoit Ronfard qui avoit été le sacrificateur. On traita d'impies tous ceux qui avoient assisté à cette cérémonie.

III.

NICOLAS Bourbon, ayant souhaité de lire les ouvrages de Jodelle, les emprunta à Colletet; mais il les lui renvoya peu d'heures après, avec ces paroles, *Minuit præsentia famam.*



P I E R R E D A N È S ;
né à Paris l'an 1497, mort en 1577.

I.

N I C O L A S Pſeume, Evêque de Verdun, se plaignoit au Concile de Trente, de certains abus qui regnoient dans la Daterie & dans la Chancellerie de la Cour de Rome, au sujet des provisions des Bénéfices; comme l'assemblée l'écoutoit attentivement, un Evêque Italien, ne pouvant retenir sa colere, dit en Latin ces mots équivoques : *Gal-lus cantat.* Danès qui étoit Ambassadeur de France, se servant de la même équivoque, répondit sur le champ : *Utinam ad hujus Galli cantum excitaretur Petrus & fleret amare.* Pallavicin, qui rapporte ce bon mot, avoue qu'il servit comme d'un aiguillon, pour engager les Peres du Concile à travailler sérieusement à la réformation de la discipline Ecclésiastique.

B iij

II.

Danès ayant été élevé par son savoir, & par la place de Précepteur du Roi François second, à la dignité d'Évêque de Lavour, fut député à Paris par le Clergé de sa Province. On voulut lui assigner pour les frais de ce voyage, mille ou douze cens livres; mais il les refusa, disant que le revenu de son Évêché lui suffisoit; que c'étoit la moindre chose qu'il pût faire pour son Eglise & pour les voisines, que d'entreprendre quelques voyages pour leur rendre service; qu'elles souffroient assez par le malheur du temps, & par la véxation des Huguenots.

III.

Danès ayant appris dans son Diocèse, la mort de son fils, se retira dans son Cabinet pendant une demi-heure; puis étant venu rejoindre la compagnie, il dit d'un air tranquille: *Je viens de rece-*

*voir la nouvelle de la mort de mon fils ;
les pauvres ont gagné leur procès.*

GUILLAUME POSTEL ;

*né dans le Diocèse d'Avranches l'an
1505 , mort en 1581.*

I.

POSTEL perdit à huit ans son pere & sa mere , qui moururent de la peste. La misere le chassa de son Village & de sa Province , & ayant gagné quelque chose , il prit la route de Paris dans le dessein d'y étudier. Mais avant que de pouvoir étudier dans quelqu'un des Colleges de l'Université , il fut obligé de prendre une chambre , où on lui vola son argent & son habit ; il se trouva tout d'un coup réduit à une nudité que l'entrée de l'hiver rendoit encore plus fâcheuse , si bien qu'il tomba dans une dysenterie qui le mit à deux doigts de la mort , & le tint deux ans entiers dans

82 ANECDOTES

l'hôpital avant que de pouvoir recouvrer ses forces. Dès qu'il en fut sorti, il fut obligé de quitter Paris ; & la nécessité qu'il l'en chassoit , lui inspira le dessein d'aller glaner en Beauvais au temps de la moisson. Son industrie & sa diligence lui fournirent le moyen de recueillir non-seulement de quoi se nourrir le reste de l'année , mais aussi de quoi acheter un habit & de quoi payer les frais du voyage de Paris , où il se rendit. Il s'y mit en service dans un des Colleges de l'Université , & y fit en très-peu de temps , des progrès très-considérables dans les sciences.

II.

POSTEL croyoit avoir une raison naturelle , fort supérieure à celle des autres hommes ; & il espéroit , par-là , convertir toutes les Nations de la terre. Son dessein étoit de réduire tout l'Univers au vrai usage de la raison ; & on

croit que c'étoit dans cette vue, qu'en 1544 il étoit entré dans la Société des Jésuites. Il avoit, dit-on, le dessein d'établir un Ordre des Chevaliers de Christ, & il regardoit les Jésuites comme autant de Chevaliers de son nouvel Ordre. Ces Peres s'étant apperçus de ses visions, le congédierent.

III.

POSTEL après être sorti de chez les Jésuites, écrivit un Livre intitulé *la Victoire des femmes*. Il enseignoit dans cet Ouvrage, que comme les hommes avoient été rachetés par le sang de J. C. il falloit aussi que les femmes le fussent par une certaine Religieuse appelée *Jeanne*, qu'il avoit connue à Venise.

IV.

POSTEL soutint qu'après être mort il étoit ressuscité; & pour persuader ce miracle à ceux qui l'avoient vu autrefois

avec un visage terni, des cheveux gris & une barbe toute blanche, il se fardoit secretement le visage, & se peignoit la barbe & les cheveux; c'est pourquoi dans la plupart de ses ouvrages il s'appelloit *Postellus restitutus*.

V.

POSTEL étoit regardé comme la merveille du monde. Les plus grands Seigneurs recherchoient son entretien, & lui faisoient en quelque façon la cour. Les plus doctes l'admiroient; & on disoit communément, en parlant de lui, qu'il sortoit de sa bouche autant d'oracles que de paroles. On assure que quand il enseignoit à Paris dans le College des Lombards, il avoit une si grande foule d'Auditeurs, que comme la grande salle de ce College ne pouvoit les contenir, il les faisoit descendre à la cour, & leur parloit d'une fenêtre; mais ce savant homme à force de lire les Rabbins & de

LITTÉRAIRES

contempler les Astres , se mit en tête les visions les plus extravagantes.

VI.

CHARLES IX. prenoit plaisir à la conversation de Postel , qu'il appelloit son Philosophe ; ayant reçu un jour des Lettres du Roi d'Ormus , il les lui envoya pour les expliquer. Postel les ayant interprétées en présence de toute la Cour : *je puis , Sire , dit-il au Roi , aller sans truchement depuis votre Royaume jusqu'à la Chine ; les Langues de tous les Peuples me sont aussi connues que la vérité.*

GUI DU FAUR DE PIBRAC,

né à Toulouse l'an 1529, mort en 1584.

I.

MONSIEUR de Pibrac croyoit qu'il y avoit bien peu d'hommes sages dans le monde, quand il disoit que tout le bon sens est dans les proverbes.

La Cour de France fut si contente de la maniere dont Pibrac s'étoit conduit au Concile de Trente , que Catherine de Médicis , Régente du Royaume , lui fit écrire en Languedoc de se rendre à la Cour , pour être revêtu de la dignité de Chancelier. Pibrac reçut cet ordre à Toulouse , d'où il partit sur le champ. Cependant , un jaloux de sa gloire dit à la Reine , qu'elle auroit un jour sujet de se repentir de l'élévation de ce Magistrat , qui étoit dans des principes opposés au Gouvernement qu'elle avoit établi en France avec tant de soin & de peine. Médicis faisant difficulté de croire ce qu'on lui disoit , on lui fit lire le cinquante-quatrième quatrain :

Je hais ces mots de Puissance absolue ,
De plein pouvoir , de propre mouvement :

Aux saints Decrets ils ont premièrement ;
Puis à nos Loix la Puissance follue.

La Reine ayant fait réflexion sur ces vers, il ne fut plus parlé de Pibrac.

III.

LORSQUE le Grand Prince de Condé se retira chez les Espagnols, il amena avec lui le petit-fils de Pibrac. Ce Prince lui demanda un jour quelque Quatrain de son Grand-Pere; il repondit d'abord qu'il n'en savoit point. Pressé par de nouveaux ordres, il avoua qu'il en pourroit dire un, mais qu'il craignoit qu'il ne déplût. Le Prince voulant absolument être obéi, Pibrac lui dit des Vers qui avoient été faits sur le champ, & qui lui apprirent qu'il est plus avantageux d'obéir au Maître qu'on trouve en place, que de troubler le repos de sa Patrie, sous prétexte d'en chercher un meilleur.



MARC ANTOINE MURET,

*né en Limousin l'an 1526, mort
en 1585.*

I.

MURET qui avoit l'esprit vif, fa-
voit, quand ses écoliers faisoient
du bruit & l'interrompoient, les punir
aussi-tôt par quelque mot piquant qui les
tenoit ensuite dans le respect. Un d'en-
tr'eux ayant un jour porté en classe une
cloche, vint à sonner pendant l'explica-
tion. Vraiment, dit Muret sans s'émouvoir,
j'aurois été bien surpris si dans ce tas de
bêtes, il ne s'étoit trouvé un Bélier avec
sa cloche pour conduire le troupeau.

I I.

LORSQUE Muret étoit Professeur à
Paris, les lieux où il enseignoit, étoient
remplis d'une si grande foule de mon-
de, qu'il ne restoit point de place où
il pût passer, de sorte qu'il étoit élevé

sur les épaules de ses Auditeurs , & porté ainsi jusqu'à sa Chaire.

III.

MURET fut accusé à Toulouse d'un crime honteux ; un Conseiller du Parlement fut chez lui , pour lui donner avis des poursuites qu'on faisoit contre lui , & ne l'ayant pas trouvé , il lui écrivit ce Vers :

*Heu fuge crudeles terras , fuge littus
avarum !*

Muret , averti par - là du péril qu'il couroit , sortit du Royaume , & prit le chemin d'Italie , où il tomba malade dans une hôtellerie. Comme il étoit mal vêtu , & qu'il avoit mauvaise mine , les Médecins qui le traitoient , le prenant pour tout autre qu'il n'étoit , dirent entr'eux , parlant Latin , qu'il falloit qu'ils fissent l'essai sur ce corps vil , d'un remède qu'ils n'avoient pas encore éprouvé ; *Faciamus experimentum in corpore*

vili. Muret connoissant le danger où il étoit , se leva du lit dès que les Médecins furent sortis de sa chambre ; & ayant continué son chemin , se trouva guéri de son mal , par la seule crainte du remède qui lui avoit été préparé.

IV.

MURET fit de très-beaux Vers Latins ; qu'il montra à Joseph Scaliger , comme étant de Trabéas ancien Poète. Scaliger le crut , & en parla comme d'une belle découverte : mais ayant su depuis que Muret l'avoit trompé , il eut honte de s'être laissé abuser , & fit cette épigramme qui rappelloit le supplice que Muret avoit évité par la fuite.

*Qui rigida flammæ vitaverat ante Tolosæ
Muretus , fumos vendidit ille mihi.*

V.

SCALIGER dit une chose touchant Muret , qui semble incroyable ; c'est que ce savant homme , en considérant avec

attention le coup d'œil de quelque personne qui lisoit une lettre, conjecturoit que telle ou telle chose y étoit contenue, & ne se trompoit point.

PIERRE RONSARD,

né dans le Vendomois l'an 1524,

mort en 1585.

I.

LE judicieux M. de Thou a écrit une grande puérité. Il dit que Ronsard reçut le jour la même année que François Premier fut pris devant Pavie ; comme si le Ciel avoit voulu consoler la France de la prison du plus grand de ses Rois par la naissance du premier de ses Poètes.

II.

RONSARD mérita le premier prix des Jeux floraux, qui est une églentine ; comme cette fleur est en argent, & que la récompense parut au-dessous du mé-

rite de l'ouvrage & de la réputation du Poëte , la Ville de Toulouse fit faire une Minerve d'argent massif, & d'un prix considérable qu'elle lui envoya. On accompagna ce beau présent d'un Decret , par lequel Ronsard fut déclaré par excellence le *Poëte François*.

III.

RONCARD, dit un historien , chanta la gloire de Mademoiselle de Surgeres , qui étoit une des filles d'honneur de la Reine ; & pria Duperron de faire une Préface au commencement de ses Poésies galantes , dans laquelle il le conjuroit de dire qu'il avoit aimé cette fille honnêtement. Duperron lui répondit , qu'au lieu de Préface , il n'y avoit qu'à mettre le Portrait de la Demoiselle au commencement du Livre.

IV.

JAMAIS personne n'a tant promis que la Reine Catherine de Médicis ; aussi

Ronsard lui dédia-t-il l'Hymne de la Promesse.

V.

RONCARD lassé de la Cour, se fit Prêtre, & accepta la Cure d'Evailles, dans le Vendomois; il y prit les armes contre les Huguenots. Il s'en excusa depuis, en disant agréablement, que n'ayant pu défendre ses Paroissiens avec la Clef de St. Pierre, que les Calvinistes ne respectoient ni ne craignoient, il avoit pris l'épée de St. Paul, & se mettant à la tête de la Noblesse voisine, avoit garanti du pillage, son Eglise & sa Paroisse.

VI.

LORSQUE Ronsard mourut, on lui fit un Service très-solemnel, où une partie du Parlement & plusieurs Seigneurs assisterent. Le Roi y envoya sa Musique. Duperron, qui fut depuis Cardinal, prononça son Oraison funebre.

Cette pompe fut honorée d'un concours si grand , que le Cardinal de Bourbon & plusieurs autres Princes & Seigneurs , furent obligés de s'en retourner , n'ayant pu fendre la presse.

VII.

CHATELARD , Gentilhomme François , décapité en Ecoſſe , pour avoir aimé la Reine , & pour avoir attenté , qui plus eſt , à l'honneur de cette Prin- ceſſe , n'eut point d'autre Viatique , ni d'autre préparation à la mort , que la lecture d'un Poëme de Ronſard ; voici les paroles de Brantôme. » Le jour venu , » ayant été mené ſur l'échafaud , avant » mourir , prit en ſes mains les Hymnes » de M. Ronſard , & pour ſon éternelle » conſolation , ſe mit à lire tout entière- » ment l'Hymne de la mort qui eſt très- » bien fait , & propre pour ne point » abhorrer la mort , ne s'aidant autre- » ment d'autre livre ſpirituel , ni de Mi-

» nistre, ni de Confesseur. »

VIII.

ON lit dans la vie de Malherbe, écrite par Racan, qu'il avoit effacé plus de la moitié de son Ronfard, & qu'il en coitoit à la marge les raisons. Un jour, ajoute-t-on, Racan, Colombi, & quelques autres de ses amis, le feuillettoient sur sa table, & Racan lui demanda s'il approuvoit ce qu'il n'avoit point effacé : pas plus que le reste, dit-il. Cela donna sujet à la compagnie, continue l'historien, de lui dire, que si l'on trouvoit ce Livre après sa mort, on croiroit qu'il auroit pris pour bon, ce qu'il n'auroit pas effacé ; surquoi il répondit, que cela étoit vrai, & tout de suite, il effaça le reste.

IX.

LORSQUE Malherbe lisoit ses vers à ses amis, & qu'il y rencontroit quelque chose de dur ou d'impropre, il s'arrê-

toit tout court ; & leur disoit ensuite :
ici je Ronsardisois.

J E A N D O R A T,
né à Limoges au commencement du quin-
zieme siecle , mort en 1588.

I.

DORAT s'acquit tant de réputation par ses Vers , qu'il mérita le nom de Pindare François. Charles IX. créa pour lui la place de *Poeta Regius*. Cependant il ne lui donnoit qu'une pension fort médiocre. Brantôme nous apprend à ce sujet , que ce Prince aimoit fort les Vers , & récompensoit ceux qui lui en présentoient , non pas tout-à-coup , mais peu à peu ; afin qu'ils fussent toujours contraints de bien faire , disant que les Poètes ressembloient aux chevaux , qu'il falloit nourrir , & non pas trop saouter & engraisser , car après ils ne valent plus rien.

II.

DORAT, qui s'étoit acquis une grande gloire par ses Vers Latins , la perdit en partie , parce qu'il continua à versifier jusques dans un âge avancé. On parle, dit à cette occasion un grand Ecrivain, de certains Monarques qui donnerent ordre à quelqu'un de leurs Domestiques de leur venir dire chaque jour, *Souvenez-vous d'une telle affaire.* S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes , il faudroit que les Poètes sur le retour chargeassent quelque personne de leur dire tous les matins, *Souvenez-vous de l'âge que vous avez.* Horace se vante d'avoir eu un tel donneur d'avis.

III.

DORAT épousa dans un âge fort avancé, une jeune personne de dix-neuf ans. Comme ses amis lui reprochoient un amour qui paroïssoit hors de saison , il répondit que cela lui de-

voit être permis par licence Poétique. Mais, lui répliquoient-ils, si vous voulez passer à un second mariage, pourquoi ne pas épouser une femme d'un âge plus mûr & plus convenable au vôtre? C'est, dit-il, que j'ai mieux aimé qu'une épée nette & polie me perçât le cœur, qu'un fer rouillé.

I V.

DORAT ayant fait part de son mariage à un de ses amis, la veille de ses noces; & cet ami lui témoignant de l'étonnement de cette nouvelle, à cause de son grand âge, & de la jeunesse de la fille, il se contenta de lui répondre : *Elle sera demain femme*; ce qui est un bon mot de Cicéron.



JACQUES,

JACQUES CUJAS,
né à Toulouse l'an 1520, mort
en 1590.

I.

ON remarque de Cujas deux choses assez singulieres. La premiere, qu'il étudioit étendu tout de son long sur un tapis, le ventre contre terre, ayant ses livres autour de lui : la seconde, que sa sueur avoit une odeur agréable, ce qu'il disoit quelquefois à ses amis lui être commun avec Alexandre le Grand.

II.

CUJAS professoit extérieurement la Religion Catholique ; pour ce qui est de ses sentimens intérieurs, il ne vouloit jamais s'expliquer là-dessus ; & lorsqu'on lui demandoit ce qu'il pensoit des matieres de Religion qui s'agitoient alors, il repondoit toujours, *Nihil hoc ad edictum prætoris.*

Tome I.

C

III.

LES Toulousains fâchés d'avoir refusé une Chaire de Droit à Cujas leur compatriote , lui écrivirent pour le rappeler quand ils virent la grande réputation qu'il s'étoit faite. Il répondit fièrement : *Frustra absentem requiritis quem præsentem neglexistis.*

IV.

CUJAS avoit une fille assez jolie , fort coquette , & qui ne haïssoit pas les hommes : les Ecoliers quittoient assez volontiers les leçons du pere pour se rendre auprès de la fille. Ils appelloient cela commenter les œuvres de Cujas. Tout cela donna occasion à l'Epigramme suivante :

*Viderat immensos Cujaci nata labores
 Æternum Patri commeruisse decus :
 Ingenio haud poterat tam magnum
 æquare parentem
 Filii ; quod potuit corpore fecit opus.*

V.

CUJAS ordonna par son Testament, que ses Livres fussent vendus en détail ; il craignoit que s'ils tomboient entre les mains d'un seul, il ne ramassât tout ce qui étoit écrit sur les marges, & ne fit des Livres, des remarques qu'il y trouveroit.

VI.

ON a dit de Cujas, regardé avec raison comme l'oracle de la Jurisprudence Romaine, qu'il ressembloit au Soleil qu'on admiroit même dans ses Eclipses.

VII.

ON lit dans les recherches de Pasquier, que Cujas est si révééré en Allemagne, qu'ordinairement lorsque les Professeurs parlent de lui en Chaire, ils mettent la main au bonnet pour marquer le respect qu'ils portent à la mémoire de ce grand homme.

MICHEL DE MONTAGNE,

né en Périgord l'an 1533, mort

en 1592.

I.

LA première Langue qu'on fit apprendre à Montagne, dès qu'il fut en état de parler, fut la Latine. Son pere mit auprès de lui, dès son berceau, un Allemand qui y étoit très-habile, & qui ignoroit absolument le François, avec deux autres personnes savantes pour le soulager. D'ailleurs, on ne laissoit approcher de lui personne qui ne parlât le Latin. Ainsi, il fut jusqu'à l'âge de six ans sans savoir le François.

II.

ON avoit fait entendre au pere de Montagne, que c'étoit gêner le cerveau, & par conséquent le jugement des enfans, que de les éveiller le matin en sursaut. Pour éviter ce danger, il fai:

soit éveiller son fils par le son de quelque instrument agréable.

III.

MONTAGNE insiste dans tout son ouvrage sur la douceur que les peres doivent avoir pour leurs enfans. Il conte à ce propos , qu'un homme de condition de ses amis , ayant perdu à l'armée son fils unique , qui étoit de grande espérance , lui disoit : mon plus grand chagrin est d'avoir élevé ce fils avec une si grande sévérité , qu'elle lui a toujours voilé , pour ainsi dire , la tendresse que j'avois pour lui ; & je me reproche sans cesse de ne lui avoir jamais montré à découvert la force de l'amour paternel : mon désespoir est d'autant mieux fondé , que je suis sûr qu'il est mort dans l'idée que je ne l'aimois que foiblement.

IV.

MONTAGNE avoit des bisarreries qui l'empêcherent de réussir dans sa Mairie

de Bourdeaux ; sur quoi Balzac rapporte un mot de M. de la Thibaudiere , qui dit un jour à M. de Meré , admirateur de Montagne au préjudice de Cicéron : vous avez beau estimer votre Montagne plus que notre Cicéron , je ne saurois m'imaginer qu'un homme qui a su gouverner toute la terre , ne valût pas pour le moins autant qu'un homme qui ne fut pas gouverner Bourdeaux.

V.

CHARRON a imité Montagne le plus qu'il a pu. Cette imitation lia entr'eux une amitié si étroite , que Montagne pour lui marquer l'affection qu'il lui portoit , lui permit par son testament de porter les armes pleines de sa famille , parce qu'il ne laissoit aucun enfant mâle.

VI.

MONTAGNE a inséré dans ses Essais quelques pensées des Anciens , & particulièrement de Sénèque & de Plutarque

LITTÉRAIRES. 55

sans les nommer ; afin , disoit-il , que ses critiques vinssent à s'échauder en donnant des nasardes à Sénèque & à Plutarque sur son nez.

VII.

ON a dit de Montagne , qu'il connoissoit bien les petiteesses des hommes , mais qu'il en ignoroit les grandeurs.

VIII.

LES écarts de Montagne ont fait dire à un bel esprit , que quoique Montagne ne manque point de s'égarer dès l'entrée de chaque Chapitre , il est un des écrivains du monde , qui sachant le moins ce qu'il va dire , fait le mieux ce qu'il dit.

IX.

MONTAGNE dit des Littérateurs qui veulent être universels : un peu de tout , rien de tout , à la Françoisise.

X.

MONTAGNE en son livre de dépense

mettoit : *item* , pour mon humeur paresseuse , mille livres.

X I.

BALSAC disoit de Montagne : c'est un guide qui égare , mais qui nous mene en des Pays plus agréables qu'il n'avoit promis.

X II.

MONTAGNE dit dans un endroit ; qu'il hait les savans qui ne peuvent rien faire sans Livres ; & ailleurs , que la science est un sceptre en de certaines mains , & en d'autres une marote.

J A C Q U E S A M Y O T ,

né à Melun l'an 1514 , mort

en 1593.

I.

AMYOT fut chargé de l'éducation des enfans de France. On dit qu'un jour au souper du Roi Charles IX. la conversation étant tombée sur

Charles-Quint, on loua cet Empereur d'avoir fait son Précepteur Pape. On exagéra cette action d'une manière qui fit impression sur l'esprit du Roi ; jusques-là qu'il dit en regardant Amyot, que si l'occasion se présentoit, il en feroit bien autant pour le sien. Quelque temps après, la charge de Grand-Aumônier de France ayant vaqué, le Roi la lui donna, quelque chose qu'il pût dire pour se défendre de l'accepter : mais cette nouvelle ayant été portée à la Reine, qui avoit destiné cette charge à un autre, elle fit appeler Amyot dans son cabinet, où elle le reçut d'abord avec ces effroyables paroles : *J'ai fait bouquer, lui dit-elle, les Guises & les Chailons, les Connétables & les Chanceliers, les Rois de Navarre, & les Princes de Condé ; & je vous ai en tête, petit prestolet.* Amyot eu beau protester qu'il avoit refusé cette place, la Reine

lui fit entendre que s'il l'acceptoit, il ne vivroit pas vingt-quatre heures : c'étoit le style de ce temps-là. Les paroles de cette Princesse étoient des Arrêts, & le Roi étoit entier dans ses sentimens jusqu'à l'opiniâtreté. Entre ces deux extrémités, Amyot pour se dérober également à la colere de la mere & aux libéralités du fils, prit le parti de se cacher ; cependant il ne paroissoit point à la table du Roi, lorsqu'au quatrième jour, ce Prince commanda qu'on le cherchât ; mais ce fut en vain. Alors Charles IX. se doutant de ce que ce pouvoit être, entra dans une telle fureur, que la Reine qui le craignoit, fit dire à Amyot, qu'elle le laisseroit en repos. Ce fait, qui est rapporté de cette manière par l'Abbé de S. Réal, est contredit par d'autres.

II.

AMYOT montra d'abord du désin-

téressement , & à la longue il parut avide. Un jour qu'il demandoit à Charles IX. un Bénéfice considérable , ce Prince lui dit : Hé quoi , mon maître, vous disiez que si vous aviez mille écus de rente , vous seriez content ; je crois que vous les avez & plus : *Sire* , répondit-il , *l'appétit vient en mangeant.*

III.

AMYOT étoit né extrêmement pauvre ; il legue dans son Testament douze cens écus à l'Hôpital d'Orléans , en reconnoissance de la charité qu'il y avoit éprouvée.

PHILIPPE DESPORTES,
né à Chartres l'an 1546, mort
en 1606.

I.

UN Poète fit un Livre intitulé *la Rencontre des Muses*, dans lequel il prétendit faire voir que Desportes

avoit pris des Italiens ce qu'il y avoit de bons dans ses poésies. Desportes prit ce reproche en galant homme, & ayant vû cet ouvrage, il dit : En vérité si j'eusse sù que l'Auteur de ce Livre eût eu dessein d'écrire contre moi, je lui aurois donné de quoi grossir son Livre, car j'ai pris beaucoup plus de choses des Italiens qu'il ne pense.

II.

LE plaisir que Desportes trouvoit dans l'exercice de la Poésie lui causoit quelquefois des distractions ; il ne prenoit pas même souvent la peine de s'habiller décemment : étant un jour allé faire sa cour avec un habit mal-propre, Henry III. lui demanda combien il lui donnoit de pension ; & après que Desportes eut dit au Roi quelle somme il recevoit tous les ans de sa libéralité, ce généreux Monarque lui répliqua : j'augmente votre pension d'une telle somme,

afin que vous ne vous présentiez pas devant moi que vous ne foyez plus propre.

JOSEPH - JUSTE SCALIGER,

*né à Agen l'an 1540, mort
en 1609.*

I.

JOSEPH Scaliger étant appelé par les Hollandois pour être Professeur chez eux, alla prendre congé du Roi Henri IV. auquel il exposa en peu de mot le sujet de son voyage. Tout le monde s'attendoit à quelque chose d'important de la part du Roi; mais on fut bien surpris, lorsqu'après lui avoir dit : *Eh bien, M. de l'Escale, les Hollandois vous veulent avoir & vous font une grosse pension; j'en suis bien aisé.* Ce Prince changeant tout à coup de conversation, se contenta de lui demander : *Est-il vrai que vous avez été de Paris à Dijon sans aller à Selle?*

I I.

GUI-PATIN dit : Quand je lis la plupart des Ouvrages de Scaliger , je ne les entends point ; je baisse humblement la tête en me souvenant de ce qu'a dit Martial : *Non omnibus datum est habere nasum.*

I I I.

JOSEPH Scaliger a avancé qu'un grand esprit ne pouvoit pas être un grand Mathématicien , pour se venger du Jésuite Clavius qu'on lui avoit préféré pour la réformation du Calendrier.

I V.

CASAUBON trembloit en écrivant ; lorsqu'il faisoit attention que ce qu'il écrivoit seroit vû de Joseph Scaliger.

V.

SCALIGER a passé une partie considérable de sa vie à éclaircir les anciens Auteurs. Bayle fait à ce propos une réflexion fort juste, Je ne sai , dit-il , si on

ne pourroit pas dire que Scaliger avoit trop d'esprit & trop de science pour faire un bon commentaire ; car à force d'avoir de l'esprit , il trouvoit dans les Auteurs qu'il commentoit plus de finesse & de génie qu'ils n'en avoient effectivement ; & sa profonde littérature étoit cause qu'il voyoit mille rapports entre les pensées d'un Auteur & quelque point rare de l'antiquité , de sorte qu'il s'imaginait que son Auteur avoit fait quelque allusion à ce point d'antiquité , & sur ce pié-là il corrigeoit un passage.

V I.

COLOMIÈS dit, que Gui-Patin l'avoit assuré que le P. Pétau au lit de la mort lui avoit déclaré, que s'il avoit vû avant que d'écrire contre Scaliger , *ses divines Epitres*, ce sont ses termes , il ne l'auroit jamais attaqué.

V I I.

JUSTE Lipse assuroit, qu'il auroit

64 ANECDOTES

mieux aimé jouir de l'entretien de Scaliger, que de voir le triomphe d'un Consul Romain.

VIII.

CHAQUE Peuple donne au Latin la prononciation de sa langue naturelle : c'est ce qui fit dire plaisamment par Scaliger à un Gentilhomme Ecoffois, qui lui faisoit un discours Latin dans la prononciation de son pays : Monsieur, vous me pardonnerez si je ne vous répons point, je n'entends pas l'Ecoffois.

IX .

SCALIGER étoit regardé comme le plus savant homme de l'Europe par beaucoup de favans, & en particulier par Chevrau qui fit ce distique :

*Nec tibi sæcla parem, Scalane, priora
tulerunt ;*

Nec tibi sæcla parem posteriora ferent.

Son cœur ne répondoit pas à son esprit, & il parloit avec mépris de tout ce

LITTÉRAIRES. 65

qui a mérité le plus d'estime. Il traitoit Origene de réveur ; saint Justin de simple , saint Jérôme d'ignorant , Ruffin de vilain maraut , saint Jean Chrysostôme d'orgueilleux vilain , saint Basile de superbe , saint Epiphane de pauvre esprit , saint Thomas de pédant , &c. il dit que Jacques Capel est un fou & un ridicule , Saville un sot orgueilleux , Clavius une bête , Corneille Bertrand un opiniâtre , Maldona un plagiaire de Calvin & de Beze , Albomarute un misérable esprit , Silbrandus Lubertus un rustique , Curion un méchant pédant , Mercurialis une grosse bête , Merula un pauvre esprit , Water un pauvre homme : il traite Vilalpandus d'esprit misérable , le Cardinal Duperron d'ambitieux & de bavard , Erius Putanus & Womver de grands conteurs de sonnettes , Robertel & Meursius de pédans , Snellius le pere d'asne , Otman de plagiaire , Lindenbruch de

fat, Christmannus d'ignorant, Victorius d'esprit commun & de peu de jugement, les Luthériens de barbares, & généralement tous les Jésuites d'ânes.

MATHURIN REGNIER,

*né à Chartres l'an 1573, mort
en 1613.*

I.

REGNIER obtint par dévolut un Canonicat de la Cathédrale de Chartres, après avoir prouvé que le Résignataire de ce bénéfice, pour avoir le temps de faire admettre sa résignation à Rome, avoit caché pendant plus de quinze jours la mort du dernier Titulaire, dans le lit duquel on avoit mis une buche, qui fut depuis portée en terre à la place du corps qu'on avoit fait enterrer secrètement.

II.

REGNIER s'est bien caractérisé dans

son Epitaphe qu'il composa huit ou dix ans avant sa mort :

J'ai vécu sans nul pensément ,
 Me laissant aller doucement
 A la bonne loi naturelle ;
 Et si m'étonne fort pourquoi
 La mort daigna songer à moi ,
 Qui ne songeai jamais à elle.

ISAAC CASAUBON ,
 né à Bourdeaux en Dauphiné l'an

1559 , mort en 1614.

CASAUBON étoit un Calviniste fort modéré ; un de ses fils nommé Augustin , ayant embrassé la Religion Catholique se fit Capucin : avant de faire ses vœux il alla par l'ordre de ses Supérieurs demander la bénédiction à son Pere. Casaubon la lui donna de bon cœur , & lui dit : mon fils , je ne te condamne point , ne me condamne point non plus : nous paroîtrons tous deux au Tribunal de J. C.

II.

CASAUBON entreprit la critique des Annales de Baronius à la sollicitation du Roi d'Angleterre ; mais comme il n'a pas poussé son examen plus loin que les trente-quatre premières années, on a dit avec raison qu'il n'avoit attaqué l'édifice de Baronius que par les girouettes.

III.

LA première fois que Casaubon vint en Sorbonne, elle n'avoit pas encore été rebâtie, on lui dit : voilà une salle où il y a quatre cens ans qu'on dispute. Il dit, *qu'a-t-on décidé ?*

IV.

CASAUBON s'étant trouvé à une Thèse que l'on soutenoit en Sorbonne, il y entendit disputer fort & ferme, mais dans un langage si barbare, qu'il ne put s'empêcher de dire en sortant : je n'ai jamais oui tant de Latin sans l'entendre.

ÉTIENNE PASQUIER,
né à Paris l'an 1528, mort en
1615.

I.

ÉTIENNE Pasquier ayant remarqué à l'ouverture du Parlement de l'an 1587, que le Prêtre qui disoit la Messe n'avoit pas fait baiser la Paix aux Magistrats, assura que cela annonçoit quelque grand malheur à la France; & il ajoute que cela arriva, car ce fut dans le mois de Mai suivant qu'arriverent les barricades : mais dans la disposition où étoient les esprits, cela étoit-il fort difficile à deviner ?

II.

LE célèbre Pere Garasse fit contre Pasquier, qui étoit mort, un ouvrage intitulé : *la Recherche des Recherches*. Comme ce Jésuite étoit fort plaisant & gimoit les quolibets, il adressa son Livre

à feu Etienne Pasquier là part où il sera ; car, disoit-il, n'ayant jamais su reconnoître l'air de votre Religion, je n'ai pas su la route que vous avez tenue au départ de cette vie, & par ainsi suis-je contraint de vous écrire à l'avanture, & adresser ce paquet là part où vous serez.

III.

POUR marquer le désintéressement de Pasquier, on l'a peint sans mains, & on a mis au bas de son portrait l'épigramme suivante.

Ici je suis sans mains, vous demandez
pourquoi ?

Avocats, c'est pour vous apprendre

Que nul n'observe mieux que moi

La Loi, qui des liens nous défend de
rien prendre.



JACQUES-AUGUSTE DE THOU,
né à Paris l'an 1553, mort en
1617.

I.

MONSIEUR de Thou étoit si modeste, qu'en apprenant la mort de Pierre Pithou, il fut prêt à déchirer son histoire; n'ayant plus, disoit-il, alors personne qui put le diriger dans sa composition, comme avoit fait jusques là ce grand homme.

II.

MONSIEUR de Thou vendit sa Charge dans la vue d'être Chancelier ou premier Président; mais il ne put obtenir ni l'une ni l'autre de ces deux dignités. Dans ce temps-là Robert Etienne eut un procès contre une personne qu'il accusoit de lui avoir pris sa Flûte, & le perdit. Quelque temps après il alla voir M. de Thou qui le railla sur son procès

perdu , en lui disant : *Hors de Cour & de Procès*. Robert Etienne lui repartit avec beaucoup d'esprit : *Hors de Cour & de Palais*.

III.

MONSIEUR de Thou avoit maltraité un grand-oncle du Cardinal de Richelieu. Ce Ministre trop vindicatif fit mourir le fils de ce grand homme : il disoit à cette occasion ; M. de Thou le Pere m'a mis dans son histoire , je mettrai le fils dans la mienne.

IV.

LE Président de Thou avoit raison de dire , qu'il n'y a de vraies histoires que celles de ceux , qui ont été assez sinceres , pour parler véritablement d'eux-mêmes.

V.

DANS un voyage que je fis en Languedoc avec M. de Schomberg , dit M. de Thou , j'allai voir l'Evêque de Mende à sa campagne qu'on appelle Chanac.

Nous

Nous y fûmes régalez avec magnificence. Nous remarquâmes qu'on ne servoit aucune piece de gibier, à laquelle il ne manquât ou la tête, ou la cuisse, ou l'aile, ou quelqu'autre partie, ce qui donna occasion de faire dire agréablement au Prélat, qu'il falloit pardonner à la gourmandise de son pourvoyeur qui goûtoit le premier tout ce qu'il apportoit. Quand nous eûmes appris que ces pourvoyeurs étoient des Aigles, nous souhaitâmes d'examiner les choses de plus près. Nous vîmes ce qu'on nous avoit dit, que les Aigles font leurs aires dans le creux de quelque roche inaccessible. Aussi-tôt que les Bergers s'en sont apperçus, ils bâtissent au pied de la roche une petite loge qui les met à couvert de la furie de ces Aigles, lorsqu'ils portent leur proie à leurs petits. Quand les Bergers voient que le pere & la mere se sont retirés pour retourner à la chasse, ils grimpent vite

sur la roche & en rapporte ce que les Aigles ont apporté à leurs petits. Ils laissent à la place les entrailles de quelques animaux : mais comme ils ne le peuvent faire si promptement que les peres ou l'Aiglon n'en aient déjà mangé une partie, cela est cause qu'on sert le gibier mutilé, mais d'un goût supérieur à tout ce qui se vend au marché. Lorsque l'Aiglon est assez fort pour s'envoler, ce qui n'arrive que tard, parce qu'on l'a privé de sa nourriture, les Bergers l'enchaînent, afin que le pere & la mere continuent à lui porter de leur chasse, jusqu'à ce que le pere le premier & ensuite la mere l'oublent entièrement. Alors les Bergers l'emportent chez eux ou le laissent là.

VI.

MONSIEUR de Thou rapporte dans ses Mémoires, que le Cardinal de Tournon n'étoit point homme de lettres,

mais qu'il favorisoit extrêmement les Savans. Quand il suivoit la Cour, il n'étoit pas plutôt descendu de cheval qu'il visitoit les Chambres des gens de lettres de sa suite, pour voir si les malles où étoient leurs Livres étoient en bon état, de peur qu'ils n'attendissent après: tout étant prêt, il les exhortoit à travailler pendant qu'il alloit trouver le Roi, dont il étoit le principal Ministre.

V I I.

ROME fut consulté lorsqu'il fut question de donner un Successeur au Président de Harlai; on y envoya les noms des trois contendans, de Thou, Jambleville & Verdun. Le Pape répondit à la Reine Régente en ces termes: *Il primo cretico: Il secundo cattivo: Il terzo non cognosco.*

V I I I.

IL arriva en 1598 à de Thou une aventure fort singulière à Saumur, où il

finissoit l'affaire de la soumission du Duc de Mercœur. Il y avoit alors dans cette Ville, une folle que ce Magistrat n'avoit jamais vu, & dont il n'avoit pas même entendu parler. Cette folle n'étant point gardée par sa famille, couroit çà & là, & servoit de jouet au peuple, cherchant la nuit un lieu où elle pût se retirer, elle entra par hasard dans la chambre du Président de Thou, qui dormoit alors, & qui n'avoit fermé sa porte ni à clef ni aux verroux, ses domestiques couchant dans des chambres à côté de la sienne. La folle qui connoissoit la Maison, entra sans faire de bruit dans la chambre du Président de Thou, & se mit à se déshabiller auprès du feu; elle plaça ses habits sur des chaises autour de la cheminée pour les sécher, parce qu'on lui avoit jetté de l'eau. Lorsqu'elle eut un peu séché sa chemise, elle se coucha sur les pieds du lit, qui étoit fort étroit, & commença à

dormir profondément. De Thou s'étant quelque temps après tourné dans son lit, sentit un poids extraordinaire sur ses pieds, & voulut le secouer; la folle tomba, & par sa chute réveilla de Thou, qui ne sachant ce que ce pouvoit être, douta pendant quelque temps s'il ne rêvoit point. Enfin, entendant marcher dans sa chambre, il ouvrit les rideaux de son lit; & comme les volets de ses fenêtres n'étoient point fermés, & qu'il faisoit un peu clair de Lune, il vit une figure blanche marchant dans sa chambre. Appercevant en même-temps les haillons qui étoient près de la cheminée, il s'imagina que c'étoit des gueux qui étoient entrés pour le voler. La fille s'étant alors un peu approchée du lit, il lui demanda qui elle étoit; elle lui répondit qu'elle étoit la Reine du Ciel: il connut alors à sa voix que c'étoit une femme; il se leva, & ayant appelé ses Do-

mestiques, il fit mettre cette femme dehors, puis se recoucha. Le matin il raconta ce qui lui étoit arrivé, à Schomberg, qui, quoique très-courageux, lui avoua qu'en pareil cas, il auroit eu beaucoup de peur. Schomberg le conta au Roi, qui dit la même chose. Quelque temps après, ce Prince étant à Vêpres le jour de Pâques, lorsqu'on vint à entonner le *Regina Cœli lætare*, il se leva, & se souvenant de l'aventure du Président de Thou, il le chercha des yeux dans l'Eglise.

IX.

LES Anglois pour marquer le cas qu'ils font de l'Histoire de M. de Thou, ont déchargé le Libraire qui en a annoncé une belle Edition, de tous les droits, taxes, impositions qui se levont sur le Papier & sur l'Imprimerie: or, ces droits sont très-forts en Angleterre.

X.

MONSIEUR de Thou, le fils du grand Historien, ayant été nommé Ambassadeur auprès de Jacques I. Roi d'Angleterre: quoi, lui dit ce Prince, vous êtes le fils de ce Pédant qui a si mal parlé de ma mere, & vous osez vous présenter devant moi.

JACQUES DAVY DUPERRON,
Cardinal, né dans la Basse-Normandie l'an 1556, mort en 1618.

I.

UN jour le Cardinal Duperron osa traiter d'ignorant l'Avocat Général Servin. Il est vrai, Monseigneur, lui répondit ce Magistrat, que je ne suis pas assez savant pour prouver qu'il n'y a point de Dieu: le Cardinal demeura muet & confus. Pour entendre cette réponse, il faut savoir que Duperron entretenait Henri III. durant son dîner;

avoit eu l'audace de lui dire : Je viens de prouver qu'il y a un Dieu, mais demain, si votre Majesté veut m'écouter encore, je lui prouverai qu'il n'y en a point du tout. De quoi le Roi eut tant d'horreur, qu'il le bannit pour jamais de sa présence.

I I.

IL y eut une célèbre Conférence au Louvre sur la Religion; Duperron y prouva si bien la falsification des passages employés par Duplessis Mornay contre la Messe, que M. de Mornay, couvert de confusion, se retira à Saumur; sur quoi on dit assez plaisamment, qu'il avoit abandonné tous les passages de l'Écriture Sainte pour conserver celui de Saumur.

III.

L'ABBÉ Duperron ayant vaincu Duplessis Mornay, qu'on appelloit le Pape des Huguenots, Henry IV. dit au

Duc de Sully : votre pape a été terrassé. Sire, répondit le Duc, vous l'appellez pape en riant : preuve qu'il l'est, c'est qu'il fera l'abbé Duperron Cardinal. En effet la victoire qu'il remporta lui valut le chapeau de Cardinal.

DUPERRON avoit un si grand ascendant sur le Pape Paul V. que ce Pontife disoit ordinairement à ceux qui l'approchoient de plus près : *Prions Dieu qu'il inspire le Cardinal Duperron ; car il nous persuadera tout ce qu'il voudra.*

V.

LE Cardinal Duperron étoit grand parleur. Quand il se mettoit sur je ne sai quel Concile, il ne finissoit pas. Lorsque son Valet de Chambre l'entendoit enfler cette matiere, il prenoit son manteau & disoit à ses camarades : *Andiamo ab * * **, faisant entendre qu'ils auroient du temps de reste.

VI.

LE Cardinal Duperron disoit qu'il n'y avoit point d'hérétique qu'il ne fut assuré de convaincre : mais que pour les convertir, c'étoit un talent que Dieu avoit réservé à François de Sales.

VII.

LE Cardinal Duperron demeurant à Paris sur la Paroisse de S. Paul, envoya un Gentilhomme dire au Curé de cette Paroisse de le venir trouver pour une affaire qu'il avoit à lui communiquer. Le Curé répondit qu'il iroit, & n'en fit rien. Duperron après l'avoir attendu assez long-temps, l'envoya querir une seconde fois ; le Curé répondit comme auparavant, & ne s'en remua pas davantage. Enfin, M. Duperron indigné de l'incivilité de cet homme, lui fit dire qu'il trouvoit son procédé fort mauvais, & que sans tarder il eût à venir. Le Curé répondit froidement au Gentilhomme :

allez dire à Monseigneur le Cardinal, qu'il est Curé à Rome, & que je le suis à Paris; qu'il est sur ma Paroisse, & que je ne suis pas sur la sienne. M. Duperron ayant appris cette vigoureuse réponse, dit: il a raison, je suis son paroissien; c'est à moi de l'aller trouver, & partit aussi-tôt. Dès que le Curé l'aperçut il courut le recevoir jusques dans la rue; & le Cardinal très-content l'embrassa, & lui donna son estime & son amitié.

VIII.

IL est certain qu'on remarque mieux les graces & les défauts d'un Ouvrage quand il est écrit d'un bon caractère, que s'il étoit d'un mauvais, & mieux aussi quand il est imprimé, que s'il étoit écrit à la main. Aussi le Cardinal Duperron qui n'épargnoit ni soin ni dépense pour ses Livres, les faisoit-il toujours imprimer deux fois: la première pour en distribuer seulement quelques copies à

des amis particuliers , sur lesquelles ils pussent faire leurs remarques ; la seconde pour les donner au public , en la dernière forme où il avoit résolu de les mettre. Pour qu'ils ne fussent pas divulgués contre son gré de la première sorte , il n'y faisoit travailler que dans sa maison de Bagnolét , où il avoit une Imprimerie exprès.

I X.

LE Cardinal de Richelieu comparoit quatre des meilleurs Ecrivains de son temps aux quatre Elemens. Le Cardinal de Berulle , au feu pour son élévation. Le Cardinal Duperron , à la Mer pour son étendu. Le P. Coeffeteau , à l'air pour sa vaste capacité. M. Duvair à la terre par l'abondance & la variété de ses productions.



THEOPHILE VIAUD,

*né en Agenois l'an 1590 , mort
en 1626.*

I.

LE Philosophe Mitard & le Poëte Théophile eurent un entretien de Littérature fort long à Xaintes. Le Philosophe ennuyé à la fin des équivoques & des méprises du Poëte : M. Théophile, lui dit-il, il me semble que vous avez beaucoup d'esprit ; c'est dommage que vous ne sachiez rien. J'avoue ce que vous dites, Monsieur, répondit-il, & ne trouve point mauvaise votre liberté ; mais permettez-moi seulement de vous dire avec la même franchise, qu'il me semble que vous savez tout, & que c'est dommage que vous n'ayez point d'esprit.

II.

UN jour M. le Duc d'Uzès promettoit à Théophile de le porter en toute occasion, c'est-à-dire, de l'assister de ses servi-

ces; le Poëte répondit sur le champ en cette maniere :

Monseigneur je vous remercie ,
Tant d'honneur , je n'ai mérité ;
Et si de vous j'étois porté ,
On me prendroit pour le Messie.

III.

THEOPHILE étant allé chez un grand Seigneur où se trouva un homme qu'on disoit fou , & par conséquent Poëte , Théophile fit cet impromptu :

J'avoueraï avecque vous
Que tous les Poëtes sont fous ;
Mais sachant ce que vous êtes ,
Tous les fous ne sont pas Poëtes.

IV.

LES amis de Théophile ont prétendu que Jacques I. l'avoit attiré en Angleterre , & qu'ensuite il avoit refusé de l'y voir sous des prétextes peu honorables au Poëte. Théophile fit sur cela l'Epigramme suivante qui ne seroit pas goûtée aujourd'hui comme elle le fut alors ;

Si Jacques , le Roi du Savoir ,
 N'a pas trouvé bon de me voir ,
 En voici la cause infaillible ;
 C'est que ravi de mon écrit ,
 Il crut que j'étois tout esprit ,
 Et par conséquent invisible.

V.

L'ABBÉ d'Aubignac nous a conservé un fait anecdote arrivé à une représentation de Pyrame & de Thisbé. Une jeune fille qui n'avoit jamais été à la Comédie, voyant Pyrame qui se veut tuer à cause qu'il croit sa Maîtresse morte dit à sa mère qu'il falloit avertir Pyrame que Thisbé étoit vivante.

VI.

UNE Dame priant Théophile de faire une comparaison d'elle avec le Soleil, il fit cet impromptu :

Que me veut donc cette importune ?
 Que je la compare au Soleil ,
 Il est commun , elle est commune ;
 Voilà ce qu'ils ont de pareil,

ON rapporte que la veille de sa mort Théophile témoigna à Boissat son ami une grande envie de manger des anchois, & le pria instamment de lui en envoyer : Boissat persuadé que ce mets étoit fort contraire à un malade, refusa de le satisfaire ; refus dont il se repentit depuis, disant que les anchois auroient peut-être sauvé la vie à son ami, la nature demandant quelquefois des choses, qui, toutes mal saines qu'elles paroissent, peuvent être salutaires par la disposition particulière où l'on se trouve.

FRANÇOIS MALHERBE,

né à Caen vers l'an 1555, mort

en 1628.

I.

HENRY IV. demandant un jour au Cardinal Duperron, s'il ne faisoit plus de Vers ? Non, lui répondit-il ;

personne ne s'en doit plus mêler après Malherbe ; qui a porté la Poésie Française à un si haut point , que personne n'en peut approcher. Sur cela Malherbe vint à Paris , & n'en sortit plus. Il eut fait les délices de la Ville & de la Cour, si sa conversation eut été moins brusque : il parloit peu , mais il ne disoit mot qui ne portât coup.

I I.

UN de ses neveux le venant voir au retour du College , il lui présenta un Ovide. Le neveu se trouvant fort empêché & ne faisant qu'hésiter, Malherbe lui dit plaisamment : croyez-moi , soyez vaillant , vous ne valez rien à autre chose.

I I I.

LE fils de Malherbe ayant été tué par Despiles , il voulut se battre contre lui ; & sur ce que ses amis lui représentoient qu'il y auroit de la folie à lui de se bat-

tre à l'âge de 73 ans , contre un homme qui n'en avoit pas 25 : c'est à cause de cela , leur répondit-il , que je veux me battre ; ne voyez-vous pas que je ne hafarde qu'un denier contre une pistole ?

IV.

UN homme de Robe & de Condition apporta un jour à Malherbe des Vers assez mauvais , qu'il avoit faits à la louange d'une Dame , & lui dit avant de les lui montrer , que des considérations particulières l'avoient engagé à les faire. Malherbe les lut avec mépris , & lui demanda lorsqu'il en eut fini la lecture , s'il avoit été condamné à faire ces Vers ou à être pendu.

V.

UN Poëte de Province pria Malherbe de corriger une Ode au Roi qu'il avoit faite , & la lui laissa pour cela : quand il vint la lui redemander , Malherbe lui dit qu'il n'y avoit que quatre mots à y ajoû-

ter. Le Poëte l'ayant prié de lui faire l'honneur de les écrire lui-même, il prit la plume, & mit au dessous du titre, Odeau Roi, ces mots *pour torcher*, &c. plia le papier & le rendit au Poëte, qui le remercia un million de fois, & partit sans voir ce qu'il avoit écrit.

VI.

UN des amis de Malherbe se plaignant à lui, qu'il n'y avoit des récompenses que pour ceux qui servoient le Roi dans ses Armées & dans les affaires, & qu'on abandonnoit ceux qui excelloient dans les belles Lettres; il répondit que c'étoit agir fort prudemment, & qu'un bon Poëte n'étoit pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles.

VII.

MALHERBE avoit une façon de corriger son Valet, qui étoit plaisante. Il lui donnoit dix sols par jour pour sa nourriture, ce qui étoit beaucoup en cetemps.

là, & vingt écus de gages par an. Quand il n'en étoit pas content, il lui faisoit une remontrance en ces termes : mon ami, quand on offense son maître, on offense Dieu; & quand on offense Dieu, il faut avoir l'absolution de son péché, jeûner & faire l'aumône; c'est pourquoi je retiendrai cinq sols de votre dépense, que je donnerai aux pauvres à votre intention.

VIII.

JAMAIS homme n'a dit plus que Malherbe ce qu'il pensoit. M. l'Archevêque de Rouen l'ayant prié d'entendre un Sermon qu'il devoit faire, Malherbe s'endormit au sortir de table; & comme le Prélat voulut l'éveiller pour le conduire au Sermon, il le pria de l'en dispenser, disant qu'il dormiroit bien sans cela.

IX.

UN soir que Malherbe se retiroit fort tard, il rencontra un Gentilhomme qui

Il vouloit entretenir de quelques nouvelles de peu d'importance ; il coupâ court, en lui disant : adieu, adieu, Monsieur ; vous me faites brûler ici pour cinq sols de flambeau, & tout ce que vous me dites ne vaut pas six blancs.

X.

MALHERBE trouva un jour un Conseiller au Parlement, qui pleuroit ; il lui demanda le sujet de son affliction : le moyen d'avoir de la joie, lui dit le Magistrat, après la perte qui vient d'arriver de deux Princes du Sang, par les mauvaises couches de Madame la Princesse : Monsieur, Monsieur, lui répartit Malherbe, cela ne doit point vous affliger, vous ne manquerez jamais de maître.

X I.

ON ne peut justifier Malherbe d'une certaine bassesse d'ame & d'un intérêt fardide qui lui faisoient oublier les sentimens les plus naturels de l'humanité ; témoin l'Epitaphe de M. Dis.

Ci git Monsieur Dis ,
 Plût à Dieu qu'ils fussent dix ,
 Mes trois sœurs , mon pere & ma mere ;
 Le grand Eléazar mon frere ,
 Mes trois tantes & Monsieur Dis ,
 Vous les nommé-je pas tous dix.

XII.

LE Savant M. de Meziriac , accompagné de deux ou trois de ses amis , apportant à Malherbe un Ouvrage qu'il venoit de faire , & ses amis louant ce Livre comme fort utile au public , ce Poëte leur demanda s'il feroit amender le pain.

XIII.

QUAND on parloit à Malherbe des affaires d'Etat , il avoit toujours ce mot à la bouche ; qu'il ne falloit point se mêler de la conduite d'un Vaisseau où l'on n'étoit que simple passager.

XIV.

MALHERBE avoit un grand mépris pour les hommes en général ; & après

avoir fait le récit du péché de Caïn & de la mort de son frere Abel , il disoit : Voilà un beau début ; ils n'étoient que trois ou quatre au monde, & l'un d'eux va tuer son frere.

X V.

IL régnoit dans toutes les manieres de Malherbe une certaine bisarrerie qu'on lui passoit en faveur de son mérite. Il étoit assez mal logé , & n'avoit que 7 ou 8 chaises de paille : & comme il étoit fort visité de ceux qui aimoient les belles Lettres , quand les chaises étoient toutes remplies, il fermoit la porte par dedans ; & si quelqu'un venoit heurter , il lui crioit : *Attendez , il n'y a plus de chaises.*

X V I.

ON dit à Malherbe que M. Goulmin avoit rétabli la Langue Punique & qu'il en avoit déjà le *Pater*. Malherbe qui ne croyoit pas ce qu'on en disoit , parla aussi-tôt un langage , où il n'y avoit

point de sens; & en achevant, il dit: En voilà le *Credo*.

XVII.

QUAND on reprochoit à Malherbe l'inexactitude de la traduction qu'il avoit faite de quelques Ouvrages de Sénèque, il disoit qu'il n'appretoit pas les viandes pour les Cuisiniers; & qu'il se soucioit peu d'être loué par les gens de Lettres qui entendoient les Ouvrages qu'il avoit traduits, pourvû qu'il le fut par les gens de la Cour.

XVIII.

MALHERBE étoit accusé de se voler souvent lui-même. Le Cavalier Marin disoit de lui à ce propos: que c'étoit l'homme le plus humide, & le Poëte le plus sec qu'il eût jamais connu. Malherbe répondoit à ce reproche; que lorsqu'une porcelaine étoit à lui, il pouvoit la mettre tantôt sur la cheminée, tantôt sur son buffet, ou au dessus de sa porte.

XIX.

LES circonstances de sa mort montrent qu'il n'avoit guere de Religion. On eut beaucoup de peine à le résoudre à se confesser. Il disoit pour s'en dispenser qu'il n'avoit accoutumé de le faire qu'à Pâques. Celui qui l'y détermina fut Yvrande son élève. Il lui dit pour cela, qu'ayant fait profession de vivre comme les autres hommes, il falloit aussi mourir comme eux. Malherbe lui dit qu'il avoit raison, & envoya chercher le Vicaire de sa Paroisse. On dit qu'une heure avant que de mourir, après avoir été deux heures à l'agonie, il se réveilla comme en sursaut pour reprendre son Hôtesse, qui lui servoit de garde, d'un mot qui n'étoit pas bien François; & que comme son Confesseur lui en fit des réprimandes, il lui dit qu'il ne pouvoit s'en empêcher, & qu'il vouloit défendre jusqu'à la mort la pureté de la langue Fran-

çoise. On ajoûte que ce Confesseur lui représentait le bonheur de l'autre vie avec des expressions basses & peu correctes, & lui demandant s'il ne sentoît pas un grand desir de jouir bientôt de cette félicité ; Malherbe lui répondit, ne m'en parlez plus, votre mauvais style m'en dégoûte. Il a pourtant plu à M. Racan de faire passer Malherbe pour une espece de dévot, sous prétexte qu'une fois Madame de Malherbe son épouse, étant fort malade, il avoit fait vœu d'aller d'Aix à la Sainte Beume, tête nue, pour obtenir sa guérison.

XX.

LE Poëte Gombaut dressa une Epitaphe à Malherbe : la voici.

L'Appollon de nos jours, Malherbe ici
repose ;

Il a vécu long-temps sans beaucoup de
support.

En quel siecle ? Passant je n'en dis autre
chose.

Il est mort pauvre, & moi je vis comme
il est mort.

XXI.

BALZAC disoit que Malherbe avoit
dégasconné la Cour.

*THEODORE AGRIPPA,
D'AUBIGNÉ, né en Xaintonge l'an
1550, mort en 1630.*

I.

D'AUBIGNÉ, si célèbre par le Ba-
ron de Foeneſte, par la Confession
de Sanci, & par ses histoires, étoit fils
d'un Officier qui commandoit à Orléans
pour les Calvinistes, durant les guerres
de Religion. Son pere ayant été obligé
de faire un assez long voyage en Guien-
ne, pour les affaires de son parti, le
trouva extrêmement libertin à son re-
tour. Pour le punir & le corriger, il lui
envoya un habit de bure, & le fit con-
duire par toutes les boutiques de la
Ville, afin qu'il eut à choisir un Métier.

Le jeune homme prit cette mortification tellement à cœur, qu'il en eut une grosse fièvre, dont il pensa mourir. Dès qu'il fut guéri, il alla se jeter aux genoux de son pere pour lui demander pardon, & lui parla d'une maniere si touchante, qu'il tira les larmes des yeux de ceux qui étoient présens, & que le pere lui pardonna.

I I.

D'AUBIGNÉ ayant perdu son pere, son Curateur le voyant obstiné à ne plus étudier, & à embrasser le parti des armes, le mit en prison. Averti par quelques-uns de ses amis qu'ils partoient pour l'armée, le Prisonnier dont on emportoit tous les soirs les habits, descendit la nuit par la fenêtre de sa chambre avec ses draps, en chemise & les pieds nus, & alla les joindre en cet état. Leur troupe ayant rencontré quelques Catholiques, les attaqua, & les défit

après un léger combat. D'Aubigné y gagna une arquebuse, mais il ne voulut point prendre d'habit, & arriva au rendez-vous tout nud. Là, quelques Capitaines eurent soin de le faire habiller, & de lui donner des armes; & en leur faisant une obligation pour cette avance, il mit au bas de son écrit, ces mots : *à la charge que je ne reprocherai point à la guerre qu'elle m'a dépouillé, n'en pouvant sortir en plus piteux état que j'y entre.*

III.

HENRY III. pressant d'Aubigné d'écrire les annales de son regne : je suis trop votre serviteur, Sire, lui répondit-il, pour composer votre histoire.

I V.

UN jour que d'Aubigné contoit à M^r de Talcy ses infortunes, cet homme l'interrompit en lui disant : vous avez des papiers qui importent beaucoup au Chancelier de l'Hôpital, qui est mainte

nant retiré à sa maison près d'Estampes; & qui n'est plus bon à rien : si vous voulez que je lui envoie un homme pour l'avertir de ce qui est entre vos mains , je me fais fort de vous faire donner dix mille écus , soit par lui , soit par ceux qui voudroient s'en servir pour le ruiner. Sur cela , d'Aubigné fut chercher tous ces papiers , & les jetta dans le feu en sa présence ; & comme M. de Talcy l'en reprenoit vivement , d'Aubigné répondit : *je les ai brûlés , de peur qu'il ne me brûlassent ; car , j'aurois pû succomber à la tentation.* Le lendemain , le bon homme le prit par la main , & lui dit : quoique vous ne m'ayez pas ouvert vos pensées , j'ai de trop bons yeux , pour n'avoir pas découvert votre amour pour ma fille : vous la voyez recherchée de plusieurs qui vous surpassent en bien ; mais ces papiers que vous brûlâtes hier de peur qu'ils ne vous brûlassent , m'ont

déterminé à vous dire que je vous souhaite pour mon gendre.

V.

HENRI IV. ayant envoyé d'Aubigné en plusieurs Provinces, ne lui donna pour toute récompense que son portrait; d'Aubigné y mit au bas ce Quatrin :

Ce Prince est d'étrange nature,
Je ne fais qui diable l'a fait :
Mais il récompense en peinture
Ceux qui le servent en effet.

VI.

D'AUBIGNÉ mécontent d'Henri IV. quitta la Cour. Ce prince persuadé qu'il avoit perdu un fidele serviteur, le rappella auprès de lui par quatre Lettres consécutives que d'Aubigné jetta dans le feu en les recevant toutes : mais lorsqu'il eut appris que ce Prince, sur la fausse nouvelle qu'il avoit été fait prisonnier dans une entreprise sur Limoges, avoit mis à part quelques bagues de la Reine sa femme pour payer la rançon,

il se détermina à retourner à son service; ce qu'il fit aussi-tôt.

VII.

D'AUBIGNÉ s'étant retiré à Geneve pensa épouser en secondes noces une veuve d'une naissance distinguée. Pour éprouver son courage dans le temps qu'il l'a recherchoit, il lui annonça qu'il avoit été condamné à avoir le col coupé par un Arrêt qui avoit été rendu en France. Je m'estimerai fort heureuse, lui dit-elle, de partager votre destinée; l'homme ne séparera point ce que Dieu aura joint.

PAUL HAY DU CHATELLET,

*né en Bretagne l'an 1592, mort
en 1636.*

I.

MONSIEUR du Chatellet fut le premier qui lut un discours à l'Académie Française, suivant le règlement qu'on fit alors. Quoiqu'il fût accoutumé

à parler en public, il assura que jamais assemblée ne lui avoit paru plus redoutable que celle de l'Académie, & il se servit de la permission que le règlement donnoit à tous les Académiciens de lire leurs harangues s'ils vouloient, au lieu de les prononcer.

II.

LORSQU'ON fit le Procès à M. de Bouteville, du Chatellet composa pour lui un Factum qui fut trouvé également éloquent & hardi. Le Cardinal de Richelieu lui ayant reproché, que c'étoit condamner la justice du Roi : « Pardon-
» nez-moi, dit-il, c'est pour justifier la
» miséricorde, s'il a la bonté d'en user
» envers un des plus vaillans hommes
» de son Royaume. »

I I I.

UN jour qu'il étoit avec M. de S. Preuil, qui sollicitoit auprès du Roi la grace du Duc de Montmorenci, & qu'il

témoignoit beaucoup de chaleur pour cela, le Roi lui dit: Je pense que M. du Chatellet voudroit avoir perdu un bras pour sauver M. de Montmorenci. Il répondit: » Je voudrois, Sire, les » avoir perdus tous deux, car ils sont inu- » tiles à votre service, & en avoir sauvé » un qui vous a gagné des Batailles & » qui vous en gagneroit encore. »

I V.

Du Chatellet, au sortir de la prison où il avoit été mis pour n'avoir pas voulu être un des Commissaires du Maréchal de Marillac, alla à la Messe du Roi qui ne le regardoit point, & affectoit, ce me semble, de tourner la tête d'un autre côté, comme par quelque espece de honte de voir un homme qu'il venoit de maltraiter; il s'approcha de M. de S. Simon, & lui dit: » Je vous prie, Mon- » sieur, de dire au Roi que je lui par- » donne de bon cœur, & qu'il me fasse

» l'honneur de me regarder. M. de S. Si-
 » mon le dit au Roi, qui en rit, & le
 » careffa ensuite. »

V.

LORSQUE du Chatellet fut sorti de
 prison, le Cardinal de Richelieu, dont
 il avoit fait presque toutes les apolo-
 gies, lui fit quelque excuse sur sa déten-
 tion : » Je fais, lui répondit-il, grande
 » différence entre le mal que votre Emi-
 » nence fait, & celui qu'elle permet, &
 » je n'en serai pas moins attaché à son ser-
 » vice. »

 NICOLAS CLAUDE FABRI

DE PEIRESC, né à Aix l'an

1580, mort en 1637.

I.

PEIRESC dînant à Londres avec
 plusieurs hommes de Lettres, ne
 put jamais obtenir dispense à l'égard
 d'une santé que le docteur Thorius lui

porta. Le verre étoit d'une grandeur démesurée : c'est pourquoi Peiresc s'excusa long-temps, & alléqua mille raisons ; mais il fallut qu'il le vuidât. Avant que de le faire, il stipula que Thorius boiroit la santé qu'il lui porteroit à son tour. Dès qu'il eut bû ce vin, il fit remplir d'eau le même verre, & l'avalla après avoir porté cette santé au Docteur. Celui-ci, frappé comme de la foudre, pensa tomber de son haut ; & voyant qu'il n'y avoit pas moyen de s'en dédire, il jeta de profonds soupirs, il porta mille fois sa bouche sur les bords du verre, & il l'en retira autant de fois. Il appella à son secours tous les bons mots des anciens Poètes Grecs & Latins, & il fut presque toute la journée à vuidier ce maudit verre à plusieurs reprises. Le Roi ayant entendu faire ce narré, voulu tenir le conte de Peiresc lui-même.

II.

LE savant Henri de Valois, avoit lu dans un ancien Auteur, quelque chose sur le Port de la Ville de Smyrne, qu'il n'étoit guere possible de comprendre sans avoir vu la disposition des lieux mêmes. Il écrivit à M. Peiresc sa difficulté ; & celui-ci fit aussi-tôt partir un Peintre sur un Vaisseau de Marseille, qui alloit à Smyrne pour prendre le plan & la vue de son Port. Il envoya tout cela à M. de Valois, qui le remercia de ses soins, mais qui suivant sa coutume de ne trouver rien de bien, lui manda en même-temps qu'il n'étoit pas entièrement éclairci sur ce qu'il souhaitoit. M. Peiresc fâché d'avoir fait inutilement une dépense considérable, lui écrivit qu'il avoit tâché de le satisfaire, & que si cela ne suffisoit pas, il ne devoit s'en prendre ni à lui ni à son Peintre, mais à son propre esprit, qui n'étoit jamais content de rien.

FRANÇOIS MAYNARD,
né à Toulouse l'an 1582, mort
en 1646.

I.

COMME le genre de Poésie où Maynard a le mieux réussi est l'Epigramme ; un illustre Président du Parlement de Toulouse, appelé Caminade, lui donnoit tous les ans pour ses étrennes un Martial.

I I.

MAYNARD prit un ton fin & flatteur pour obtenir quelque chose du Cardinal de Richelieu, & pour se plaindre honnêtement de sa mauvaise fortune.

Armand, l'âge affoiblit mes yeux.
 Et toute ma chaleur me quitte ;
 Je verrai bien-tôt mes Ayeux
 Sur le rivage du Cocite ;
 Je serai bien-tôt des suivans
 De ce bon Monarque de France,
 Qui fut le pere des Savans

En un siècle plein d'ignorance,
 Lorsque j'approcherai de lui,
 Il voudra que je lui raconte
 Tout ce que tu fais aujourd'hui
 Pour combler l'Espagne de honte.
 Je contenterai son desir ;
 Et par le récit de ta vie
 Je calmerai le déplaisir
 Qu'il reçut au Camp de Pavie :
 Mais s'il demande à quel emploi
 Tu m'as occupé dans le monde,
 Et quel bien j'ai reçu de toi,
 Que veux-tu que je lui réponde ?

Rien, répondit le Cardinal de Richelieu. Cela paroît incroyable de la part d'un Ministre qui aimât extrêmement les Lettres, & qui fit du bien à des Poètes qui le méritoient infiniment moins que Maynard. On prétend que ce grand homme ne fit jamais rien pour cet Ecrivain, parce qu'il aimoit qu'on ne lui demandât rien, & qu'on lui laissât la gloire de donner de son propre mouvement.

III.

MAYNARD qui s'étoit retiré en Province, vint à Paris un peu avant sa mort. Dans les conversations qu'il avoit avec ses amis, dès qu'il vouloit parler, on lui disoit : *ce mot là n'est plus d'usage.* Cela lui arriva tant de fois, qu'à la fin il fit ces quatres vers :

En cheveux blancs il me faut donc aller
Comme un enfant tous les jours à l'école ?
Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
Lorsque la mort vient m'ôter la parole !

IV.

MAYNARD observe dans tous ses vers une construction simple, naturelle, où il n'y a ni transposition ni contrainte. Il me souvient, dit Pellisson, qu'un jour que j'allai le voir, je le trouvai qu'il écoutoit des vers de son fils, qui lui en faisoit la lecture. Il vint à un lieu où il y avoit je ne sais quel mot hors de sa place naturelle, qui faisoit quelque

espece d'équivoque, se pouvant rapporter également à ce qui suivoit & à ce qui précédoit. La force du sens pourtant ôtoit la difficulté, & le passage étoit assez clair. Il se le fit lire trois fois, feignant de ne le pouvoir entendre; & enfin, s'adressant à son fils: ah, mon fils, dit-il, à cette fois là, vous n'êtes pas Maynard! car ils n'ont pas accoutumé de ranger leurs paroles de cette sorte.

V.

MAYNARD avoit fait mettre sur la porte de son Cabinet cette inscription, qui témoignoit le dégoût qu'il avoit de la Cour & de son siecle:

Las d'espérer & de me plaindre,
Des Muses, des Grands, & du Sort;
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la desirer ni la craindre.

MAYNARD réussissoit merveilleusement d'après les originaux, mais il ne faisoit rien de bon lorsqu'il travailloit de

lui-même ; c'est pour cela qu'on a porté de lui le même jugement que Jules-César Scaliger avoit porté d'Erasme dans sa Poétique : *Homo ex alieno ingenio poeta, ex suo versificator.*

PIERRE DE MONTMAUR,
né en Limousin en 1576, mort
en 1648.

I.

MONTMAUR étoit riche, mais avare ; il disoit à ses amis : fournissez les viandes & le vin, & je fournirai le sel ; il le répandoit en effet à pleines mains aux bonnes tables où il se trouvoit.

II.

L'humeur satyrique de Montmaur n'avoit point de bornes, il étoit Lucien par-tout. Il en vouloit particulièrement aux méchans Poëtes. Un jour, à la table de M. de Mesmes, un Poëte de ce caractère faisoit sonner bien haut des vers

qu'il avoit composés à la Louange du Lapin; Montmaur, fatigué de son discours, lui dit brusquement : *ce Lapin là n'est pas de garenne, servez-en d'un autre.*

III.

Un Poëte qu'on appelloit le *Pegase* à cause de la vitesse qu'il affectoit dans ses compositions, fit une satyre contre Montmaur, qu'il dédia à Messieurs Pithou. La piece étant tombée entre les mains de Montmaur, il la renvoya à ces Messieurs avec ce vers de Virgile, *equo ne credite Teucris*: réplique d'autant plus juste que Messieurs Pithou étoient originaires de Troies.

IV.

Le Perroquet de Ménage est la meilleure de toutes les satyres qui ayent été faites contre Montmaur. Ce savant se contenta d'en rire, & de dire : » Bon, » je ne manquerai ni de vin pour me réjouir, ni de bec pour me défendre ;

& parce qu'on louoit beaucoup cette métamorphose, il ajouta : » ce n'est pas » merveille qu'un grand parleur comme » Ménage ait fait un bon Perroquet. »

V.

UN jour que Montmaur devoit dîner dans une maison, on convint que tout le monde lui romproit en visière, quelque sujet qu'il traitât. Un Avocat célèbre, fils d'un Huissier, étant à la tête du Parti ; dès que Montmaur parût, l'Avocat lui cria *guerre, guerre* ; Montmaur lui répondit, *Monseigneur, vous dégénérez bien ; votre pere s'enrouoit à crier paix, paix.*

VI.

M. de Vion d'Alibray a décrit dans les vers suivans ce qui lui étoit arrivé avec un Confesseur, à l'occasion de quelques vers qu'il avoit faits contre Montmaur, qu'il appelloit *Gomor.*

LITTÉRAIRES. 117

D'Alib. Révérend Pere Confesseur,
J'ai fait des vers de médisance.

Le Conf. Contre qui? *D'Alib.* contre un
Professeur.

Le Conf. La personne est de conséquence.

Contre qui? *D'Alib.* C'est contre Gomor.

Le Conf. Hé bien, bien; achevez votre
Confitor.

VII.

MONTMAUR étant un jour à table
avec un grand nombre de ses amis qui
parloient, chantoient & rioient tous à
la fois. Ah! Messieurs, dit-il, un peu de
silence, on ne fait ce qu'on mange.
Cela donna lieu à M. Dalibray de faire
l'Epigrame suivante :

Gomor étant à table avec certains pédans
Qui crioient & prêchoient trop haut sur la
vendange ;

Lui qui ne songe alors qu'à ce que font ses
dents :

Paix là, paix là, dit-il, on ne fait ce qu'on
mange.

VIII.

LINIERE reprochoit à Montmaur qu'il

dînoit souvent chez les autres : comment voulez-vous que je fasse , dit le Parasite, on m'en presse ? Je le crois bien , reprit Liniere ; il n'y a rien de plus pressant que la gourmandise.

IX.

MONTMAUR dînoit un jour chez le Chancelier Seguier , en desservant on laissa tomber un plat de potage sur lui. Il vit bien que cela étoit fait exprès ; il dit en regardant M. le Chancelier qu'il soupçonnoit lui avoir fait cette piece ; *summum jus , summa injuria* ; allusion ingénieuse qui roule sur ce que le Chancelier est le chef de la justice , & que *jus* signifie en latin deux choses , la justice & du bouillon.

X.

COMME Montmaur paroissoit insensible aux Epigrammes que ses contemporains faisoient contre lui , on fit pour lui une devise dont le corps est un âne

qui est dans les chardons jusqu'au ventre,
avec ces paroles , *pungant dum saturent.*

X I.

*Epigramme de Furetiere , contre
Montmaur.*

Montmaur ne trouve dans la bible
Rien d'incroyable ou d'impossible,
Sinon quand il voit que cinq pains
Rassasierent tant d'humains ,
Et que pour comble de merveilles,
Il en resta douze corbeilles.
Bon Dieu ! dit-il , pardonnez-moi ,
Le miracle excède ma foi ,
Sans doute le texte en ajoute ;
Que n'étois-je là pour le voir ?
Je ne crois pas que ton pouvoir
En eût fait rester une croûte.

X I I.

De toutes les plaisanteries qu'on fit
dans le temps contre le parasite Mont-
maur , sous le nom de *Mormon* , voici
les plus agréables , ou celles au moins
qui feront ici mieux placées.

Catalogue des œuvres de M. de More

mon, Conseiller du Roi, Gentilhomme de la Cuisine, & Controlleur général des festins de France, imprimés à Paris, chez Martin Mangeart, rue de la Huchette, à l'aloyau.

Panegyrique de la S. Martin & des Rois.

Réfutation d'une pernicieuse Doctrine introduite par un certain Cornaro Vénitien, & le Jésuite Lessius.

Examen & réfutation du dire de S. François Xavier, *satis est, Domine, satis est.*

Démonstration Physique, ou Preuve que les peuples du Septentrion ne sont pas plus robustes que ceux du Midi, & ne les ont souvent vaincus, qu'à cause qu'ils mangent davantage.

Traité des quatre repas du jour, leur étymologie, ensemble une recherche curieuse sur la façon de manger des anciens, où il est prouvé qu'ils ne mangeroient couchés sur des lits, que pour
montrer

montrer qu'il faut manger jour & nuit ,
& que qui mange dort , ou que le vé-
ritable repos se trouve à la table.

La vie des hommes illustres , Grecs
& Romains , comparées les unes aux
autres , où il est prouvé par le mot *per-
græcari* , que les Grecs l'ont toujours
emporté sur les Romains.

Commentaire sur le cinquieme apho-
risme d'Hippocrate , où il est dit , qu'il
est bien plus dangereux de manger peu
que trop , ensemble une sommaire réfu-
tation du passage qui porte que toute
réplétion est mauvaise.

Opuscules non sceptiques , contre cet-
te commune façon de parler , *les pre-
miers morceaux nuisent aux derniers*.

Démonstration Mathématique , où
l'Auteur fait voir par la propre expé-
rience de son ventre , qu'il y a du vuide
dans la nature.

De la précellence du *Benedicite sur laus Deo*.

Invective contre celui qui trouva le moyen de prendre les villes par famine , avec une éloge de M. le Marquis de la Boulaye.

Priere à S. Laurent pour le mal des dents.

Apologie du pere Goulu , contre Balzac.

Apothéose d'Apicius.

Traité de toutes les Marchandises dont on goûte avant que de les acheter.

Manuduction à la vie parasitique, avec une explication & apologie de ce mot.

L'anti - pythagoricien , ou réfutation de la Doctrine de Pythagore , qui défendoit l'usage de toutes les viandes qui avoient eu vie.

Commentaire sur les loix de douze tables.

De la louable coutume introduite dans l'Eglise de manger de la chair depuis Noël jusqu'à la Chandeleur, avec une très-humble supplication à N. S. Pere de remettre la Chandeleur après Pâques.

Le Cuisinier expert.

Traité des bons chiens tourne-broches, aussi utile que ceux qu'on a faits jusqu'ici des chiens de chasse, ensemble une brieve & utile méthode de les dresser.

Requête à M. le Lieutenant Civil, à ce qu'il lui plaise faire défense aux Cabaretiers d'avoir des plats dont les fonds s'élevent en bosse, ce qui est une manifeste tromperie.

Autre Requête à Nosseigneurs du Parlement, tendante à ce qu'il leur plaise faire défense au fleur Morin, & autres faiseurs d'Almanachs, de prédire la famine, parce que cela fait mourir de peur.



Les avis de M. de Mormon ;

qui sont :

Avis aux Minimes, & autres Religieux, de contrefaire souvent les malades, pour avoir lieu d'être à l'infirmierie, & manger de la chair.

Avis aux Médecins, de donner dispense de faire le Carême à tous ceux qui la leur demanderont ; & avis à tout le monde de manger de la chair sans la demander.

Avis aux Cordeliers & tous Moines mendiants, ou autres, de ne manquer jamais d'exciter à la fin de leur Sermon, l'assistance à la Charité.

Avis aux gens riches & opulens, de tenir toujours bonne table, & de nourrir plutôt des hommes que des chiens.

Avis à Messieurs du Parlement, de prendre le nom de Cénateurs, où il est montré que les Romains n'ont triomphé

que par le mérite de ceux qui ont porté ce nom.

Avis à ceux qui font des marchés, de n'oublier jamais le pot-de-vin.

Avis aux gens de Confrairie, de n'oublier pas à faire festin après la Messe.

Avis aux Curés, de se trouver toujours aux Nôces & Baptêmes.

Avis à ceux à qui l'on présente quelque chose, de ne choisir jamais, de peur d'être obligés par civilité de prendre le pire.

Avis aux Capucins & autres Moines, hormis les Chartreux, de dîner hors de leur Couvent le plus souvent qu'ils pourront, parce qu'aussi-bien que les veilleurs, ils ne trouvent point de pire maison que la leur.

Avis aux Traiteurs, de mettre dindons pour faisans, & petits cochons pour agneaux, pour ce que chacun y fera son profit; le Traiteur, pour ce qu'il lui en

coûtera moins; & le traité, pour ce qu'il en aura plus à manger.

Avis aux laquais, de changer souvent les assiettes des niais, qui se les laissent emporter par civilité; & sur-tout de bien prendre leur temps que leur assiette soit bien chargée.

Problèmes de M. de Mormon.

On demande, s'il faut prendre Médecine, ou non?

Oui, pour ce que c'est avaler.

Non, pour ce qu'elle vuide l'estomac.

S'il faut curer ses dents, ou non?

Oui, pour les empêcher de pourrir.

Non, pour ce que c'est s'ôter quelque chose de la bouche.

S'il faut mâcher ou non?

Oui, pour ce que c'est jouir plus longtemps du plaisir de manger.

Non, pour ce que c'est toujours perdre quelques autres morceaux qu'on mangeroit bien cependant.

S'il faut se marier ou non ?

Oui , pour ce qu'on fait festin.

Non , pour ce que c'est prendre une femme qui mange tout le reste de sa vie la moitié du dîner.

S'il vaut mieux avoir une langue, que de n'en avoir point ?

Oui , pour ce que la langue sert à demander à boire & à manger.

Non , pour ce qu'elle emplit la bouche, & fait perdre le temps à parler à table.

S'il faut faire des sauces, ou non ?

Oui , pour ce que cela donne bon goût aux viandes.

Non , pour ce que cela ne sert qu'à faire manger aux autres, ce qu'on mangeroit bien sans sauce.

Lequel vaut mieux de danser, ou de chanter ?

Il vaut mieux manger.

Lequel vaut mieux de dîner ou de souper ?

Ni l'un ni l'autre : car il ne faut faire qu'un repas , mais qui dure tout le long du jour.

XIII.

Apophthegmes de M. de Mormon.

Il disoit qu'un œuf valoit mieux qu'une prune ; une grive que tous deux ; un pigeon que tous trois ; un poulet que tous quatre ; un chapon que tous cinq , & ainsi à proportion.

Un jour qu'il avoit bien soif , & qu'on ne trouva point d'autre vaisseau pour lui donner à boire qu'un seau plein de vin , il le tira tout d'une haleine , & *negavit se unquam jucundiùs bibisse* ; faisant allusion à ce Roi qui dit la même chose , contraint de boire dans le creux de la main , faute d'autre vase.

Comme on parloit un jour d'une grande mortalité : tant mieux , s'écria-t-il , plus de morts , moins de mangeurs ; ne reconnoissant point d'autres ennemis.

Allant un jour dîner chez un Evêque : *pastoris est pascere*, lui dit-il; Monseigneur, je viens dîner avec vous.

A un qui lui disoit un jour qu'il avoit les yeux plus grands que la panse; non pas, répondit-il, quand j'en aurois cent.

Il disoit que Pâques & Noël sont les deux meilleurs jours de l'année; Pâques à cause qu'il est le plus éloigné du Carême, & Noël parce qu'on y déjeûne dès minuit.

Il disoit qu'il est de la majesté d'un Roi de dîner à toutes ses tables.

Il comparoit les courtisans aux plats qu'un maître-d'hôtel met sur la table, dont les uns sont tantôt les premiers, & tantôt les derniers, & puis sont tous confondus, quand on vient à laver les écuelles.

Il appelloit les rots des propos de table.

A un qui lui reprochoit qu'il mangeoit autant que deux , il répondit que c'étoit à Sparte la marque des Rois.

A un qui lui demanda ce qu'il falloit faire pour se bien porter. Trois choses , répondit-il ; bien manger , bien manger , & encore bien manger.

A un qui lui dit un jour en mangeant du potage , qu'il se brûloit ; il repartit : oui , mais je mange.

Une fois qu'on lui reprochoit qu'il n'avoit pas dit *Benedicite* : j'ai tort , répondit-il , il le faut dire ; & là-dessus il fit rapporter toutes les viandes pour recommencer à dîner.

Comme on lui disoit une fois qu'il se falloit tenir à table sans se remuer , & sans prendre autre chose que ce qui est devant soi ; il répondit , que si les Espagnols n'eussent jamais voyagé , ils n'auroient pas gagné l'or des Indes.

Il disoit que pour faire que les jours

d'hiver fussent aussi grand que ceux d'été, il ne faut que jeûner jusqu'au soir.

Comme on lui demandoit pourquoi il cherchoit ainsi les festins ; il répartit : que c'étoit parce que les festins ne le cherchoient pas ; & il ajoûta que nos peres avoient appelé leurs festins du mot latin *festinare*, pour montrer qu'il se faut toujours hâter d'y aller.

Un jour que son Confesseur lui remontrôit que les Saints avoient bien eu de la peine à aller en Paradis en jeûnant : je crois bien , dit-il, il y a bien loin pour y aller sans manger.

Une autre fois qu'il étoit bien malade, & qu'on pensoit qu'il dû mourir ; comme on lui faisoit réprimande sur ce qu'il buvoit trop pour un homme qui devoit bientôt aller en l'autre monde ; il répondit : que c'étoit pour faire jambes de vin.



VINCENT VOITURE,

*né à Amiens l'an 1598, mort
en 1648.*

I.

VOITURE étoit fils d'un Marchand de vin, & ne buvoit que de l'eau : sa naissance lui fut souvent reprochée par des railleries & par de bons mots. Un jour qu'il entra par hasard dans une chambre où quelques Officiers étoient en débauche, il y en eut un qui lui fit ce couplet le verre à la main.

Quoi Voitur tu dégénere !
Hors d'ici magrebi de toi ,
Tu ne vaudras jamais ton pere ,
Tu ne vend du vin ni n'en boi.

II.

UNE autre fois on fit cette Epigramme sur ce qu'on croyoit qu'il recherchoit la fille d'un Pourvoyeur de chez le Roi, & qu'on parloit de le marier.

O que ce beau couple d'Amans
 Va goûter de contentemens !
 Que leurs délices seront grandes !
 Ils seront toujours en festin.
 Car si la Prou fournit les viandes ,
 Voiture fournira le vin.

III.

MADAME Desloges jouant au jeu
 des Proverbes avec lui , & voulant en
 rejeter quelqu'un des siens ; *cela ne vaut
 rien, dit-elle, percez-nous en d'un autre.*
 Le Maréchal de Bassompierre disoit : *Le
 vin qui fait revenir le cœur aux autres ,
 fait pâmer Voiture* , voulant dire qu'il
 appréhendoit d'être raillé sur ce sujet.

IV.

SEGRAIS disoit qu'il avoit vu trois
 personnes d'une naissance obscure mé-
 riter l'estime & l'amitié des Grands &
 des Princes : c'étoient Voiture , Miton
 & Gourville.

V.

VOITURE ayant offensé un Sei-

gneur de la Cour par un trait malin : celui-ci qui cherchoit l'occasion de se venger, voulut lui faire mettre l'épée à la main. La partie n'est pas égale, dit Voiture ; vous êtes grand, je suis petit ; vous êtes brave, je suis poltron ; vous voulez me tuer, eh bien je me tiens pour mort. Il fit rire son ennemi & le désarma.

V I.

Les Sonnets de Job & d'Uranie firent tant de bruit en leurs temps qu'on fera bien-aïse de les trouver ici.

Sonnet de Voiture.

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie,
L'absence ni le temps ne m'en sauroient gué-
rir,
Et je ne vois plus rien qui pût me secourir,
Ni qui fût rappeler ma liberté bannie.
Dès long-temps je connois sa rigueur infinie;
Mais pensant aux beautés pour qui je dois pé-
rir,
Je bénis mon martyr, & content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison par de foibles discours

M'invite à la révolte, & me promet secours :
Mais lorsqu'à mon besoin je veux me servir
d'elle,

Après beaucoup de peine & d'efforts impuif-
fans,

Elle dit qu'Uranie est seule aimable & belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

Sonnet de Benferade.

Job de mille tourmens atteint

Vous rendra sa douleur connue,

Et raisonnablement il craint

Que vous n'en foyez point émue.

Vous verrez sa misere nue,

Il s'est lui-même ici dépeint,

Accoutumez-vous à la vue

D'un homme qui souffre & se plaint.

Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances,

On voit aller des patiences

Plus loin que la sienne n'alla.

S'il souffrit des maux incroyables,

Il s'en plaignit, il en parla;

J'en connois de plus misérables.

La Cour & la Ville se partagerent
sur le mérite de ces deux Pieces. Il se

136 A N E C D O T E S

forma deux factions qui disputerent beaucoup & ne décidèrent rien. Les uns sous le nom de *Jobelins* suivoient l'étendard du Prince de Conti ; & les autres sous le nom d'*Uranins* avoient à leur tête Madame de Longueville ; ce qui fit dire à une personne très-spirituelle :

Le destin de Job est étrange
D'être toujours persécuté,
Tantôt par un démon & tantôt par un
Ange.

V I I.

MADAME de Sablé fort ami de Voiture , avoit accoutumée de lui reprocher en riant , qu'il avoit une vanité de femme ; ce qui marquoit bien son caractère.

V I I I.

VOITURE étoit de complexion fort amoureuse , & il se vantoit d'en avoir conté à toutes sortes de personnes depuis la plus haute condition jusqu'à la plus basse ; ou comme on a dit de lui , depuis

le sceptre jusqu'à la houlette, & depuis la couronne jusqu'à la cale.

IX.

VOITURE qui étoit grand joueur, & qui ne consultoit pas ses forces quand il jouoit, hasardoit au jeu des sommes considérables : il perdit sur sa parole chez Monsieur, quatorze cens louis ; il promit de payer le lendemain, & ne put rassembler que douze cens louis. Comme il se piquoit d'une exactitude scrupuleuse, & qu'il y attachoit son honneur, il écrivit en ces termes à Costar son meilleur ami.

« Envoyez moi, je vous prie, promptement deux cens louis dont j'ai besoin, pour achever la somme de quatorze cens que je perdis hier au jeu : vous sçavez que je ne joue pas moins sur votre parole que sur la mienne. Si vous ne les avez pas, empruntez-les ; si vous ne trouvez personne qui

» veuille vous les prêter, vendez tout
» ce que vous avez, jusqu'à votre bon
» ami Monsieur Paucquet; car abso-
» lument je veux deux cens pistoles,
» Voyez, avec quel empire parle mon
» amitié, c'est qu'elle est forte; la vôtre
» qui est encore foible, diroit je vous
» supplie de me prêter deux cens louis si
» vous le pouvez sans vous incommoder:
» je vous demande pardon, si j'en use si
» librement. »

Costar lui fit tenir ce qu'il deman-
doit, & lui renvoya sa promesse avec
cette réponse.

« Je n'aurois jamais cru avoir tant de
» plaisir pour si peu d'argent: puisque
» vous jouez sur ma parole, je garderai
» toujours un fonds pour la dégager. Je
» vous assure de plus qu'un de mes parens
» a toujours mille louis, dont je puis dis-
» poser comme s'ils étoient dans votre
» cassette. Je ne voudrois pourtant pas

» vous exposer par là à quelque perte
 » considérable. Un de mes amis me di-
 » soit hier, que feu son bien avoit été le
 » meilleur ami qu'il eût au monde. Je
 » vous conseille de garder le vôtre ; je
 » vous renvoie votre promesse. Je suis
 » surpris que vous en usiez ainsi avec
 » moi, après ce que je vous vis faire
 » l'autre jour pour M. Balzac. »

X.

VOICI un trait bien marqué de la gé-
 nérosité de Voiture. Balzac lui envoya
 demander quatre cens écus à emprunter :
 Voiture prêta galamment la somme ; &
 prenant la promesse de Balzac, que lui
 remit le Valet qui faisoit la commission,
 il mit au bas de l'acte : je souffigné con-
 fesse devoir à M. Balzac, la somme de
 huit cens écus, pour le plaisir qu'il m'a
 fait de m'en emprunter quatre cens. Il
 donna ensuite cette promesse au Valet,
 afin qu'il la portât à son maître. Voilà un

billet qui fait plus d'honneur à Voiture que ses plus belles Lettres.

X I.

VOITURE, qui étoit interprête de la Reine mere, fit dire un jour à un Ambassadeur étranger, des belles choses qui n'étoient point dans son discours; on le fit remarquer à Voiture, qui reprit brusquement: s'il ne le dit pas, il doit le dire.

X II.

LORSQUE la Marquise de Sablé apprit la mort de Voiture, elle dit: jusqu'à présent, je n'avois eu que de la crainte de la mort; mais puisqu'elle m'ôte Voiture, je la veux haïr jusqu'au tombeau.

*J E A N R O T R O U ,
né à Dreux l'an 1609, mort en 1650.*

I.

RO T R O U étoit joueur, mais il avoit une maniere singuliere pour

s'empêcher de perdre tout son argent à la fois, & afin de s'en conserver pour les besoins de la vie. Quand les Comédiens lui apportent l'argent de quelque-une de ses piéces, il le jectoit ordinairement sur un tas de fagots qu'il tenoit renfermés. Lorsqu'il avoit besoin d'argent, il étoit obligé de secouer ces fagots pour en faire tomber quelque chose, & la peine que cela lui donnoit, l'empêchoit de prendre tout à la fois, & lui faisoit toujours laisser quelque chose en réserve.

II.

ROTROU se préparoit à donner son *Vinceflas*, lorsqu'il fut arrêté & conduit en prison pour une dette qu'il n'avoit pû acquitter. La somme n'étoit pas considérable; mais Rotrou étoit joueur, & par conséquent assez souvent vis-à-vis de rien. Il envoya chercher les Comédiens, & leur offrit pour vingt pistoles sa Tra

gédie. Le marché fut bientôt conclu; Rotrou sortit de prison; sa Tragédie fut jouée, mais avec un tel succès, que les Comédiens crurent devoir joindre au prix qu'ils avoient payé, un présent honnête. On ignore si Rotrou l'accepta.

III.

TOUS les Poètes se liguerent contre le Cid. Il n'y eut que Rotrou qui refusa de se prêter à la jalousie du Cardinal de Richelieu. Aussi le grand Corneille l'appelloit-il son Pere.

IV.

LE grand Corneille disoit: M. Rotrou & moi ferions subsister des saltimbanques; pour marquer que l'on n'auroit pas manqué de venir à leurs pieces, quand bien même elles auroient été mal représentées.

V.

ROTROU étoit revêtu de toutes les Magistratures de la Ville de Dreux,

lorsqu'elle fut affligée d'une maladie épidémique. Pressé par ses amis de Paris de mettre sa vie en sûreté, & de quitter un lieu si dangereux, il répondit: que sa conscience ne lui permettoit pas de suivre ce conseil, parce qu'il n'y avoit que lui qui pût maintenir le bon ordre dans ces circonstances. Il finissoit sa Lettre par ces mots: ce n'est pas que le péril où je me trouve ne soit fort grand, puisqu'au moment où je vous écris, les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne qui est morte aujourd'hui. Ce fera pour moi quand il plaira à Dieu.

CLAUDE FAYRE DE VAUGELAS,
né à Chambéri l'an 1585, mort
en 1650.

I.

LE Cardinal de Richelieu ayant souhaité que l'Académie Française travaillât tout de bon à un Dictionnaire,

on lui témoigna que l'unique moyen d'avancer ce travail, étoit d'en charger principalement M. de Vaugelas, & de lui faire rétablir pour cet effet par le Roi, une pension de deux mille livres, dont il n'étoit plus payé. Le Cardinal ayant goûté cet expédient, Vaugelas l'alla aussi-tôt remercier. Le Ministre le voyant entrer dans sa chambre, s'avança vers lui; & lui dit: eh bien, Monsieur, vous n'oublierez pas du moins dans le Dictionnaire le mot de *pension*; non, Monseigneur, répondit M. Vaugelas, & encore moins celui de *reconnoissance*.

II.

VAUGELAS disoit qu'une mauvaise raison fait ordinairement moins de tort qu'un mauvais mot, parce qu'il n'y a que les gens à réflexion qui connoissent la fausseté d'un raisonnement; au lieu qu'un mauvais mot est remarqué de tout le monde.

III.

III.

VAUGELAS se forma sur l'histoire Romaine de Coeffeteau, & ne vouloit presque point recevoir de phrase qui n'y fut employée. Balzac dit à ce sujet, qu'au jugement de M. de Vaugelas, il n'y avoit point de salut hors l'histoire Romaine, non plus que hors de l'Eglise Romaine. Il lut dans la suite, les Traductions de d'Ablancourt, & il les prit pour le modele de la sienne.

IV.

VOITURE qui étoit fort ami de Vaugelas, le railloit quelquefois sur le trop de soin qu'il employoit à sa Traduction de Quinte-Curse. Il lui disoit qu'il n'auroit jamais achevé; que pendant qu'il en poliroit une partie, notre langue venant à changer, l'obligeroit à refaire toutes les autres: à quoi il appliquoit plaisamment ce qui est dit dans Martial de ce Barbier, qui étoit si long-temps à faire

une barbe , qu'avant qu'il l'eût achevée ; elle commençoit à revenir.

Eutrapelus Tonsor, dum circuit ora Luperci.

Expungitque genas, altera barba subit.

AINSI, disoit-il, *altera lingua subit.*

Au reste , cette Traduction reçut de grands applaudissemens ; & c'est à son sujet que Balzac dit que l'Alexandre de Quinte-Curſe étoit invincible , celui de Vaugelas inimitable.

V.

VAUGELAS s'étant trouvé mal , envoya un domestique appeller du ſecours : avant le retour de celui-là , un autre étant ſurvenu , trouva ſon maître qui rendoit un abcès par la bouche , & lui demanda tout étonné , ce que c'étoit ; à quoi Vaugelas répondit froidement & ſans émotion : vous voyez , mon ami , le peu que c'est que l'homme. Après ces paroles , il n'en prononça plus , & n'eut que quelques momens de vie.

RENÉ DESCARTES,
né en Touraine l'an 1596, mort
en 1650.

I.

ON songeoit tout de bon à donner un Arrêt contre la Philosophie de Descartes, lorsque Despréaux fit paroître le sien. C'est une bagatelle qui peut-être plus qu'aucune autre chose, a empêché que le Parlement n'en ait rendu un véritable. M. Boileau le Greffier, présenta cet Arrêt à signer au premier Président de Lamoignon avec beaucoup d'autres : comme c'étoit un Magistrat fort exact; il les examina les uns après les autres. Quand il fut tombé sur celui de Despréaux, il dit à Boileau : *ah ! voilà un tour de ton oncle.*

II.

ON disoit ordinairement à Paris, il y a quelque temps, que de tous les hom-

mes, Descartes est celui qui a le mieux rêvé.

III.

SAINT EVREMONT écrivoit à un de ses amis : on m'a dit que Descartes n'étoit pas l'inventeur du système des Automates, & qu'un Espagnol l'avoit prévenu. Je le crois sans preuve ; & je ne connois que les Espagnols qui puissent bâtir un pareil château.

IV.

LE pere MERSENNE, qui étoit correspondant de Descartes à Paris, ayant débité dans une assemblée de Savans, que Descartes travailloit à un système de Physique, où il admettoit le vuide. Ce projet fut sifflé généralement. Le Pere Mersenne écrivit que le vuide n'étoit pas alors à la mode en France, ce qui obligea Descartes à changer d'avis. Ainsi, l'exclusion du vuide devint par politique un des principes du nouveau système.

V.

LES Péripatéticiens, du temps de Descartes, disoient de lui, *doctissimus Geometer, Philosophus mediocris, Theologus nullus.*

VI.

UN Curé de Village avoit élevé quatre dogues : il appelloit l'un Aristote, l'autre Descartes. Il avoit donné à chacun un disciple, & avoit entretenu les deux parties dans une grande animosité. Aristote ne voyoit point Descartes, qu'il ne fût prêt à s'élançer sur lui pour le dévorer, & Descartes lui gardoit une haine pareille. Quand le Curé vouloit se divertir, il appelloit Aristote & Descartes ; chacun se rangeoit à sa place, Aristote à la droite, Descartes à la gauche, & chaque disciple se tenoit à côté de son maître. Le Curé parloit ensuite à Aristote, pour l'inviter à s'accommoder avec Descartes. Aristote par ses aboiemens

réitérés & ses yeux étincellans , disoit qu'il ne vouloit entendre à aucun accommodement. Il se tournoit ensuite du côté de Descartes , à qui il ne parloit pas avec plus de succès. Essayons , disoit-il ensuite , si en vous faisant conférer ensemble , vos esprits pourront se réunir ; il les faisoit approcher ; ils se parloient d'abord en aboyant doucement : il sembloit qu'ils se répondoient l'un à l'autre. Insensiblement ils aboyoient plus fort , & puis se battoient deux contre deux. Ils se seroient étranglés si le Curé , par l'autorité qu'il s'étoit conservée , ne les avoit séparés : le bon Curé prétendoit que c'étoit un image naïve des disputes des Philosophes.

VII.

LE P. Daniel , dans son voyage de Delcartes autour du monde , dit : il n'y a rien de plus édifiant que la lettre que ce Philosophe écrit aux Sorbonistes , en

leur dédiant ses Méditations ; & cela est si vrai , qu'un de mes amis ayant lu par hasard cette lettre chez moi , & voyant ensuite le titre de *Méditation* à la tête de l'ouvrage , me pria bonnement de lui prêter ce Livre spirituel, pour entretenir sa dévotion pendant la Semaine Sainte.

VIII.

ON conseilloit à M. Colbert de faire apprendre à son fils aîné la Philosophie de *Descartes*, & non l'ancienne Philosophie, qui étoit remplie de niaiseries & de folies. On m'a dit aussi, répondit ce Ministre, qu'il y a bien des fadaïses & des chimeres dans la nouvelle ; ainsi, continua-t-il, folie ancienne, folie nouvelle, je crois qu'ayant à choisir, il faut préférer l'ancienne à la nouvelle.

IX.

DESCARTES a porté le flambeau des Sciences, & il a été parmi nous ce que Socrate disoit qu'il étoit à Athènes, l'accoucheur des esprits.

L'Abbé Dezalleurs disoit que la raison avoit servi de Microscope à Descartes.

X.

DESCARTES avoit fait avec beaucoup d'industrie une machine automate pour prouver démonstrativement que les bêtes n'ont point d'ame , & que ce ne sont que des machines fort composées qui se remuent à l'occasion des corps étrangers qui les frappent , & leur communiquent une partie de leur mouvement. Ce Philosophe ayant mis cette machine sur un vaisseau ; le Capitaine eut la curiosité d'ouvrir la caisse dans laquelle elle étoit enfermée. Surpris des mouvemens qu'il remarqua dans cette machine qui se remuoit comme si elle eût été animée , il la jetta dans la mer croyant que c'étoit le diable.

LE Chevalier Digby , fameux Philosophe Anglois , ayant lu les écrits de

Descartes, résolut de passer en Hollande pour le voir. Il l'alla trouver dans sa solitude d' Egmond ; & après avoir raisonné long-temps devant lui sans se faire connoître, Descartes qui avoit lu quelques-uns de ses ouvrages, lui dit, qu'il ne doutoit point qu'il ne fut le célèbre M. Digby : & vous, Monsieur, répliqua Digby, si vous n'étiez pas l'illustre M. Descartes, vous ne me verriez pas venir exprès d'Angleterre pour avoir le plaisir de vous voir ; M. Digby dit ensuite à ce Philosophe qu'il feroit mieux de s'appliquer à chercher les moyens de prolonger la vie, que de s'attacher aux simples spéculations de la Philosophie. Descartes l'assûra qu'il avoit médité sur cette matiere, & que de rendre l'homme immortel, c'est ce qu'il n'osoit se promettre, mais qu'il étoit bien sûr de pouvoir rendre sa vie égale à celle des Patriarches. On n'ignoroit pas en Hol-

lande que Descartes se flattoit d'avoir fait cette découverte ; & l'Abbé *Picot* son disciple & son martyr, persuadé qu'il avoit trouvé ce grand secret, ne vouloit point croire la nouvelle de sa mort. Lorsqu'il ne lui fut plus permis d'en douter, il s'écria : C'en est fait, la fin du genre humain va venir.

XII.

UN grand Seigneur ignorant, voyant un jour Descartes qui faisoit bonne chere, lui dit : Eh ! quoi les Philosophes usent-ils de ces friandises ? Et pourquoi non, lui répondit-il, vous imaginez-vous que la nature n'ait produit les bonnes choses que pour les ignorans ?

XIII.

DESCARTES étant allé en Suede, où la Reine *Christine* l'avoit appelé, fut attaqué d'une fièvre continue avec une inflammation de poumon. *M. Chanut*, Ambassadeur de France, qui sortoit

d'une maladie semblable , voulut le faire traiter comme lui : mais la tête étoit si embarrassée, qu'on ne put lui faire entendre raison , & qu'il refusa opiniâtrément la saignée , disant : *Messieurs , épargnez le sang françois.* Il consentit à la fin qu'elle se fit ; mais il étoit trop tard, & il mourut dans sa 54^e année. La Reine avoit dessein de le faire enterrer auprès des Rois de Suede avec une pompe convenable , & de lui dresser un mausolée de marbre. Mais M. Chanut obtint d'elle, qu'il fût enterré avec plus de simplicité , & suivant l'usage des Catholiques. Son corps demeura à Stokolm jusqu'à l'année 1666 , qu'il en fut enlevé par les soins de M. d'Alibert , Trésorier de France , pour être porté à Paris , où il arriva l'année suivante. Il fut enseveli de nouveau, avec beaucoup de pompe, dans l'Eglise de sainte Genevieve du Mont.

DANS un café de Paris, un Carthésien & un Neutonien poussèrent la dispute jusqu'à se battre. Comme après qu'on les eut séparés, le Neutonien se plaignoit beaucoup des coups qu'il avoit reçus: Vous devez les pardonner à votre adversaire, lui dit un plaisant, il a été déterminé par une force supérieure; l'attraction a agi sur vous & sur lui; & malheureusement la force repoussante venant à manquer, vous l'avez attiré avec tant de violence qu'il est venu vous heurter & a enfilé une ligne droite vers le centre, au lieu de décrire habilement un cercle, comme il l'auroit dû faire, si la seconde direction ne lui eût pas malheureusement manqué.



JACQUES SIRMOND,

né à Riom l'an 1559, mort

en 1651.

I.

LE P. Vavasseur n'ayant trouvé qu'une faute dans un de ses ouvrages, consulta s'il falloit mettre *errata* ou *erratum*. Le P. Sirmond lui dit, donnez le moi, j'en trouverai encore une, & on mettra *errata*.

II.

QUAND on demandoit devant le P. Sirmond, quoique fort sobre, combien il falloit boire de coups dans un repas, il repondoit toujours.

Si bene commemini, causæ sunt quinque bibendi :

*Hospitiis adventus, præsens sitis atque futura,
Et veni bonitas, & qualibet altera cause.*

III.

ON montroit au P. Sirmond une grande Bibliothèque presque toute composée

de Livres imprimés à Lion; & au lieu d'en paroître content, il dit que pour faire là une Bibliothèque, il falloit commencer par brûler toute celle qu'il voyoit.

IV.

LES ouvrages du Pere Sirmond ne sont tous si parfaits, que parce qu'il n'a commencé à imprimer que dans un âge fort avancé. Ne vous pressez pas, dit ce savant homme à M. Huet, de rien donner au Public; il n'y a rien dans les sciences qui n'ait ses coins & ses recoins où la vûe d'un jeune homme ne perce pas; attendez que vous ayez 50 ans sur la tête pour vous faire Auteur.

V.

DANS une des cours du Collége des Jésuites de Paris, il y avoit un arbre sous lequel le P. Sirmon, le P. Saliant & d'autres s'entretenoient souvent. Cet arbre ayant été coupé, le P. Coffart fit cette épigramme qu'on n'a pas mise dans le recueil de ses Poésies.

Tot Patribus dilectam olim quæ præbuit um-
bram ,

Quæ Sirmonde tibi , quæ Saliande tibi ,

Heu ! nimium ingratis invisâ nepotibus arbor ,

Iceta gemit ferro , traclaque fune cadit .

Vestram , sæcla , fidem ! ô mores ! ô tempora !

Quantum ,

Deficimus , Patrum ne manet umbra quidem .

CLAUDE LÉTOILE ,

né à Paris l'an , 1596 , mort

en 1651 .

I.

UN jour que Gombauld & Ménage étoient chez Létoile , il s'y trouva un Provençal qui louoit extrêmement les vers d'un homme de sa Province. Si on avoit voulu le croire , c'étoit le meilleur Poëte de France. Létoile qui ne connoissoit pas ce Poëte , demanda à ces Messieurs s'ils le connoissoient , ils répondirent que non. Alors il prononça cet Arrêt : *Malheur à tout homme qui fait des*

vers, & qui n'est pas connu de M. Gombauld, de Ménage & de Moi.

I I.

LÉTOILE reprenoit hardiment & brusquement avec une sévérité outrée, ce qui ne lui plaisoit pas dans les choses qu'on exposoit à son jugement. On l'accuse d'avoir fait mourir de regret & de douleur un jeune homme qui étoit venu du Languedoc avec une Comédie qu'il croyoit un chef-d'œuvre, & où il fit remarquer clairement mille défauts. Une autre personne l'étant allé consulter sur une Tragédie, il en écouta la première & la seconde Scene sans rien dire; mais à la troisième où il y avoit un Roi qui ne parloit pas à son gré, *Ce Roi est ivre*, dit-il, en se levant, car autrement il ne tiendroit pas ce discours.



DENIS. PÉTAU, né à Orléans
en 1583, mort l'an 1652.

I.

LE Pere Pétau ayant été attaqué par le Ministre Oroi, ne voulut point repliquer, parce, que disoit-il, quand on écrit contre les Ministres, on est cause que leurs pensions sont augmentés.

II.

LE P. Pétau a eu une guerre fort longue & fort vive avec Saumaïse. Elle commença par ces étranges paroles que le Protestant lâcha contre le Jésuite en attaquant un endroit de son saint Epiphane, *sed de illius hominis ineptiis & inscientiâ nobis alius erit dicendi locus.*

III.

LORSQUE le Roi de Pologne envoya l'an 1645, cette Ambassade si solennelle pour demander en mariage la Princesse Marie de la maison de Man-

touë ; les Ambassadeurs , gens des plus illustres par leur naissance & par leur doctrine , vinrent au Collège des Jésuites ; & en entrant dans la cour , ils crièrent : *volumus videre clarissimum Petavium*. Le Pere Pétau faisoit alors une leçon de Théologie. Il parut avec un porte-feuille sous son bras ; répondit à leurs complimens Latins avec son éloquence ordinaire.

IV.

LE Pape Urbain VIII. appella le Pere Péteau à Rome pour le faire Cardinal. Ce Jésuite qui avoit autant de simplicité que d'érudition , fut si effrayé de cette résolution , qu'il en tomba malade très-dangereusement. Ses amis , touchés de l'état où il étoit réduit , eurent recours à l'autorité Royale. Louis XIII. à qui le nom du P. Péteau n'étoit pas inconnu , déclara qu'il ne vouloit pas qu'un homme qui faisoit tant d'honneur à son Royau-

me, en fût retiré. Cette nouvelle fit ce que les remèdes n'avoient pû faire ; le malade guérit. Peu après le Nonce travailla à faire lever la défense. Mais les Médecins du Roi, de M. le Duc d'Orléans, de M. le Prince de Condé, certifient que s'il entreprenoit le voyage, il mourroit en chemin. Alors les instances cessèrent.

V.

MONSIEUR Thoynard qui étoit si savant, disoit du P. Pétau, qu'il étoit capable de remplir le monde de Livres Originaux dans toutes les sciences.

VI.

IL ne se passoit point d'année, que le Pere Pétau ne relut une fois le Despartere d'un bout à l'autre, afin qu'il ne lui échappât rien dans ses Livres contre les regles & contre la Grammaire.

VII.

LE Pere Pétau fut visité la veille de

sa mort par Gui Patin. Celui-ci lui ayant dit qu'il n'avoit que quelques heures à vivre ; la joie que cette nouvelle causa au malade sembla le ranimer, il se leva sur son séant, se fit apporter un exemplaire du *Rationarium temporum*, demanda une Plume, écrivit sur la première page, *Guidoni Patino Medico clarissimo*, & le pria de recevoir son Livre, en lui disant : *Je vous dois un présent pour la bonne nouvelle que vous venez de m'apprendre.*

J E A N P I E R R E C A M U S,

né à Paris l'an 1582, mort

en 1652.

I.

MONSIEUR CAMUS, nommé à l'Evêché de Bellay à l'âge de 26 ans, ne s'occupa plus qu'à prêcher, à écrire contre les Moines, & à faire une infinité de Romans tous Chrétiens qui étoient fort recherchés alors, & dont

on ne se souvient plus depuis long-temps. Le Cardinal de Richélieu, pressé par les Moines de l'obliger à les laisser en repos, lui dit : je ne trouve aucun autre défaut en vous que cet acharnement que vous avez contre les Moines ; sans cela , je vous canoniserois. Plût à Dieu, M. répondit l'Evêque de Bellay , que cela pût arriver ; nous aurions l'un & l'autre ce que nous souhaiterions , *vous seriez Pape , & je serois Saint.*

II.

MONSIEUR de Bellay prêchoit un Lundi de Pâques aux Incurables , M. le Duc d'Orléans entra suivi d'un cortège considérable , & entr'autres de l'Abbé de la Riviere insigne flatteur , & de M. Tubeuf, Intendant des Finances. Après que Monsieur eut pris sa place, il fit prier M. de Bellay de recommencer son Sermon. L'Evêque obéit , & après l'avoir salué fort humblement , lui dit : Monsei-

gneur, Dimanche dernier, je prêchai le triomphe de J. C. à Jerusalem, Vendredi sa mort, hier sa Résurrection; & aujourd'hui je dois prêcher son pèlerinage à Emmaüs avec deux de ses Disciples. J'ai vû, Monseigneur, votre Altesse Royale dans le même état. Je vous ai vu triomphant dans cette Ville avec la Reine Marie de Médicis votre mere: je vous ai vu mort par des Arrêts sous un Ministre: je vous ai vu ressuscité par la bonté du Roi votre frere, & je vous vois aujourd'hui en pèlerinage. D'où vient, Monseigneur, que les Grands Princes se trouvent sujets à ces changemens? Ah! Monseigneur, c'est qu'ils n'écoutent que les flatteurs, & que la vérité n'entre ordinairement dans leurs oreilles, que comme l'argent entre dans les coffres du Roi, un pour cent.

M. Camus qui vit que plusieurs Abbés avoient cessé de prêcher, dès qu'on les

avoit fait Evêque, dit : *qu'un Evêché étoit un baillon.*

L'Evêque de Bellay disoit d'un homme qui étoit Musicien , Poëte , Peintre , & Astrologue, il est fou à quatre parties.

I I I.

MONSIEUR de Bellay prêchant la Passion à S. Jean en Greve , devant M. le Duc d'Orléans Gaston , s'apperçut que ce Prince étoit placé entre M. de Mercy & M. Bullion , Intendants des Finances. Il prit de-là occasion de faire cette exclamation équivoque. Ah ! Monseigneur , s'écria-t-il, quand je vous vois entre deux larrons, &c. Cela fut remarqué par une bonne partie de l'assemblée , qui ne put s'empêcher d'en rire. Monsieur qui dormoit , se réveilla en sursaut , demanda ce que c'étoit : ne vous inquiétez pas , lui dit M. de Bullion , en lui montrant M. de Mercy : c'est à nous deux qu'on parle.

IV.

UN jour que M. Camus prêchoit devant l'Archevêque.... dont les manieres étoient bizarres ; Monseigneur, lui disoit-il, quand je m'imagine votre tête, je crois voir une Bibliothèque. D'un côté je vois les Livres de Saint Augustin & de Saint Jérôme ; de l'autre côté, ceux de Saint Cyprien & de Saint Chrysostôme, & quantité de places pour en mettre d'autres.

• V.

DANS un Sermon que M. de Bellay faisoit aux Cordeliers, le jour de saint François, mes Peres, leur disoit-il, admirez la grandeur de votre Saint : ses miracles passent ceux du fils de Dieu. Jesus - Christ avec cinq pains & trois poissons, ne nourrit que cinq mille hommes une fois en sa vie ; & saint François avec une aune de toile, nourrit tous les
jours,

jours, par un miracle perpétuel, quarante mille fainéans.

VI.

MONSIEUR de Bellay prêchant dans l'assemblée des trois Etats du Royaume, un Sermon qu'il a fait imprimer, il parla ainsi : qu'eussent dit nos Peres, de voir passer les offices de Judicature à des femmes & à des enfans au berceau ? Que reste-t-il plus, sinon, comme cet Empereur ancien, d'admettre des chevaux au Sénat ? Et pourquoi non ? Puisque tant d'ânes y ont entré.

VII.

MONSIEUR Camus n'aimoit point les Saints nouveaux, & il disoit un jour en Chaire sur ce sujet : je donnerois cent de nos Saints nouveaux pour un ancien ; il n'est chassé que de vieux Saints.

MONSIEUR Camus refusa deux Evêchés considérables, qui lui furent offerts par le Cardinal de Richelieu, Arras &

Amiens ; la petite femme que j'ai épousée, disoit-il, est assez belle pour un Camus.

VIII.

MONSIEUR de Bellay se plaisoit à faire des allusions, quelques mauvaises qu'elles fussent. Prononçant un jour le Panegyrique de Saint Marcel, son Texte fut le nom Latin de ce Saint *Marcellus*, qu'il coupa en trois pour les trois parties de son Discours. Il dit qu'il trouvoit trois choses cachées dans le nom de ce grand Saint. 1^o. Que *Mar* vouloit dire qu'il avoit été une mer de charité & d'amour envers son prochain. 2^o. Que *cel* monroit qu'il avoit eu au souverain degré le sel de la sagesse des Enfans de Dieu. 3^o. Que *lus* prouvoit assez comme il avoit porté la lumière de l'Evangile à tout un grand Peuple, & comme lui-même, avoit été une lumière de l'Eglise, & la flamme ardente qui brûloit du feu de l'amour divin.

M. Camus ayant entendu prêcher M. Godeau sur la grace : j'ai, dit-il, entendu un Sermon de la Grace, prononcé de bonne grace, par M. l'Evêque de Grace.

M. Camus disoit qu'après leur mort, les Papes devenoient des Papillons, les Sires des Cirons : & les Rois des Roitelets.

I X.

CE que M. Camus dit un jour à Notre-Dame, avant de commencer son Sermon, est plus spirituel : messieurs, on recommande à vos charités une jeune Demoiselle, qui n'a pas assez de bien pour faire vœu de pauvreté.

X.

SAINTE François de Sales s'étant plaint un jour à M. Camus de son peu de mémoire, il lui répondit : vous n'avez pas à vous plaindre de votre partage ; puisque vous avez la très-bonne part, qui

est le jugement, dont je vous assure que je suis fort court ; à ce mot, saint François de Sales se mit à rire ; & l'embrassant tendrement, lui dit : je connois maintenant que vous y allez tout à la bonne foi. Je n'ai jamais trouvé qu'un homme avec vous, qui m'ait dit qu'il n'avoit guere de jugement. Mais ayez bon courage, l'âge vous en apportera assez: c'est un des fruits de l'expérience & de la vieillesse.

X I.

LE Cardinal de Richelieu demanda un jour à M. Camus son sentiment sur deux Livres nouveaux, dont l'un étoit le Prince de Balzac & l'autre le Ministre d'Etat de Sichon : Monseigneur, répondit-il, l'un ne vaut guere : & l'autre rien du tout.

X I I.

MONSIEUR de Bellay définissoit la politique, *ars, non tam regendi, quam fallendi homines.*

MONSIEUR de Bellay disoit qu'il étoit surpris de deux choses ; l'une que les Catholiques qui disent que l'Écriture est un Livre fort obscur , l'expliquent néanmoins si rarement dans leurs Sermons ; & l'autre que les Protestans qui disent qu'elle est claire comme le jour, se tuent cependant à l'expliquer dans leurs Livres.

CLAUDE DE SAUMAISE,

*né en Bourgogne l'an 1588 , mort
en 1653.*

I.

LA Reine de Suede , parlant de Saumaïse , disoit : qu'elle admiroit encore plus sa patience que son érudition , par rapport à ce qu'il avoit à souffrir de l'humeur impérieuse de sa femme , Anne Mercier.

§§§

H iij

I I.

MALGRÉ l'emportement qui regne dans les Ouvrages de Saumaise , c'étoit un homme facile , communicatif & tout à fait doux dans le commerce. Il se laissoit dominer par une femme hautaine & chagrine , qui se vançoit d'avoir pour mari , non pas pour maître , *le plus savant de tous les Nobles , & le plus Noble de tous les savans.*

I I I.

GAULMIN , Saumaise & Mauffac , trois savans fameux , s'étant rencontrés dans la Bibliothèque du Roi , Gaulmin , dit : nous tiendrions bien tête à tous les savans du Royaume. Saumaise répondit , dites de l'univers ; & moi seul , je vous tiendrois bien tête à tous deux.

I V.

SAUMAISE fut choisi pour défendre Charles I. Roi d'Angleterre contre ses ennemis. Voici comme il commence

cette Apologie: Anglois qui vous renvoyez les têtes des Rois comme des balles de paume, qui jouez à la boule avec des Couronnes, & qui vous servez de Sceptres comme des marottes.

*JEAN-LOUIS GUEZ DE
BALZAC, né à Angoulême l'an
1594, mort en 1654.*

I.

BALZAC étoit accablé par le grand nombre de lettres qu'on lui écrivoit; parce qu'outre qu'il composoit avec une extrême peine, il savoit qu'on montrait ses lettres, & qu'ainsi il falloit que rien n'y manquât. Voici comment il décrit son état à cet égard. » Il est la bute de tous
» les mauvais complimens de la Chrétienté, pour ne rien dire des bons qui
» lui donnent encore plus de peine. Il est
» persécuté, il est assasiné de civilités
» qui lui viennent des quatre parties du

» monde; & il y avoit hier au soir sur la
» table de sa chambre 50 lettres qui lui
» demandoient des réponses, mais des
» réponses éloquentes, des réponses à
» être montrées, à être copiées, à être
» imprimées. . . . A l'heure que je vous
» parle, dit-il, dans un autre endroit, il y
» a sur ma table une centaine de lettres
» qui attendent des réponses. J'en dois à
» des têtes Couronnées. » Comme il fut
le premier en France qui se fit un grand
nom pour ces sortes d'écrits, il en rem-
porta le titre de grand *Epistolier*.

I I.

DEPUIS que le Pere André, Feuilliant, eut commencé à écrire contre Balzac, ce grand écrivain fut en bute à des traits sans nombre. M. le Chancelier Séguier, n'ayant pas voulu permettre la publication d'un Livre contre cet homme illustre, il en reçut une lettre où l'on trouve ces paroles : » Tant qu'il ne se

» présentera au sceau que de ces gladia-
 » teurs de plume, ne soyez point avare
 » des graces du Prince, & relâchez un
 » peu de votre sévérité. Si la chose étoit
 » nouvelle, il se peut que je ne serois pas
 » fâché de la suppression du premier Li-
 » belle qui me diroit des injures : mais à
 » cette heure qu'il y en a pour le moins
 » une médiocre Bibliothéque, je suis
 » presque bien-aïse qu'elle se grossisse, &
 » prends plaisir à faire un mont-joie des
 » pierres que l'envie m'a jettées sans me
 » faire mal.

III.

BALZAC dit : le peuple aime les pro-
 diges ; les comètes sont plus regardées
 que le soleil.

IV.

LA réputation de Balzac étoit si gran-
 de, qu'on alloit de fort loin à sa terre de
 Balzac pour l'y voir. Les complimens
 qu'on lui faisoit étoient quelquefois fins.

guliers. Un de ces curieux commença un jour sa harangue en ces termes: Le respect & la vénération que j'ai toujours eue pour vous & pour Messieurs vos livres, &c.

V.

BALSAC, en parlant de Louis XIII. qui n'avoit point d'enfans, dit: qu'il ne pouvoit faire des coups d'état qu'avec la Reine. Ce mot tout à fait honnête, donna lieu à Charpentier de prodiguer à Balzac les épithetes d'obscène, d'impudent & d'étourdi.

VI.

MONSIEUR Balzac étoit toujours malade ou valétudinaire. Le Cardinal de Richelieu lui demanda un jour, s'il ne se portoit point mieux: M. de Bautru, sans donner à Balzac le temps de répondre, dit à ce Ministre: comment pourroit-il se bien porter? il ne parle que de lui-même, & à chaque fois, il met le

chapeau à la main : cela l'enrhume.

VII.

BALZAC, parlant de sa Sciatique, disoit : je suis d'un côté devenu si vaillant, que je ne ferois point un pas si j'étois poursuivi d'une Armée ; & de l'autre si glorieux, que quand le Pape me viendroit voir, je ne l'irois pas reconduire jusqu'à la porte.

VIII.

UN jour on reprochoit avec justice à Malherbe, qu'il ne donnoit des louanges à personnes, & qu'il n'approuvoit rien : il répondit, j'approuve ce qui est bon ; & pour marque que j'approuve quelque chose, je vous annonce que le jeune homme, qui a fait ces lettres, (il parloit de Balzac) sera le restaurateur de la langue Française.

IX.

BALZAC, travailloit difficilement ; aussi dans une de ces lettres s'écrioit-il

O bienheureux écrivains , M. de Saumaise en Latin , & M. de Scuderi en François ! j'admire votre facilité , & j'admire votre abondance ; vous pouvez écrire plus de Calepins que moi d'Almanachs.

X.

DESPRÉAUX disoit qu'il ne faut pas toujours juger du caractère des Auteurs par leurs écrits ; que Balzac , par exemple , feroit peur à pratiquer par l'affectation de son style ; au lieu que Voiture donne une idée si riante de ses mœurs , qu'il fait regretter à ses lecteurs de n'avoir pas vécu avec lui. Cependant Despréaux assurait , comme l'ayant sçu des personnes de la vieille Cour , que la société de Balzac , bien loin d'être épineuse comme ses lettres , étoit remplie de douceur & d'agrément. Voiture , au contraire , faisoit le petit souverain avec ses égaux , accoutumé qu'il étoit à fréquenter des Al-

esses, & ne se contraignoit qu'avec les Grands. La seule chose où se ressembloient ces deux Auteurs, c'est dans la composition de leurs lettres, dont la plus courte leur coûtoit souvent quinze jours de travail.

X I.

J'ALLAI voir, dit Menage, M. Balzac, & y trouvai plusieurs Sçavans; Desmarets l'Académicien y vint aussi. On parla de Poésie, & quelqu'un ayant dit que M. Desmarets étoit Poète, & qu'il excelloit à faire des vers: Je n'aime point les vers, dit M. de Balzac, en prenant la parole, à moins qu'ils ne soient bons au souverain degré. J'ai aussi le même goût pour la Prose, répondit M. Desmarets, & je n'en fais point d'estime à moins qu'elle ne soit excellente. La conversation continua, & chacun s'efforça de faire paroître ce qu'il savoit, & de bien parler; car, tout au contraire d'aujourd'

d'hui , on prenoit garde à parler correctement , à ne point faire de faute dans les entretiens d'assemblées Enfin , tout le monde s'étant retiré , je restai seul avec lui ; alors me prenant par la main : à présent que nous sommes seuls , me dit-il , parlons librement , & sans craindre de faire des solécismes. Je remarquai ce mot comme une bonne chose , & j'en fis part à plusieurs personnes.

XII.

LES Livres de Balzac, disoit son Apologiste , ne sont guere moins communs que l'air que nous respirons ; & il y a des Parlemens entiers qui les savent par cœur. Cette hyberbole & quelques autres ont fait croire que cette apologie qui avoit paru sous le nom de M. Ogier, étoit de Balzac lui-même.

XIII.

BALZAC dit que l'obscurité du style de Tertulien , est comme la noirceur de l'ébene qui jette un grand éclat.

XIV.

BALZAC parlant des Cardinaux dans le conclave , qui pour devenir Pape , feignent d'être mal , a dit plaisamment : ils ne sont jamais sans catarre ; & d'un Cardinal malade , il se fait toujours un Pape qui se porte bien.

XV.

LE prix d'éloquence que donne l'Académie Françoise , a été fondé par Balzac en 1654 ; divers obstacles empêchèrent que sa volonté ne pût être mise à exécution jusqu'en 1671 ; & comme son fonds avoit profité jusqu'alors , ce prix qu'il avoit fixé à deux cens livres , fut porté à trois cens. C'est une médaille d'or , qui d'un côté représente Saint-Louis , & de l'autre une couronne de Laurier avec ce mot : *à l'immortalité* , qui est la devise de l'Académie.

XVI.

QUELQU'UN a dit avec beaucoup de

justesse : on aime à louer Voiture , on est forcé de louer Balzac.

*JEAN-FRANÇOIS SARRASIN ,
né à Caen , mort en 1654.*

I.

SARRASIN étoit Secrétaire & favori du Prince de Conti. Ce Prince qui voyageoit souvent , étoit harangué presque par-tout où il passoit. Le Maire & les Echevins d'une Ville l'attendoient sur son passage, & lui firent leur harangue à la portiere de son carrosse. Le Harangueur demeura court à la seconde période , sans pouvoir retrouver le fil de son discours. Sarrasin sauta aussi-tôt de l'autre portiere en bas, & ayant fait promptement le tour du Carosse , se joignit au Harangueur & poursuivit la harangue , en la maniere à peu près qu'elle devoit être conçue, y mêlant des louanges si plaisantes & si ridicules , quoique très-sérieuses en apparence , que ce prince ne pouvoit s'em-

pécher d'éclater de rire. Ce qui fut de plus plaisant, c'est que le Maire & les Echevins remerciaient Sarrafin de tout leur cœur de les avoir tirés d'un si mauvais pas, & lui présentèrent le vin de la ville comme à M. le Prince de Conti.

II.

QUELQUE facilité qu'eût Sarrafin, le métier de bel esprit l'ennuyoit quelquefois; & il disoit agréablement: j'envie la facilité de mon Procureur qui commence toutes ses lettres par, *j'ai reçu l'honneur de la vôtre.*, sans que personne y trouve à redire.

III.

SARRASIN s'étoit marié; mais il paroît qu'il n'étoit pas content de son mariage. Il demandoit quelquefois très-sérieusement, si l'on ne trouveroit jamais le secret de perpétuer le monde sans femme.

IV.

LE Prince de Conti épousa Anne-Ma-

rie Martinosi , niece du Cardinal Mazzarin , à la persuasion de Sarrazin son Secrétaire , à qui le Cardinal avoit promis vingt mille écus. Quand le mariage fut consommé , le Cardinal se moqua de Sarrasin ; & pour comble de malheur , le Prince dégoûté , le chassa comme un homme qui l'avoit vendu au Cardinal. Ce traitement fut si sensible à Sarrasin , qu'il en mourut de honte & de douleur.

V.

SARRASIN étant mort à Pezenas , & Pélisson passant par cette Ville quatre ans après ; il se transporta sur la tombe de son ami ; l'arrosa de ses pleurs , fit célébrer un Service pour lui , & lui fonda un Anniversaire , tout Protestant qu'il étoit alors.

VI.

DESPRÉAUX disoit qu'il y avoit dans Sarrasin , la matiere d'un excellent esprit , mais que la forme n'y étoit pas.

VII.

QUOIQUE Péliſſon ſe fût déclaré hautement contre les préfaces, il ne laiſſa pas d'en faire une très-belle pour les ouvrages de Sarraſin. Il diſoit pour ſe juſtifier, qu'on pouvoit appliquer à ces ſortes de choſes, ce qu'un grand homme a dit autrefois des pompes funébrés, & des devoirs de la ſépulture : qu'il eſt honnête d'en prendre beaucoup de ſoin pour autrui, & de ne s'en m'êtré nullement en peine pour ſoi-même.

VIII.

LE Sonet ſuivant eſt la plus jolie choſe qu'aiſ fait Sarraſin.

Lorsqu'Adam vit cette jeune beauté,
Faité pour lui d'une main immortelle ;
S'il fâima fort ; elle de ſon côté,
Dont bien vous prend, ne lui fut pas
cruelle.

Cher Charleval, alors en vérité,
Je crois qu'il fut une femme fidèle ;
Mais comme quoi ne l'auroit-elle été ?
Elle n'avoit qu'un ſeul homme avec elle.

Or en cela nous nous trompons tous
deux :

Car bien qu'Adam fut jeune & vigou-
reux ,

Bien fait de corps & d'esprit agréable ,
Elle aimâ mieux pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du diable,
Que d'être femme & ne pas coqueter.

FRANÇOIS TRISTAN

L'HERMITE , né l'an 1601 ,

mort en 1655.

I.

LE Pere Rapin rapporte que quand
Modory jouoit le rôle d'Hérode
dans la Marianne de Tristan, le peuple
n'en sortoit que rêveur & pensif, faisant
réflexion sur ce qu'il venoit de voir, &
pénétré en même temps d'un grand plai-
sir ; en quoi, ajoute-t'il, on a vû quel-
que crayon grossier des fortes impressions
que faisoient la tragédie des anciens
Grecs. Mondory joua effectivement son
rôle avec tant de force qu'il en creva.

II.

TRISTAN étoit si mal à son aise, qu'on le voyoit sans manteau dans un temps où c'étoit une honte de n'en point porter. M. de Montmort, Maître des Requêtes, fit sur cela l'Epigramme suivante :

Elie, ainsi qu'il est écrit,
De son manteau comme de son esprit
Récompensa son serviteur fidele.
Tristan eût suivi ce modele ;
Mais Tristan qu'on mit au tombeau
Plus pauvre que n'est un Prophete,
En laissant à Quinaut son esprit de Poëte,
Ne pût lui laisser un manteau.

SALVIEN CYRANO DE BERGERAC,
né dans le Périgord l'an 1620, mort
en 1654.

I.

LA mauvaise réputation de Bergerac sur le fait de la Religion, donna occasion à une aventure assez plaisante. Un jour qu'on jouoit son Agrippine,

des badauds avertis qu'il y avoit des endroits dangereux, les virent tous sans émotion. Enfin, lorsque Séjan, résolu à faire périr Tibère, qu'il regardoit déjà comme sa victime, vient à dire sur la fin de la quatrième scène du quatrième acte :

Frappons, voilà l'Hostie.

ils s'écrierent aussitôt : ah le méchant ! ah le lâche ! comme il parle du Saint Sacrement.

II.

LE pédant joué de Cyrano de Bergerac, est la première pièce où l'on ait osé hasarder un Payfan avec le jargon de son Village. C'est aussi la première Comédie qui ait paru en prose depuis que Hardi & ses contemporains ont établi un Spectacle régulier à Paris.

III.

CYRANO de Bergerac étoit un grand fâcheux. Son nez, qu'il avoit tout dé-

figuré, lui a fait tuer plus de dix personnes. Il ne pouvoit souffrir qu'on le regardât, & il faisoit aussi-tôt mettre l'épée à la main. Il avoit eu bruit avec Montfleuri le Comédien, & lui avoit défendu de sa propre autorité, de monter sur le Théâtre d'un mois. A deux jours de là, Bergerac se trouvant à la Comédie, Montfleuri parut & vint faire son rôle à l'ordinaire. Bergerac du milieu du Parterre, lui cria de se retirer en le menaçant; & il fallut que Montfleuri, crainte de pis, se retirât. Bergerac disoit de Montfleuri : à cause que ce coquin est si gros, qu'on ne peut le bâtonner tout entier en un jour, il fait le fier.



*PIERRE GASSENDI, né dans le
Diocèse de Digne l'an 1592, mort
en 1656.*

I.

C E qui se passa au sujet d'un spectre vu plusieurs fois pendant la nuit à Marseille par le Comte & la Comtesse Dalais, est plaitant : Gassendi fut consulté là-dessus ; & après avoir profondément raisonné, il conclut que ce spectre avoit été formé par des vapeurs enflammées qu'avoit produit le soufflé du Comte & de la Comtesse. Cependant qu'étoit-ce que ce spectre ? une femme de chambre cachée sous le lit, qui faisoit de temps en temps paroître un phosphore. La Comtesse faisoit jouer cette Comédie pour engager son mari à quitter Marseille qu'elle n'aimoit pas.

I. I.

Un demi savant de fort peu d'esprit ;
se

se trouvant avec un grand nombre de gens de lettres , s'avisa de leur vouloir expliquer le système de la Métempicose. Comme il extravaguoit , Gassendi quoique fort doux & très-moderne , ne put s'empêcher de s'écrier : Pytagore disoit que les ames des hommes entroient après leur mort dans le corps des bêtes ; mais je ne croyois pas que l'ame d'une bête entrât dans le corps d'un homme.

III.

GASSENDI disoit que l'Astrologie judiciaire étoit un jeu, mais le jeu du monde le mieux inventé. Il avoit appris l'Astronomie en vue de l'Astrologie ; mais il y fut trompé tant de fois , qu'il l'abandonna pour se donner entièrement à l'Astronomie , qu'il la combattit par ses écrits, qu'il en détourna ses disciples : néanmoins il se repentit sur la fin de sa vie , de l'avoir fait , non qu'il eut changé de sentiment ; mais disoit-il , parce

que la plupart étudiant auparavant l'Astronomie pour devenir Astrologues, il s'appercevoit que plusieurs ne vouloient plus l'apprendre, depuis qu'il avoit décrit l'Astrologie.

I V.

GASSENDI partit de Paris pour la Provence, avec un homme extrêmement habile. Arrivés à Grenoble, ils descendirent à la même Hôtellerie. Le compagnon de Gassendi sortit de l'Auberge pour aller voir ses amis. Il en rencontra un qui, après les civilités ordinaires, lui dit qu'il alloit rendre visite à M. Gassendi. Le Parisien le pria de souffrir qu'il l'accompagnât; mais il fut surpris de se voir ramener à son Auberge, & plus encore quand il vit que cet excellent Philosophe étoit son compagnon. Il admira sa modestie, qui durant tout le voyage, ne lui avoit laissé échapper aucun mot qui eût put le faire connoître.

LE point précis de la nativité de Gassendi étant tombé entre les mains de Morin , le plus grand Astrologue de son siècle ; il décida , sachant le mauvais état de la santé du Philosophe , qu'il mourroit dans le courant de l'année 1650 ; prédiction qui fut absolument fautive : Gassendi ayant joui d'une santé parfaite cette année & la suivante. Bernier se moqua bien fort, à cette occasion de Morin, qui, pour se justifier, répondit qu'il n'avoit pas positivement assuré la mort de Gassendi, mais qu'il l'avoit seulement averti d'un péril mortel; que la peur de la prédiction l'avoit obligé à demander à Dieu avec plus d'ardeur, la conservation de sa santé, & que ses prières exaucées, avoient arrêté l'influence des astres, qui n'agissoient pas nécessairement.

GASSENDI ne mourut pas d'une manière édifiante ; un quart d'heure avant sa mort , il disoit à un de ses amis ; je ne fais qui m'a mis au monde , qu'elle étoit ma destinée , & pourquoi l'on m'en retire. Quel dommage qu'un si beau génie se soit refusé aux consolations qu'on trouve dans la Religion !

P I E R R E D U R Y E R ,
*né à Paris l'an 1605 , mort
en 1658.*

I.

DU RYER étoit aux gages des Libraires. On lui donnoit trente sols ou un écu pour la feuille de ses traductions. Le cent des grands Vers lui étoit payé quatre francs , & le cent des petits quarante sous.

II.

L'ABBÉ d'Aubignac , après avoir dit

beaucoup de bien de la Tragédie de du Ryer, intitulée *Ester*, ajoute que le succès en fut beaucoup moins heureux à Paris qu'à Rouen, & qu'on s'en étonna sans en savoir la cause. Mais pour moi, dit-il, j'estime que la Ville de Rouen étant toute dans le trafic, est remplie d'un grand nombre de Juifs, & qu'ainsi les Spectateurs prenoient plus de part dans les intérêts de cette piece toute judaïque, par la conformité de leurs mœurs & de leurs sentimens. D'autres ont pensé avec plus de probabilité que cela venoit de ce qu'on n'est pas si difficile dans les Provinces qu'à Paris.

III.

Du Ryer, dit un écrivain, traduisoit les Auteurs à la hâte, pour tirer promptement du Libraire Sommaville, un médiocre salaire qui l'aidoit à subsister avec sa pauvre famille dans un petit Village auprès de Paris. Un beau jour d'Eté,

nous allâmes plusieurs ensemble lui rendre visite. Il nous reçut avec joie, nous parla de ses desseins, & nous montra ses ouvrages ; mais ce qui nous toucha, c'est que ne craignant pas de nous laisser voir sa pauvreté, il voulut nous donner la collation. Nous nous rangeâmes sous un arbre : on étendit une nappe sur l'herbe ; sa femme apporta du lait, & lui des cerises ; de l'eau fraîche & du pain bis. Quoique ce régal nous semblât très-bon, nous ne pûmes dire adieu à cet excellent homme sans donner des larmes à sa vieillesse & aux infirmités dont il étoit accablé.

GUILLAUME COLLETET,

*né à Paris l'an 1596, mort
en 1659.*

I.

LE Cardinal de Richelieu qui l'aimoit, lui fit présent un jour de six cens livres pour six mauvais vers qu'il lui

avoit lus. Surquoi Colletet fit ce distique:

Armand, qui pour six vers m'as donné

• six cens livres,

Que ne puis-je à ce prix te vendre tous
mes Livres !

I I.

QUELQUES flatteurs disant au Cardinal de Richelieu, à l'occasion d'un heureux succès, que rien ne pouvoit résister à son Eminence, il leur répondit en riant : Vous vous trompez, & je trouve dans Paris même des personnes qui me résistent : Colletet, ajoûta-t-il, après avoir combattu hier avec moi sur un mot, ne se rend pas encore, & voilà une grande Lettre qu'il vient de m'en écrire.

I I I.

CE Poëte épousa de suite trois de ses servantes ; les gages qu'il leur devoit leur tenoit lieu de dot. Claudine étoit la dernière sous le nom de laquelle il faisoit des Vers. Il mourut avant elle : mais peu de temps avant sa mort, pour couvrir la

chose , il composa sept vers sous le nom
de cette femme , par lesquels elle protes-
toit qu'après la mort de son époux , elle
renonçoit à la Poésie.

Le cœur gros de soupirs , les yeux noyés de
larmes ,

Plus triste que la mort dont je sens les alarmes,
Jusques dans le tombeau je vous suis , cher
époux.

Comme je vous aimai d'une amour sans se-
conde ,

Comme je vous louai d'un langage assez
doux ;

Pour ne plus rien aimer , ni rien louer au
monde ,

J'enfvelis mon cœur & ma plume avec vous.

LE Pere Vavasseur , Jésuite , a rendu
ainsi ces Vers en Latin :

Alto corde gemens , & fletibus humida largis ,

Tristior horribili , pallidiorque nece ,

*Ad miserum bone te conjux sequor usque sepul-
chrum ,*

Et placet hinc nostram te quoque nosse fidem.

Tu mihi præcipuo semper dilectus amore ,

Tu mihi sat culto carmine dictus eras.

Quo neque amem quemquam posthac, nec laudibus ornem,

Condo lubens tumulo, cor, calamumque tuo.

IV.

L'ADMIRABLE tempérament que celui du complaisant M. Colletet, s'écrivit M. Chevrau ! nous ne l'avons jamais vu en colere ; & en quelque état qu'on le rencontrât, on eût jugé qu'il étoit content & aussi heureux que Sylla, qui se vantoit de coucher toutes les nuits avec la Fortune. Nous allions manger bien souvent chez lui, à condition que chacun y feroit porter son pain, son plat, avec deux bouteilles de Champagne ou de Bourgogne ; & par ce moyen, nous n'étions pas à charge à notre hôte. Il ne fournissoit qu'une vieille table de pierre, sur laquelle Ronsard, Jodelle, Belleau, Baif, Amadis, Jamin, &c. avoient fait en leur temps d'assez bon repas ; & comme le présent nous occupoit seul, l'ave-

nir & le passé n'y entroient jamais en ligne de compte.

J E A N M O R I N, de l'Oratoire, né à Blois l'an 1591, mort en 1659.

I.

LE Pape Urbain VIII. ayant formé le dessein de réunir à l'Eglise les Grecs & les autres Orientaux Schismatiques, fit venir à Rome de toute l'Europe, des Théologiens capables de répondre à ses vues. Le Pere Morin fut de ce nombre; mais à peine étoit-il arrivé, que le Cardinal de Richelieu le fit rappeler en France. On dit que ce Ministre qui avoit aimé cet Oratorien, témoigna à M. Harlay de Sancy, Evêque de Saint-Malo, qu'il étoit fâché de voir ce Savant si éloigné de lui. Le prélat qui étoit son ami, lui écrivit aussi-tôt de revenir, parce que le Cardinal de Richelieu pen-

soit à l'élever à quelque dignité ecclésiastique. Le Pere Morin ayant reçu sa Lettre, partit sans délai, & arriva à Marseille, sans en avoir reçu une seconde, que M. de Sancy lui écrivit par ordre du Cardinal, pour lui dire de ne point quitter Rome, où sa présence étoit nécessaire. On crut alors que tout cela n'étoit qu'un jeu du Cardinal, qui voulut se servir du ministère de M. de Sancy, pour faire revenir en France le Pere Morin, qui suivant ce qui lui avoit été rapporté, avoit parlé un peu librement de lui dans quelques conversations particulières.

I I.

LE Pere Morin fit imprimer, dit M. Simon, une satyre contre certains usages de la Congrégation de l'Oratoire, qu'il fit distribuer à ceux de ses Confreres qui étoient assemblés à Orléans pour les affaires du Corps. C'est un Libelle, con-

tinue M. Simon , à peu près semblable à celui que Mariana a composé contre la Société des Jésuites , & en particulier contre son Général Aquaviva. Ni l'un ni l'autre ne font honneur à leurs auteurs. Mariana , cependant , est plus excusable que le P. Morin : car le premier ne composa son ouvrage que pour son usage particulier , & avec de bonnes intentions ; au lieu que l'autre fit imprimer lui-même le sien.

III.

JE ne fais s'il faut croire ce que dit M. Simon , que le P. Morin avoit fait un recueil de tout ce qu'il avoit lu de mordant & d'injurieux dans les anciens Auteurs , pour s'en servir dans l'occasion ; & qu'il avoit une opiniâtreté si démesurée , que trois ans après la prise de la Rochelle , il soutenoit encore qu'elle n'avoit pas été prise , & que tous les bruits qui en avoient été publiés , n'étoient qu'un roman.

*PAUL SCARRON, né à Paris l'an
1610, mort en 1660.*

I.

VOICI le portrait que Scarron fait de lui-même. » Lecteur qui ne » m'as jamais vu, & qui peut-être ne » s'en soucie guere, à cause qu'il n'y a » pas beaucoup à profiter à la vue d'une » personne faite comme moi, sache que » je ne me soucierois pas aussi que tu me » visses, si je n'avois appris que quel- » ques beaux esprits factieux se réjouissent » aux dépens du misérable, & me dé- » peignent d'une autre façon que je ne » suis fait : les uns disent que je suis cul- » de-jatte ; les autres, que je n'ai point » de cuisses, & que l'on me met sur une » table, dans un étui, où je cause com- » me une pie borgne ; & les autres que » mon chapeau tient à une corde qui » passe dans une poulie, & que je le

» hausse & baisse pour saluer ceux qui
» me visitent. Je pense être obligé en
» conscience de les empêcher de mentir
» plus long-temps. J'ai trente ans passés ;
» si je vais jusqu'à quarante , j'ajouterai
» bien des maux à ceux que j'ai déjà
» soufferts depuis huit ou neuf ans. J'ai
» eu la taille bien faite , quoique pe-
» tite ; ma maladie la racourcie d'un
» bon pied. Ma tête est un peu grosse pour
» ma taille. J'ai le visage assez plein, pour
» avoir le corps décharné ; des cheveux
» assez pour ne point porter perruque,
» J'en ai beaucoup de blancs en dépit
» du Proverbe. J'ai la vue assez bonne
» quoique les yeux gros ; je les ai bleus.
» J'en ai un plus enfoncé que l'autre,
» du côté que je penche la tête. J'ai le
» nez d'assez bonne prise. Mes dents au-
» trefois perles quarrées , sont de cou-
» leur de bois , & seront bientôt de cou-
» leur d'ardoise. J'en ai perdu une &

» demie du côté gauche & deux & de-
» mie du côté droit, & deux un peu
» égrignées. Mes jambes & mes cuisses
» ont fait premièrement un angle obtus,
» & puis une angle égal, & enfin un
» aigu. Mes cuisses & mon corps en-
» font un autre ; & ma tête se penchant
» sur mon estomac, je ne ressemble pas
» mal à un Z. J'ai les bras raccourcis aussi
» bien que les jambes, & les doigts aussi
» bien que les bras. Enfin, je suis un ra-
» courci de la misere humaine. Voilà à
» peu près comme je suis fait. Puisque
» je suis en si beau chemin, je te vais
» apprendre quelque chose de mon hu-
» meur. J'ai toujours été un peu colere,
» un peu gourmand, & un peu paresseux.
» J'appelle souvent mon valet sot, & un
» peu après, Monsieur. Je ne hais per-
» sonne, Dieu vëuille qu'on me traite
» de même. Je suis bien aise quand j'ai
» de l'argent, je serois encore plus aise

» si j'avois de la santé. Je me réjouis
 » assez en compagnie ; je suis assez con-
 » tent quand je suis seul , & je supporte
 » mes maux assez patiemment.

I I.

QUELQU'UN étant chez Scarron , & voyant qu'il appelloit un petit enfant son neveu , lui demanda par quel endroit il lui étoit oncle , puisqu'il n'avoit que deux sœurs, & qu'elles n'étoient pas mariées. Il lui répondit qu'il étoit son neveu à la mode du Marais. Scarron logeoit dans la rue des douze Portes au Marais.

I I I.

LA Reine mere de Louis XIV. lui fit une pension de quinze cens livres : c'est pour cela qu'il prenoit toujours la qualité de Malade de la Reine.

I V.

SCARRON avoit fait donation à ses parens du peu de bien qu'il avoit, mais ses parens le lui rendirent, Il le vendit à

M. Nublé, qui lui en donna six mille écus, sans savoir précisément ce qu'il valoit ; & Scarron fut content du marché. Nublé alla voir ce bien qui étoit près d'Amboise ; & à son retour à Paris, étant allé voir Scarron, il lui dit : vous avez cru que votre bien ne valoit que dix-huit mille francs, il en vaut vingt-quatre, par l'estimation que j'en ai fait faire ; & M. Nublé l'obligea de prendre encore deux mille écus qu'il lui donna pour achever cette somme.

V.

SCARRON se maria en 1652. Il disoit de sa femme : je ne lui ferai point de sottise, mais je lui en apprendrai beaucoup. Quoique sans bien, il disoit encore qu'ils ne laissoient pas de vivre commodément avec son Marquisat de Quinet. C'est ainsi qu'il appelloit le revenu que lui apportoient les ouvrages que Toussaint Quinet imprimoit.

VI.

DANS sa dédicace de Dom Japhet d'Arménie , Scarron parle ainsi au Roi :
» Je tâcherai de persuader à votre Ma-
» jesté , qu'elle ne se feroit pas grand
» tort , si elle me faisoit un peu de bien :
» si elle me faisoit un peu de bien , je
» serai plus gai que je ne suis , je ferois
» des Comédies enjouées : si je faisois
» des Comédies enjouées , votre Ma-
» jesté en seroit divertie : si elle en étoit
» divertie , son argent ne seroit pas per-
» du. Tout cela conclut si nécessaire-
» ment , qu'il me semble que j'en serois
» persuadé , si j'étois aussi-bien un grand
» Roi , comme je ne suis qu'un pauvre
» malheureux. »

VII.

SCARRON étoit railleur ; mais il ne vouloit pas être raillé. Il ne le pardonna jamais à Madaillan , qui lui joua la pièce que je vais vous dire. Madaillan écrivit

à Scarron sous le nom d'une Demoiselle, feignant qu'elle étoit charmée de son esprit, & qu'elle n'auroit pas un plus grand plaisir que de le voir, mais qu'elle ne pouvoit se résoudre à aller chez lui. Après plusieurs Lettres, Madaillan, toujours sous le nom de la Demoiselle, feignit qu'elle lui donnoit un rendez-vous au Fauxbourg Saint Germain. Scarron ne manqua pas de s'y transporter du fond du Marais, où il demeuroit; mais il ne s'y trouva personne. Il ne fut pas plutôt de retour chez lui, qu'il trouva un billet, par lequel la prétendue Demoiselle s'excusoit bien fort de ce qu'un obstacle qu'elle n'avoit pas prévu, l'avoit empêchée de tenir sa parole. Il eut deux ou trois autres rendez-vous, dont le succès ne fut pas plus heureux. A la fin, s'étant apperçu de la fourberie de Madaillan, il ne parloit jamais de lui qu'avec de grosses injures.

VIII.

SCARRON aimoit à lire ses Ouvrages à ses amis , à mesure qu'il les composoit ; il appelloit cela *essayer ses Livres*.

IX.

SCARRON dit que la plus ancienne de toutes les plaintes , c'est celle des Poëtes sur le malheur du temps & sur l'ingratitude de leur siecle.

X.

SCARRON fut un jour surpris d'un hoquet si violent , que ceux qui étoient auprès de lui craignirent qu'il n'expirât. Cependant ce symptôme diminua. Le fort du mal étant passé : *Si jamais* , dit-il, *j'en reviens* , je ferai une belle satyre contre le hoquet. Ses amis s'attendoient à toute autre résolution que celle-là : mais il fut dispensé de tenir parole ; il ne revint point de cette maladie, & le Public a perdu la satyre qu'il se proposoit de composer. Peu avant que de mourir, comme

ses parens & ses domestiques étoient touchés de son état, & fondoient en larmes, il ne s'attendrit point de ce spectacle, comme mille autres feroient en pareil cas: *Mes enfans*, leur dit-il, *vous ne pleurerez jamais tant pour moi, que je vous ai fait rire.*

XI.

LOUIS XIV. regrettant Poisson I. comme un très-grand Acteur: Oui, dit brusquement Despréaux qui se trouva là par hasard avec Racine, il jouoit très-bien dans *Dom Japhet*, & telles autres Comédies de Scarron, oubliées même de la Province. Comme cela s'étoit dit devant Madame de Maintenon, Racine jugea en devoir avertir Despréaux, qui répondit tout franchement: Hé, quel est l'homme qui ne fait point de fautes!

XII.

DESPRÉAUX méprisoit extrêmement Scarron: Votre pere, dit-il un jour à M.

Racine le fils , avoit la foiblesse de lire quelquefois le Virgile Travesti & de rire ; mais il se cachoit bien de moi.

XIII.

BALZAC a dit de Scarron , qu'il avoit été plus loin dans ses maux que les Stoïciens , qui se contentoient de paroître insensibles dans les douleurs ; au lieu que Scarron étoit gai , & divertissoit tout le monde dans ses souffrances.

XIV.

SCARRON avoit si fort mis le Burlesque à la mode , que les Libraires ne vouloient plus imprimer que des ouvrages de cette nature : d'où vient qu'en 1649 , on imprima une piece mauvaise , mais sérieuse pourtant , avec ce titre , qui fit justement horreur à tous les honnêtes gens : *la Passion de Notre-Seigneur en Vers burlesques.*



MARC-ANTOINE GÉRARD DE
SAINT-AMAND, né à Rouen l'an
1593, mort en 1661.

I.

S AINT-AMAND avoit fait un Poëme, intitulé *Rome ridicule*. Petit en fit un autre, qui en étoit une imitation très-ingénieuse, & qu'il intitula, *Paris ridicule*. Ce Petit fut découvert assez singulièrement, pour l'Auteur de quelques Chansons impies & libertines qui couroient dans Paris. Un jour qu'il étoit hors de chez lui, le vent enleva de dessus une table de sa chambre, quelques quarrés de papier, qui tomberent dans la rue. Un Prêtre, qui passoit par-là, les ramassa; & voyant que c'étoit des Vers impies, il va les remettre sur le champ entre les mains du Procureur du Roi. Au moyen des mesures qui furent prises, Petit fut arrêté dans le moment qu'il rentroit, &

P'on trouva dans ses papiers , les brouillons des Chançons qui courroient alors. Malgré tout ce que purent faire des personnes du premier rang , que sa jeunesse intéressoit pour lui , il fut condamné à être pendu & brûlé.

II.

MONSIEUR Broffete dit que S. Amand avoit fait un Poëme de la Lune , dans lequel il louoit Louis XIV. sur-tout de savoir bien nager ; mais que ce Prince ne put souffrir la lecture du Poëme , & que l'auteur ne survécut pas long-temps à cet affront.

III.

MAYNARD fit l'Epigramme suivante ; contre Saint - Amand , Gentilhomme verrier.

Votre noblesse est mince ;
Car ce n'est pas d'un Prince ,
Daphnis , que vous sortez :
Gentilhomme de verre ,
Si vous donnez à terre ,
Adieu les qualités.

IV.

ÉPIGRAMME de Gombault contre
Saint-Amand.

Tes vers sont beaux , quand tu les dis ;
 Mais ce n'est rien quand je les lis.
 Tu ne peux pas toujours en dire ,
 Fais en donc que je puisse lire.

CLAUDE QUILLET , né en
 Touraine vers le commencement du
 seizième siècle , mort en 1661.

I.

PENDANT que M. Laubarde-
 mont informoit de la possession des
 Religieuses de Loudun , où il avoit été
 envoyé par la Cour , le diable menaça d'é-
 lever le lendemain jusqu'à la voûte de
 l'Eglise quelqu'incrédule , s'il s'en pré-
 sentoit. Quillet qui entendit cela , ne dit
 mot : mais le lendemain à l'heure prise , il
 se présenta dans l'Eglise ; & en présence
 de Laubardemont & d'une grande affem-
 blée , il défia le diable de tenir parole ,

& protesta qu'il se moquoit de lui : de sorte , dit Sorbier , que le pauvre diable fut penaut , & toute la diablerie fut fort interdite. M. Laubardemont s'en scandalisa , & décréta contre Quillet , qui voyant que toute la momerie n'étoit qu'un jeu que le Cardinal de Richelieu faisoit jouer pour faire périr Urbain Grandier , jugea qu'il ne faisoit pas bon pour lui à Loudun ni en France. Il en sortit le plus promptement qu'il put , & passa en Italie.

II.

LA Callipédie de Quillet est un bel ouvrage. Quelque mécontentement qu'il eût , fit qu'il y inséra des Vers contre le Cardinal Mazarin. Ce Ministre l'ayant lu , fit avertir Quillet de lui venir parler : mais au lieu de lui témoigner du ressentiment , il se plaignit seulement avec douceur de ce qu'il l'avoit si peu ménagé dans ce Poëme. Vous savez , ajouta-

Et il, qu'il y a long-temps que je vous estime, & que si je ne vous ai pas fait du bien, c'est que des importuns m'obsèdent & m'arrachent les grâces; mais je vous promets que la première Abbaye qui vaquera, sera pour vous. Quillet, touché de tant de bonté, se jeta aux genoux du Cardinal, lui demanda pardon, & promit de corriger son Poëme de telle sorte, qu'il en seroit content, le suppliant dès-lors de vouloir bien souffrir qu'il le lui dédiât; ce que le Cardinal lui permit. En effet, il en fit faire une seconde édition, & le dédia au Cardinal, qui peu de temps auparavant lui avoit donné une Abbaye considérable.



GUILLAUME DE BREBEUF,*né en Basse-Normandie l'an 1618,**mort en 1661.*

I.

BREBEUF, dans sa jeunesse, n'avoit de l'inclination que pour Horace. Un de ses amis, nommé Gautier, fort bel esprit, n'avoit au contraire de l'attachement que pour Lucain, & le préféroit à tous les autres Poètes. Cette préférence caufoit souvent des disputes entr'eux. Mais à la fin, fatigué de toujours disputer, & de ne rien terminer, ils convinrent que chacun d'eux liroit le Poète de son compagnon, l'examineroit & en jugeroit avec équité. La chose fut faite comme elle avoit étoit résolue; & il arriva que M. Gautier ayant lu Horace, en fut si charmé, qu'il ne le quitta plus depuis, & que Brebeuf ayant lu Lucain, s'y abandonna de sorte,

qu'enivré de son génie , il devint aussi Lucain , que Lucain même , & encore plus dans la traduction qu'il nous en a donnée.

*FRANÇOIS LE METEL DE
BOIS-ROBERT , né à Caën l'an
1592 , mort en 1662.*

I.

BOIS-ROBERT étoit l'homme le plus agréable de son temps , & une espece de favori du Cardinal de Richelieu , qu'il délassoit par des contes charmans. Quand ce Ministre étoit malade , son Médecin , M. Citois, avoit coutume de lui dire : Monseigneur , nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre santé ; mais toutes nos drogues sont inutiles , si vous n'y mêlez un peu de Bois-Robert.

II.

BOIS-ROBERT étant tombé dans la

disgrace du Cardinal , l'Académie Française qui lui devoit la protection de cette Eminence , demanda son rappel : elle fit plus, elle eut recours à M. Citois, qui mit au bas de la première ordonnance qu'il eut occasion de faire à son malade, *recipe Bois-Robert*, ce qui réussit.

III.

BOIS-ROBERT aimoit le jeu avec passion, le Ménagiana nous a conservé une aventure remarquable qui lui arriva à ce sujet. Il perdit une fois dix mille écus contre le Duc de Roquelaure. Ce Seigneur qui aimoit l'argent voulut être payé, & ce fut Bautru qui fit l'accommodement. Bois-Robert vendit ce qu'il avoit, dont il fit quatorze mille francs. Bautru dit à Roquelaure en lui donnant cette somme, qu'il falloit qu'il remît le surplus, & que Bois-Robert en reconnaissance feroit une Ode à sa louange, mais la plus mauvaise qu'il pourroit.

Quand on saura dans le monde, ajouta-t'il, que le Duc de Roquelaure aura fait présent de seize mille francs pour une si méchante piece, que ne présumera-t-on pas qu'il eût fait pour une bonne ?

IV.

LE plaisir de la table étoit un vrai plaisir pour Bois-Robert, & il pensoit souvent aux bons repas. Un jour qu'occupé apparemment de pensées semblables, il passoit dans la rue St. Anastase près d'un homme blessé à mort, il s'entendit appeler pour le confesser; il s'approcha, & pour toute exhortation il lui dit: Mon camarade, pensez à Dieu, dites votre *Benedicite*, puis s'en alla.

V.

LE penchant que Bois-Robert avoit à rendre service, & l'accès favorable qu'on faisoit qu'il avoit auprès du Cardinal de Richelieu, faisoit qu'il étoit souvent importuné, sur-tout pour sa famille; c'est

ce qu'il marque dans une de ses pieces de
Vers qu'il commence ainsi :

Melchisédech étoit un heureux homme ;
Et son bonheur est l'objet de mes vœux ,
Car il n'avoit ni freres ni neveux.

VI.

BOIS-ROBERT mangeoit quelquefois chez M. le Cardinal de Retz , qui tenoit table ouverte. Un jour pour y avoir une place commode , il se tint en bas ; & à mesure qu'il voyoit arriver quelqu'un pour dîner , il disoit & *seize* ; voulant faire connoître par-là qu'il y avoit quinze personnes, & que celui qui arrivoit étoit le seizieme. Ce fut de cette maniere qu'il éloigna tous ceux qui se présenterent. Le Cardinal venant pour se mettre à table , fut fort étonné de voir si peu de convives : alors , Bois-Robert lui raconta de quelle maniere il s'y étoit pris pour les chasser , afin d'y avoir place ; & la chose passa en plaisanterie.

VII.

APRÈS la mort de M. Servien , Sur-Intendant des Finances , Bois-Robert fit des Vers contre lui. Un de ses amis les ayant lus , lui demanda de quoi il s'étoit avisé de faire des Vers contre ce Ministre ? C'est , lui répondit Bois-Robert , parce qu'il est mort.

VIII.

UN Laquais de Despréaux revenant de chez Bois-Robert , lui apprit que sa goutte avoit redoublé : il jure donc bien , dit Despréaux. Hélas ! Monsieur , repartit le Laquais , il n'a plus que cette consolation-là !

IX.

BOIS-ROBERT se vantant un jour à des Dames , qu'il avoit eu des commandemens fort honorables en France ; Ben-serade qui étoit présent , faisant mine de vouloir assurer ce que Bois-Robert venoit de dire , prit la parole , & dit :

cela est très-véritable, Mesdames ; Monsieur a eu des commandemens fort honorables en France ; tout Paris l'a vu commander pendant dix ans aux troupes du Marais & de l'Hôtel de Bourgogne. Bois-Robert étoit si souvent à cet Hôtel, que Ménage l'ayant appelé l'*Aumônier de l'Hôtel de Bourgogne*, le nom lui en resta toujours depuis.

X.

ON demanda un jour à Conrard, s'il croyoit l'Abbé de Bois-Robert bien dévot : je le crois, répondit Conrard, de l'humeur de ce bon Prélat, dont parle Tassoni, qui au lieu de dire son Breviaire, jouoit des bénéfices au trictrac.

XI.

CONRARD invitant Bois-Robert à publier ses Poésies, celui-ci lui représenta qu'elles pourroient bien n'avoir pas sur le papier, tout l'agrément qu'il avoit l'art de leur donner quand il les récitoit.

En récitant des Vers , je fais merveilles ;
Je suis, Conrard , un grand dupeur d'oreilles.

B L A I S E P A S C A L ,
né à Clermont en Auvergne l'an 1623 ;
mort en 1662.

I.

COMME Pascal durant les quatre dernières années de sa vie se trouvoit à tous les Saluts , visitoit toutes les Eglises où on exposoit des Reliques , & avoit un Almanach spirituel qui l'instruisoit de tous les lieux où il y avoit des dévotions particulières ; on a dit que la Religion rendoit les grands esprits capables de petites choses, & les petits esprits capables des grandes.

II.

QUELQU'UN a dit que la conduite , l'humilité , la mortification , la croyance de Pascal mortifioient plus les libertins que si l'on lâchoit sur eux une douzaine de Missionnaires.

III.

PASCAL disoit qu'il vaut beaucoup mieux s'attacher à faire sentir aux hommes la beauté & la majesté de la Religion, qu'à leur en démontrer séchement la vérité.

IV.

LE P. Daniel dans la réponse qu'il a faite aux lettres Provinciales, s'exprime ainsi: Les gens sages se sont moqués des Editeurs de Pascal, qui ont avancé qu'à l'âge de douze ans, sans avoir lu des livres de Géométrie, sans avoir eu des maîtres, sans y avoir pu donner que quelques heures de récréation, qu'on ne lui laissoit pas apparemment passer en solitaire, il étoit arrivé de suite à la 32^e. proposition d'Euclide. Un Jésuite se trouvant dans une assemblée, où l'on badinoit fort de cela, & où l'on se moquoit de cette fable, dit froidement; que les amis de Pascal lui faisoient en cela tout

au plus justice , & qu'ils n'en disoient pas encore assez ; & comme on le pressa de s'expliquer sur une chose qu'on voyoit bien qu'il ne disoit pas fort sérieusement , il ajouta qu'il lui sembloit que c'étoit très-peu de chose que cette hyperbole , quelque outré qu'elle parût , pour reconnoître l'obligation qu'ils lui avoient pour les Provinciales dans lesquelles il en avoit bien fait d'autres en leur faveur. Tout le monde en demeura d'accord , & on avoua qu'on ne pouvoit pas payer en meilleur monnoie les services que Pascal avoit rendus à ces Messieurs.

V.

LE Pere Petit Didier , Bénédictin , raconte que dans le temps que le Comte de Bussi étoit à la Bastille , les Jésuites le prièrent de répondre aux Provinciales , l'assurant de sa grace & de quelque chose de plus. Il ouvrit l'oreille à cette proposition ; on lui fournit des Mémoi-

res, il se mit à travailler, & déploya toutes les forces de son esprit pour faire quelque chose digne de sa réputation & de son sujet. Mais après quelques essais, il abandonna l'entreprise, & avoua qu'il étoit impossible d'y réussir.

VI.

PASCAL dit qu'il est rare que les grands Géomètres soient fins, & que les gens fins soient Géomètres.

VII.

UN jour qu'on parloit Littérature chez le Président de Lamoignon, Despréaux soutint les anciens à la réserve d'un seul moderne qui surpassoit à son gré les vieux & les nouveaux. Un Jésuite lui demanda quel étoit donc ce livre si distingué dans son esprit; il ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit: Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. Despréaux lui répondit en riant: Eh, Monsieur, vous

l'avez lu plus d'une fois ! Le Jésuite reprend & presse Despréaux de nommer cet Auteur si merveilleux , avec un air dédaigneux. Despréaux lui dit : Mon Pere , ne me pressez point. Le Pere continue : enfin Despréaux le prend par le bras , & le serrant bien fort , lui dit : *Eh bien , vous le voulez , c'est Pascal , morbleu. Pascal !* dit le Pere tout étonné ; *Pascal est beau autant que le faux le peut être. Le faux !* dit Despréaux , *le faux !* sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable. On vient de le traduire en trois langues. Le P. répond , il n'est pas plus vrai pour cela.

VIII.

LE Pere Bouhours s'entretenant avec Despréaux sur la difficulté de bien écrire en François , lui nommoit ceux de nos Ecrivains qu'il regardoit comme ses modes pour la pureté de la langue. Despréaux rejettoit tous ceux qu'il nom-

moit. Quel est donc selon vous , lui dit le P. Bouhours , l'Ecrivain parfait ? Mon Pere , reprit Despréaux , lisons les Lettres Provinciales , & croyez-moi , ne lisons pas d'autre Livre.

IX.

ON conserve précieusement dans la Bibliotheque de St. Germain-des-Prés , tous les papiers informes où on a trouvé les pensées de Paschal. On a pris soin de les coller l'une à côté de l'autre dans un livre de papier blanc , fort proprement relié. Ce n'est pas le monument le moins respectable de Paris.

*PIERRE DE MARCA ,
né dans le Béarn l'an 1594 , mort en
1662.*

I.

MONSIEUR de Marca , si célèbre par son Livre de la Concorde du Sacerdoce & de l'Empire , fut envoyé

avant d'être Evêque, dans la Catalogne, qui s'étoit mise sous la protection de la France. Il étoit chargé de prendre connoissance des affaires de la Justice, de la Police, des Finances & même de l'Armée. Il s'y fit aimer d'une maniere qui a peu d'exemples, comme il parut par les prieres & les pèlerinages qui se firent pour sa guérison, lorsqu'en 1644, il fut attaqué d'une maladie, qui le mit à l'extrémité. La Ville de Barcelone entr'autres, fit un vœu public à Notre-Dame de Montserrat, qui en est éloignée d'une journée, & y envoya en son nom, douze Capucins nuds pieds, sans sandales, & douze jeunes filles aussi pieds nuds, les cheveux épars, & vêtues de longues robes blanches. M. de Marca fut persuadé que ces vœux & ces prieres avoient obtenu sa guérison, & il ne quitta point la Catalogne sans aller faire ses dévotions à Montserrat.

II.

LE Cardinal de Retz , ayant donné sa démission de l'Archevêché de Paris en 1662, le Roi y nomma M. de Marca , qui mourut trois jours après avoir reçu ses Bulles , & avant d'avoir pris possession. Sa mort donna occasion à cette Epitaphe badine :

Ci git l'illustre de Marca ,
 Que le plus grand des Rois marqua ,
 Pour le Prélat de son Eglise ;
 Mais la mort qui le remarqua ,
 Et qui se plaît à la surprise ,
 Tout aussi-tôt le démarqua.

GAUTIER DE COSTES

*DE LA CALPRENEDE , né en
 Périgord , mort en 1663.*

I.

LA Calprenede fut Officier dans le Régiment des Gardes ; on dit qu'étant de service , il montoit souvent dans la salle de l'appartement de la Reine,

où il débitoit des histoires agréables , qui attiroient du monde auprès de lui , & que les femmes de la Reine , & même les Dames de la Cour, s'y arrêtoient pour l'écouter. La Reine se plaignant un jour à ses femmes de chambre , de ce qu'elles ne se rendoient pas exactement à leur devoir , elles lui répondirent qu'il y avoit dans la premiere salle de son appartement , un jeune homme qui contoit les histoires du monde les plus amusantes , & qu'on ne pouvoit s'empêcher de l'écouter : cela donna à la Reine , la curiosité de le voir , & elle en fut si contente , qu'elle lui donna une pension.

II.

LA Calprenede n'étant que Cadet dans le Régiment des Gardes , composa son *Silvandre* : de l'argent qu'il en eut , il s'habilla d'une maniere bizarre ; & comme on lui demanda le nom de son étoffe , il répondit que c'étoit du *Silvandre*.

III.

LA Tragédie de Mithridate, fut représentée la première fois le jour des Rois, ce qui donna lieu à une plaisanterie. A la fin de la pièce, Mithridate prend une coupe empoisonnée, & après avoir délibéré quelque temps, il dit en avalant le poison :

Mais c'est trop différer.

Un plaisant du Parterre, acheva ainsi le Vers,

Le Roi boit, le Roi boit.

IV.

LE Cardinal de Richelieu s'étant fait lire une Tragédie de la Calprenede, dit que la pièce étoit bonne, mais que les Vers étoient lâches. Cette réponse fut rapporté à l'Auteur, qui répliqua par cette faillie vraiment gasconne : *comment lâches ! dit-il, cadedis, il n'y a rien de lâche dans la maison de la Calprenede.*

V.

UNE Dame Espagnole, lisoit dans

Cléopâtre, une longue & tendre conversation, entre un amant & une amante: *que d'esprit mal employé, dit-elle, ils étoient ensemble, & ils étoient seuls!*

N I C O L A S P E R R O T
D'ABLANCOURT, né à Châlons-sur-Marne l'an 1606, mort en 1664.

I.

LES Traductions de M. d'Ablancourt furent reçues avec un applaudissement universel, & M. Vaugelas les trouva si belles, qu'il refit tout son Quinte-Curse sur ce modèle, quittant enfin le style de M. Coeffeteau, qu'il avoit admiré pour suivre celui de M. d'Ablancourt. C'est cet homme illustre & si savant en notre langue, qui a lui-même rendu ce témoignage; ayant écrit de sa main sur son manuscrit, qu'il avoit réformé & corrigé son ouvrage sur l'Arrian de M. d'Ablancourt, qui pour le style

historique , n'a personne à son avis qui le surpasse ; tant il est clair & débarrassé, élégant & court.

II.

D'ABLANCOURT ne voulut jamais travailler de lui-même , & se borna à faire des traductions. Quand on lui en parloit , il disoit qu'il n'étoit ni Prédicateur ni Avocat pour faire ou des Plaidoyers ou des Sermons ; que le monde étoit plein de livres de politique , que tous les discours de morale n'étoient que des redites de Plutarque & de Sénèque ; & que pour servir sa patrie , il valoit mieux traduire de bons Livres que d'en faire de nouveaux , qui le plus souvent ne disoient rien de neuf.

III.

D'ABLANCOURT n'avoit dans les commencemens d'autre conseil que M. Patru : depuis qu'il connut M. Conrard & M. Chapelain , il prenoit aussi leurs

avis ; mais sur-tout de M. Conrard , avec lequel il revoyoit tous ses ouvrages , & d'autant plus volontiers , que ne sachant ni Grec ni Latin , il lui donnoit moins de peine. Car lorsqu'il venoit à Paris pour faire imprimer , il étoit toujours pressé de s'en retourner ; & par cette raison quand on lui faisoit des difficultés , il s'en défendoit avec beaucoup de chaleur & comme en colere , parce que les difficultés lui donnoient à travailler , & reculoient par conséquent son retour ; & cette humeur le gagna si fort , que sur la fin de ses jours , & dans sa dernière traduction , il ne consultoit ou du moins ne croyoit plus personne. Ce n'étoit en lui ni présomption ni vanité , ce n'étoit que promptitude , & une envie précipitée de se décharger de son fardeau ; car du reste quand son livre étoit imprimé , il recevoit librement tous les avis qu'on lui donnoit , & pressoit même ses amis

de lui en donner, pour s'en servir à la seconde édition.

IV.

DE tous les Ecrivains de son temps, d'Ablancourt fut jugé le plus propre à écrire l'histoire du Roi. Il accepta la proposition qui lui en fut faite par l'ordre de M. Colbert, avec une pension de mille écus. Il alloit venir à Paris & s'y établir pour être à portée de recevoir les instructions dont il auroit besoin. Mais M. Colbert, lorsqu'il en rendit compte au Roi, ayant dit à Sa Majesté que d'Ablancourt étoit Protestant, tout fut rompu. Je ne veux point, dit le Roi, d'un historien qui soit d'une autre Religion que moi; ajoutant néanmoins qu'à l'égard de sa pension, puisque cet Ecrivain avoit du mérite d'ailleurs, il entendoit qu'elle lui fut payée.

V.

D'ABLANCOURT étoit fils d'un homme

me

me qui en sa vie avoit fait cent mille vers. Cependant, il n'en a jamais pu faire deux de suite, quoiqu'il eût, comme il disoit, le feu de trois Poètes.

V I.

D'ABLANCOURT avoit un Laquais, nommé Bassan qui vivoit avec lui dans une extrême familiarité. Il jouoit un jour & perdoit son argent. Bassan qui voyoit ce qui se passoit, le tire par le manteau & lui dit à l'oreille : Morbleu, vous perdez tout notre argent, & puis tantôt vous m'en viendrez battre. Il n'y eut perte qui tint, il fallut rire, & Bassan fit tout l'entretien & tout le divertissement du souper.

Épithaphe de M. d'Ablancourt.

L'illustre d'Ablancourt, repose en ce tombeau :

Son génie à son siècle a servi de flambeau ;
 Dans ses fameux écrits, toute la France admire,

Des Grecs & des Romains , les précieux trésors.

A son trépas on ne peut dire ,
Qui perd le plus des vivans ou des morts.

GUILLAUME BAUTRU,
né à Paris l'an 1588, mort
en 1665.

I.

MONSIEUR de Bautru, l'homme le plus célèbre de son temps par l'agrément de son esprit, étoit de l'Académie Françoise quoiqu'il n'eût rien écrit. Comme il avoit la réputation de dire rarement la vérité, Marigni disoit de lui qu'il étoit né d'une fausse couche, qu'il avoit été baptisé avec du faux sel, qu'il ne logeoit jamais que dans des Faux-bourgs, qu'il passoit toujours par de fausses portes, qu'il cherchoit toujours les faux-fuyans, & qu'il ne chantoit jamais qu'en faux-hourdon.

I I.

MONSIEUR de Bautru , pour savoir si un homme donnoit à manger , demandoit : *le vois-on à midi ?*

I I I.

BAUTRU n'aimoit pas Langeli , parce que ce dernier se faisoit toujours un plaisir de le railler. Un jour que Langeli étoit dans une compagnie , où il y avoit quelque temps qu'il faisoit le fou , M. de Bautru vint à entrer ; si-tôt que Langeli l'eut apperçu , il lui dit : vous venez bien à propos , Monsieur , pour me seconder , je me lassois d'être seul.

I V.

MONSIEUR de Bautru considérant un jour au dessus d'une cheminée , la Justice & la Paix en sculpture , qui se baisoient : *Voyez-vous* , dit-il , en s'adressant à un ami avec qui il étoit ; *elles s'embrassent , elles se baisent , elles se disent adieu , pour ne se voir jamais.*

V.

MÉNAGE ayant été abandonné de tous ses amis , dans une occasion importante , s'outint dans une compagnie , qu'il n'y avoit point d'honnêtes gens. Quelques jours après , un Laquais vint dire à Bautru , qu'un honnête homme demandoit à lui parler : *comment , coquin , un honnête homme* , dit M. Bautru , en lui donnant un coup de canne sur la tête , *qui t'a dit que c'est un honnête homme ? M. Ménage , qui est si savant , dit qu'il n'en connoît point , & toi tu prétends en connoître ?*

VI.

LE Duc d'Orléans se promenoit au Luxembourg , par une chaleur excessive. Bautru qui en étoit incommodé , & qui étoit découvert , s'avisa de dire , que les Princes n'aimoient personne ; le Prince prit aussi-tôt la parole , pour dire que ce reproche ne pouvoit pas le regarder , &

qu'il aimoit fort ses amis. Si votre Altesse ne les aime bouillis , reprit Bautru , elles les aime au moins bien rôtis.

VII.

BAUTRU disoit d'un certain Seigneur, qu'il étoit le Plutarque des faquins , parce qu'il n'entretenoit les gens que de contes bas.

VIII.

Un Poëte avoit envie de faire imprimer un Poëme qu'il avoit composé. Bautru , à qui il en demanda son sentiment, lui dit que l'ouvrage étoit long. Vous me feriez plaisir , reprit le Poëte , de me dire ce qu'il faudroit faire à cela , en retrancher la moitié , répliqua Bautru , & supprimer l'autre.

IX.

MONSIEUR de Bautru disoit qu'il ne falloit pas s'abandonner aux plaisirs , qu'il ne falloit que les côtoyer.

X.

MONSIEUR de Bautru ayant été envoyé en Espagne, alla à l'Escorial où il vit la Bibliothèque; & par une conférence qu'il eut avec le Bibliothécaire, il connut que ce n'étoit pas un habile homme: Ensuite il vit le Roi qu'il l'entretint des beautés de cette Maison Royale, & du choix qu'il avoit fait de son Bibliothécaire: il lui dit qu'il avoit remarqué que c'étoit un homme rare, & que Sa Majesté pouvoit le faire Sur-Intendant de ses Finances: Pourquoi, lui dit le Roi? Sire, ajouta-t-il, c'est que comme il n'a rien pris dans vos Livres, il ne prendra rien dans vos Finances.

XI.

QUELQU'UN étant allé voir Bautru dans le temps qu'il avoit la goutte, le trouva à table mangeant du jambon: Que faites-vous là? lui dit son ami; ne savez-vous pas que le jambon est con-

traire à la goutte ? Cela est vrai , lui répondit froidement Bautru , il est contraire à la goutte , mais il est bon pour le gouteux.

XII.

GOMEZ étoit un Poëte fort pauvre. Il se trouva un jour par hasard dans le Cabinet du Roi ; sitôt que M. Bautru l'eut apperçu , il s'écria : Comment ce misérable a-t'il pu passer par tant de portes fermées & gardées par des Suisses & des Huissiers , pour entrer en ce lieu , lui qui depuis dix ans n'a pu sortir de l'Hôpital , quoique les portes en soient toujours ouvertes.

XIII.

L'ABBÉ de la Riviere étoit allé à Rome pour tâcher d'être Cardinal , & en étoit revenu sans rien faire ; comme il avoit un fort gros rhume , Bautru dit , c'est qu'il est revenu sans chapeau.

XIV.

UN Président de Bordeaux, homme très-ennuyeux, alla voir un jour M. de Bautru. Le Laquais lui ayant dit que son maître y étoit, l'alla aussi-tôt avertir de cette visite : Comment, dit Bautru, tu as dit à cet importun que j'y étoit, va lui dire que je suis malade. Le Laquais s'acquitta de sa commission. Je veux lui tâter le poux pour voir la force de son mal, repartit le Président. Le Laquais effrayé vint apprendre à Bautru le mauvais succès de son artifice. Eh bien, lui dit son maître, va lui dire que je suis mort. Le Domestique porta en tremblant cette triste nouvelle au Président, qui tout affligé de cette nouvelle, s'obstina à voir Bautru pour lui donner de l'eau benite. Celui-ci eut à peine le loisir de se jeter dans un lit, & de s'envelopper d'un drap, où il joua le personnage d'un mort très-naturellement. Le Président,

après avoir fait plusieurs exclamations ,
fit au pied du lit sa priere qui dura près
d'une heure ; il alla enfin s'emparer d'un
grand bénitier qu'il apperçut dans la
ruelle , & il le versa jusqu'à la dernière
goutte sur le Comédien de la mort : il
s'en alla ensuite.

X V.

LA Reine avoit souvent demandé inu-
tilement à voir Madame de Bautru. Son
mari consentit un jour à la mener à la
Cour, après avoir averti qu'elle étoit
fort sourde, & lui avoir dit d'un autre
côté que la Reine avoit de la peine à en-
tendre. La Reine commença la scene
en criant à pleine tête, & M^{de} de Bau-
tru continuoit sur le même ton. Le Roy
qui avoit été averti par Bautru du myste-
re, rioit de tout son cœur. A la fin la Rei-
ne qui s'en apperçut, dit à Madame de
Bautru : N'est-il pas vrai, Madame, que
Bautru vous a fait croire que j'étois sour-

de? Ce que Madame Bautru lui avoua, Ah, le méchant, continua la Reine, il m'avoit dit la même chose de vous!

XVI.

MONSIEUR de Bautru fut bâtonné publiquement par l'ordre du Duc d'Epéron, sur lequel il avoit plaisanté. Desbarreaux voyant quelque temps après M. de Bautru avec un bâton, s'écria: M. de Bautru porte son bâton, comme S. Laurent son gril, pour nous faire souvenir de son martyre.

XVII.

LOUIS XIII. à la porte d'une petite ville, écoutoit impatiemment une harangue ennuyeuse. Bautru crut qu'il feroit plaisir au Roy d'interrompre l'Orateur: Monsieur, lui demanda-t-il, les ânes dans votre pays, de quel prix sont-ils? L'Orateur s'arrêta, & après avoir regardé Bautru depuis les pieds jusqu'à la tête: quand ils sont, lui répondit-il,

de votre poil & de votre taille , ils valent dix écus ; & il reprit le fil de sa harangue.

XVIII.

AMELOT rapporte que dans le temps qu'on l'assommoit , Bautru s'écria : Ah ! Messieurs , la vie , la vie. Trois mois après un de ces gens de main rencontrant Bautru dans l'Eglise de Notre-Dame , il lui dit par moquerie , ah Messieurs , la vie , la vie ! Bautru , au lieu de se fâcher , répondit plaisamment : je n'ai jamais vu d'écho pareille à celui-ci , qui répète ce qu'on dit trois mois après.

XIX.

BAUTRU disoit que le cabaret étoit un lieu où l'on vendoit la folie par bouteille.

XX.

BAUTRU dit au Sur-Intendant des Finances Desmery , en lui présentant un Poëte : Voilà un homme qui vous don-

nera l'immortalité; mais il faut que vous lui donniez de quoi vivre. Monsieur, lui répondit Desmery, louer un Sur-Intendant des Finances, c'est provoquer le peuple à se déchaîner contre lui; c'est réveiller le chat qui dort. Si le Poëte que vous m'amenez avoit le secret de faire taire le peuple durant ma vie seulement, je lui donnerois de quoi vivre bien à son aise. Puis, adressant la parole au Poëte : Monsieur, lui dit-il, je vous ferai plaisir en tout ce que je pourrai, mais à la charge que votre muse sera muette pour moi; les Sur-Intendans ne sont faits que pour être maudits.

X X I.

LES quatre diseurs de bons mots du regne de Louis XIII. étoient Engevin, le Prince de Guimené, Bautru, le Comte de Lude, & le Marquis de Jarzet.



*JEAN OGIER DE GOMBAULD ,
né en Xaintonge sur la fin du seizieme
siecle , mort en 1666.*

I.

GOMBAULD étoit né cadet d'un quatrieme mariage. Il avoit coutume de le dire lui-même en badinant , pour s'excuser de ce qu'il n'étoit pas riche.

II.

IL présenta un jour au Cardinal de Richelieu des vers de sa composition. Le Cardinal en les lisant , dit : voilà des choses que je n'entends pas. Il répondit aussi-tôt : ce n'est pas ma faute : à quoi cette Eminence voulut bien ne pas prendre garde.

III.

UNE mere affligée de la mort de son fils unique , pria Gombauld de lui faire une Epitaphe. Il lui fit celle-ci :

Colas est mort de maladie ;

Tu veux que j'en pleure le sort.

Que diable veux-tu que j'en die :

Colas vivoit, Colas est mort.

I V.

DANS les mémoires que Gombauld fournit pour former les statuts de l'Académie Française, il proposoit que chacun des Académiciens fût tenu de composer tous les ans, une piece petite ou grande à la louange de Dieu : & M. Sirmond vouloit que tous les ans les Académiciens fussent obligés par serment à employer les mots approuvés par la pluralité des voix de l'assemblée. De sorte, que si cette loi eut été reçue, quelque aversion qu'on eut pu avoir pour un mot, il eut fallut nécessairement s'en servir, & qui'en eut usé d'autre sorte, auroit commis, non pas une faute, mais un péché. Ces deux idées ne furent pas suivies.

*G E O R G E S C U D É R I ,
né au Havre de Grace l'an 1603 ,
mort en 1667.*

I.

S C U D É R I disoit ordinairement pour s'excuser de la vitesse avec laquelle il travailloit , *qu'il avoit ordre de finir.* On peut le comparer à Magnon , dont il est parlé dans Despréaux , & qui avoit entrepris un Poëme intitulé *l'Encyclopédie* , qui devoit être d'environ trois cens mille vers. On lui demanda un jour quand son Poëme seroit achevé : *Il sera bientôt fait* , dit-il , *je n'ai plus que cent mille vers à faire* , & il le disoit fort sérieusement.

I I.

S C U D É R I étoit généreux , quoique pauvre. L'aventure qui lui arriva à l'occasion de son Poëme d'*Ataric* , en est la preuve. Voici comme Chevreau la rap-

porte. La Reine Christine m'a dit cent fois qu'elle réservait à M. Scudéri pour la dédicace qu'il lui feroit de son *Alaric*, une chaîne d'or de mille pistoles. Mais comme le Comte de la Gardie, dont il est parlé fort avantageusement dans ce Poëme, essuya la disgrâce de la Reine qui souhaitoit que le nom du Comte fût ôté de cet ouvrage, & que je l'en informai, il me repondit que quand la chaîne d'or feroit aussi grosse & aussi pesante que celle dont il est fait mention dans l'histoire des Incas, il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifié. Cette fierté héroïque déplut à la Reine, qui changea d'avis; & le Comte de la Gardie obligé de reconnoître la générosité de M. Scudéri, ne lui en fit pas même un remerciement.

III.

CE qu'on lit dans le voyage de Bachaumont & de Chapelle sur le Gouvernement de *Noire-Dame de la Garde* en

Provence , qu'avoit M. de Scudéri , est trop singulier pour ne pas trouver ici sa place. Une fine & maligne raillerie y regne comme dans tout le reste de ce Voyage. Après avoir dit que quelques-unes des précieuses de Montpellier croyoient M. Scudéri ,

Un homme de fort bonne mine,
Vaillant , riche , & toujours bien mis ;
Sa sœur une beauté divine ,
Et Féliçon un Adonis ,

On ajoute plus bas :

Mais il faut vous parler du Fort,
Qui sans doute est une merveille ;
C'est Notre-Dame de la Garde ,
Gouvernement commode & beau,
A qui suffit pour toute garde
Un suisse avec sa hallebarde ,
Peint sur la porte du Château.

» Ce Fort est sur le sommet d'un ro-
» cher presque inaccessible , & si haut
» élevé , que s'il commandoit à tout ce
» qu'il voit au dessous de lui , la plupart

» du genre humain ne vivroit que sous
» son plaisir.

Aussi voyons-nous que nos Rois ,
En connoissant bien l'importance ,
Pour le confier , ont fait choix ,
Toujours de gens de conséquence ;
De gens pour qui dans les alarmes
Le danger auroit eu des charmes ,
De gens prêts à tout hasarder,
Qu'on eut vu long-temps commander,
Et dont le poil poudreux eut blanchi
sous les armes.

» U N E description magnifique qu'on
» a fait autrefois de cette place , nous
» donna la curiosité de l'aller voir. Nous
» grimpâmes plus d'une heure avant que
» d'arriver à l'extrémité de cette mon-
» tagne , où l'on est bien surpris de ne
» trouver qu'une méchante mazure trem-
» blante, prête à tomber au premier vent.
» Nous frappâmes à la porte , mais dou-
» cement , de peur de la jeter par terre,
» & après avoir heurté long-temps , sans
» entendre même un chien aboyer dans

la cour.

Des gens qui travailloient là proche ,
 Nous dirent : Messieurs, là dedans
 On entre plus depuis long-temps ;
 Le Gouverneur de cette roche,
 Retournant en Cour par le coche ,
 A depuis environ quinze ans
 Emporté la clef dans sa poche.

» La naïveté de ces bonnes gens nous
 » fit bien rire , sur - tout quand ils nous
 » firent remarquer un écriteau que nous
 » lûmes avec assez de peine ; car le temps
 » l'avoit presque effacé.

Portion de Gouvernement,
 A louer tout présentement.

Plus bas en petit caractère ;
 Il faut s'adresser à Paris,
 Ou chez Conrard le Secretaire,
 Ou chez Courbé l'homme d'affaire,
 De tous Messieurs les beaux esprits.

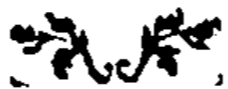
IV.

SCUDÉRI avoit beaucoup voyagé &
 se piquoit fort de noblesse. Voici comme
 il s'en explique dans une préface : » Tu

» couleras aisément dit-il au Lecteur ;
 » par-dessus les fautes que je n'ai point
 » remarquées , si tu daignes apprendre
 » qu'on m'a vu employer la plus longue
 » partie de l'âge que j'ai à voir la plus
 » belle & la plus grande partie de l'Eu-
 » rope , & que j'ai passé plus d'années
 » dans les armes , que d'heure dans mon
 » cabinet , & beaucoup plus usé de meche
 » en arquebuse , qu'en chandelle : de sorte
 » que je fais mieux ranger les soldats
 » que les paroles , & mieux quarrer les
 » bataillons que les périodes. »

V.

DANS l'épître dédicatoire d'une de
 ses-pieces au Duc de Montmorency , il
 dit : *Je veux apprendre à écrire de la main
 gauche, afin que la droite s'emploie à vous
 servir plus noblement.* Et dans une autre
 il dit : *qu'il est sorti d'une maison où l'on
 n'a jamais eu de plumes qu'au chapeau.*



DENIS DE SALLO,
né à Paris l'an 1626, mort en 1669.

I.

MONSIEUR de Sallo est le premier qui ait imaginé les Journaux qui se font si fort multipliés depuis lui. Il commença le Journal des Savans en 1664. En 1662 il lui étoit arrivé une aventure qui lui fait trop d'honneur pour n'être pas rapportée au long. Il y eut cette année une longue & cruelle famine à Paris. Un soir des grands jours d'Eté que M. de Sallo venoit de se promener suivi seulement d'un petit Laquais, un homme l'aborda, lui présenta un pistolet, & lui demanda la bourse, mais en tremblant, & en homme qui n'étoit pas expert dans le métier qu'il faisoit. Vous vous adressez mal, lui dit M. de Sallo, & je ne vous ferai guere riche; je n'ai que trois pistoles que je vous donne fort volontiers. Il les prit, &

s'en alla sans rien lui demander davantage. Suis adroitement cet homme là, dit M. de Sallo à son Laquais, observe le mieux qu'il te sera possible où il se retirera & ne manque pas de venir me le dire. Il fit ce que son maître lui commanda, suivit le voleur dans trois ou quatre petites rues, & le vit entrer chez un Boulanger où il acheta un pain de sept à huit livres, & changea une des pistoles qu'il avoit. A dix ou douze maisons de-là il entra dans une allée, monta au quatrième étage, & en arrivant chez lui, où l'on ne voyoit clair qu'à la faveur de la Lune, jeta son pain au milieu de la chambre, & dit en pleurant à sa femme & à ses enfans : Mangez, voilà un pain qui me coute cher, rassasiez-vous-en, & ne me tourmentez plus comme vous faites ; un de ces jours je serai pendu, & vous en serez la cause. Sa femme qui pleuroit aussi, l'ayant appaisé le mieux qu'elle put ramai-

fa le pain & en donna à quatre pauvres enfans qui languissoient de faim. Le Laquais vint faire à son maître un rapport de ce qu'il avoit vu & entendu. Le lendemain dès cinq heures du matin, M. de Sallo se fit conduire par son Laquais chez cet homme. Il s'informa dans le voisinage ce qu'il étoit. On lui dit que c'étoit un Cordonnier bon homme & bien serviable, mais chargé d'une grosse famille & très-pauvre. Il monta ensuite chez-lui & heurta à sa porte. Le malheureux la lui ayant ouverte, le reconnut pour celui qu'il avoit volé le jour précédent: il se jeta aussi-tôt à ses pieds, lui demanda pardon, & le supplia de ne le pas perdre. Ne faites pas de bruit, lui dit M. de Sallo, je ne viens pas ici dans ce dessein-là. Vous faites, lui dit-il, un méchant métier, & pour peu que vous le fassiez encore, il pourra vous perdre. Tenez, voilà trente pistoles que je vous donne.

Achetez du cuir, travaillez à gagner la vie à vos enfans, & sur-tout ne leur donnez pas d'exemple aussi mauvais que celui que vous avez suivi.

II.

ON lit dans Vigneul-Marville que M. de Sallo mourut d'une maladie à laquelle les enfans des Muses ne sont guere sujets, & pour laquelle il n'y a point de remedes dans Hypocrate ni dans Galien; ou pour parler plus clairement, ajoute cet Auteur, il mourut du déplaisir d'avoir perdu cent mille écus, c'est-à-dire, tout son bien au jeu.

HONORAT DE BUEIL,

Marquis de Racan, né en Touraine

L'an 1589, mort en 1670.

I.

SI l'on en croit Costar, Racan avoit tant d'incapacité pour la langue Latine, qu'il n'avoit jamais pu apprendre
son

son *Confiteor*, & qu'il étoit obligé de le lire lorsqu'il alloit à confesse.

I I.

MALHERBE disoit que Maynard étoit de tous ses disciples celui qui faisoit les meilleurs vers, mais qu'il n'avoit point de force; que Racan avoit de la force, mais qu'il ne travailloit pas assez ses vers; & que de Maynard & de Racan, on feroit un grand Poète.

I I I.

DEUX amis de M. de Racan furent qu'il avoit rendez-vous pour voir Mademoiselle de Gournay. Elle étoit de Gascogne, fort vive, & un peu emporté de son naturel: au reste bel esprit, & comme telle elle avoit témoigné en arrivant à Paris une grande impatience de voir M. de Racan qu'elle ne connoissoit pas encore de vue. Un de ces Messieurs prévint d'une heure ou deux celle du rendez-vous, & fit dire que c'étoit

M. de Racan qui demandoit à voir Mademoiselle de Gournay : Dieu fait comme il fut reçu. Il parla fort à Mademoiselle de Gournay des ouvrages qu'elle avoit fait imprimer, & qu'il avoit étudiés exprès. Enfin après un quart d'heure de conversation, il sortit & laissa Mademoiselle de Gournay fort satisfaite d'avoir vu M. de Racan. A peine étoit-il à trois pas de chez elle que l'on vint annoncer un autre M. de Racan ; elle crut d'abord que c'étoit le premier qui avoit oublié quelque chose à lui dire ; elle se préparoit à lui faire un compliment là dessus, lorsque l'autre entra & fit le sien. Mademoiselle de Gournay ne put s'empêcher de lui demander plusieurs fois s'il étoit véritablement M. de Racan ; & lui raconta ce qui venoit de se passer. Le prétendu Racan fit fort le fâché de la piece qu'on venoit de lui jouer, & jura qu'il s'en vengeroit. Bref, Mademoiselle de

Gournay fut encore plus contente de celui-ci qu'elle ne l'avoit été du premier, parce qu'il la loua davantage. Enfin il passa chez elle pour le véritable Racan, & l'autre pour un Racan de contrebande. Il ne faisoit que de sortir, lorsque M. de Racan en original demanda à parler à Mademoiselle de Gournay. Si-tôt qu'elle le fut, elle perdit patience. Quoi, encore des Racans, dit-elle ? néanmoins on le fit entrer. Mademoiselle de Gournay le prit sur un ton fort haut, & lui demanda s'il venoit pour l'insulter. Racan qui n'étoit pas ferré parleur, & qui s'attendoit à une autre réception, en fut si étonné qu'il ne put répondre qu'en balbutiant. Mademoiselle de Gournay qui étoit violente, & qui croyoit que c'étoit un homme envoyé pour la jouer, défaisant sa pantoufle, le chargea à grands coups de mule, & l'obligea de se sauver. J'ai vu jouer cette scene par Bois-Robert

en présence du Marquis de Racan , dit Ménage ; & quand on lui demandoit si cela étoit vrai : oui-dà , disoit-il , il en est quelque chose.

IV.

RACAN disoit à Malherbe , que Théophile qui étoit en prison , accusé de plusieurs crimes , ne lui paroissoit coupable que d'un seul ; c'étoit d'avoir fait fort mal le métier de Poëte dont il se méloit. S'il meurt pour cela , répartit Malherbe , vous ne devez pas avoir peur ; car on ne vous prendra pas assurément pour un de ses complices.

V.

ON traduisit une fois pour Racan , qui n'entendoit pas le Grec , quelques Epigrammes de l'Anthologie. Il les trouva si fades & d'un goût si plat , que dînant le lendemain à la table d'un Prince , où l'on servit devant lui un potage qui ne sentoit que l'eau , il se tourna vers un de

ses amis qui avoit vu ces Epigrammes :
voilà , lui dit-il , *un vrai potage à la
Grecque.*

V. I.

MADAME Desloges , célèbre par son
esprit & par son zele pour le Calvinisme,
avoit prêté à Racan le Livre du Ministre
Dumoulin, intitulé le *Bouclier de la Foi,*
& l'avoit obligé de le lire. Racan , après
l'avoir lu , fit sur ce Livre l'Epigramme
suivante.

Bien que Dumoulin en son Livre ,
Semble n'avoir rien ignoré ;
Le meilleur est toujours de suivre
Le Prône de notre Curé ;
Toutes les Doctrines nouvelles
Ne plaisent qu'aux folles cervelles :
Pour moi , comme une humble brebis ,
Je vais où mon Pasteur me range ;
Et n'ai jamais aimé le change ,
Que des femmes & des habits.

VII.

MALHERBE ayant trouvé cette Epi-

gramme plaisante, l'écrivit lui-même sur le Livre, & l'envoya à Madame Desloges de la part de Racan; la Dame fit répondre à Malherbe, qu'elle crut Auteur des vers, par Gombauld, aussi vif qu'elle pour la Religion prétendue réformée.

C'est vous dont l'audace nouvelle
 A rejeté l'Antiquité;
 Et Dumoulin ne vous rappelle
 Qu'à ce que vous avez quitté.
 Vous aimez mieux croire à la mode :
 C'est bien la foi la plus commode,
 Pour ceux que le monde a charmés;
 Les femmes y sont vos idoles;
 Mais à grand tort vous les aimez,
 Vous qui n'avez que des paroles.

SAMUEL SORBIERE,
né dans le Diocèse d'Uzès l'an 1615,
mort en 1670.

I.

CLEMENT IX. avant son élévation au Pontificat, étoit en grand commerce de lettres avec Sorbiere; mais

il ne le traita jamais que comme son ami, sans avoir soin de sa fortune. Sorbiere s'en plaignoit plaisamment, en disant qu'il avoit plus besoin d'une charretée de pain que d'un bassin de confitures. On envoie, disoit-il, des manchettes à un homme qui n'a point de chemise.

II.

SORBIERE n'étoit pas savant. Il cherchoit à avoir commerce de lettres avec tous ceux dont la réputation étoit grande, afin de donner de l'éclat à la sienne. Il étoit en assez grande liaison avec Hobbes & Gassendi. Hobbes écrivoit à Sorbiere sur des matieres de Philosophie. Sorbiere envoyoit ses lettres à Gassendi, & ce que Gassendi répondoit, lui servoit pour répondre aux lettres de Hobbes, qui croyoit Sorbiere grand Philosophe. A la fin le jeu fut découvert.

III.

SORBIERE appelloit les relations des

voyageurs, les Romains des Philosophes.

PIERRE . LE MOINE,

Jésuite, né à Chaumont en Bassigny,

l'an 1602, mort en 1671.

LE Pere Sirmond & le P. le Moine, tous deux Jésuites, ont écrit sur des matieres bien différentes. L'un n'a fait que des Livres d'érudition; & l'autre n'a fait que des Livres François à l'usage des Dames; comme, la Galerie des femmes fortes, les peintures morales; sa dévotion aisée, & autres de cette nature. Un jour le Frere portier des Jésuites alla dire au P. Sirmond que des Dames le demandoient: Mon Frere, dit le P. Sirmond, songez-vous bien à ce que vous dites? des femmes me demander! Sans doute vous vous méprenez; il faut nécessairement que ce soit le P. le Moine que ces Dames demandent.

II.

LE Pere le Moine dit à la tête de ses ouvrages, que l'eau de la riviere au bord de laquelle il a composé ses vers, est si propre à faire des Poëtes, que quand on en feroit de l'eau bénite, elle ne chasseroit pas le démon de la Poésie.

III.

QUELQUES Ecrivains se sont efforcés d'imiter Balzac. Le P. le Moine qui avoit de l'esprit & de l'imagination, a passé le but. Le P. Senault de l'Oratoire, disoit par cette raison, que c'étoit Balzac en Pantalon.

IV.

QUELQU'UN demandant à Despréaux, pourquoi il n'avoit pas parlé du P. le Moine dans ses écrits, il répondit :

Il s'est trop élevé pour en dire du mal,
Il s'est trop égaré pour en dire du bien.



*FRANÇOIS DE LA MOTHE LE
VAYER, né à Paris l'an 1588,
mort en 1672.*

I.

QUAND il fut question de donner un Précepteur au Roi Louis XIV, on jeta d'abord les yeux sur M. le Vayer, comme sur celui que le Cardinal de Richelieu avoit destiné à cette fonction. Mais la Reine ayant pris la résolution de ne donner cet emploi à aucun homme marié, il fallut par nécessité le donner à un autre. M. le Vayer fut chargé seulement de l'éducation de Monsieur, frere du Roi.

II.

LA Mothe le Vayer ayant fait un Livre d'un dur débit, son Libraire lui en fit des plaintes: Ne vous mettez pas en peine, lui dit-il, je fais un secret pour le faire acheter. Il employa ses amis pour

le faire défendre. Dès qu'il fut défendu, tout le monde voulut l'avoir, & on fut bientôt obligé d'en faire une seconde édition.

III.

LE Pere Merfenne, Minime, favoit employer ingénieusement les pensées des autres. Ce qui fit qu'un jour la Mothe le Vayer appella ce Philosophie *le bon Larron*.

IV.

LA Mothe le Vayer parloit volontiers d'un Ecrivain scrupuleux, lequel fut vingt-quatre heures à rêver comment il feroit pour éviter de dire *ce seroit*, à cause de la ressemblance des deux premières syllabes.

V.

LES relations des pays éloignés étoient les délices de M. le Vayer. Comme il avoit la mort sur les lèvres, Bernier son ami l'alla voir. Il ne l'eut pas

plutôt reconnu , qu'il lui dit : eh bien ;
 quelles nouvelles avez vous du grand
 Mogol ? Ce furent presque ces dernieres
 paroles ; il expira peu de temps après.

TANNEGUI LE FEVRE :

né à Caën en 1615 , mort en 1672.

I.

TANNEGUI LE FEVRE , pere de
 Madame Dacier , apprit le Grec
 sans aucun secours. On lui a souvent en-
 tendu dire , que quand on a un peu d'es-
 prit & de jugement , on n'a pas besoin
 de maîtres pour les langues , & que la
 plus grande difficulté , c'est d'apprendre
 à les lire.

II.

LE Fevre eut de grands démêlés avec
 l'Académie & le Consistoire de Saumur,
 où il étoit Régent , pour avoir écrit dans
 un de ses ouvrages , qu'il pardonnoit à
 Sapho d'avoir aimé les femmes , puisque

cette fureur lui avoit inspiré une belle Ode sur ce sujet. Ce n'étoit qu'une plaisanterie , que l'on prit sérieusement.

III.

LE Fevre fit un voyage à Paris , où M. Colbert chercha à l'arrêter par des propositions très-avantageuses. Il fut ébranlé ; mais tout d'un coup, & lorsque ses amis s'y attendoient le moins , il partit & s'en retourna à Saumur. On veut que ce fut le souvenir de Mademoiselle Liger, & l'impatience de la revoir , qui le déterminèrent à partir si brusquement. Il pensa périr dans ce voyage sur la Loire , son bateau prenant l'eau de tous côtés. Quand il fut hors de danger, il fit le distique suivant :

*Quid jam hæc haud periisse tuis, Ligerine, sub
undis,
Si pereo flammis, ô Ligerina, tuis?*

IV.

LE Fevre dédia son Commentaire sur

Lucrece à Pélisson, qui étoit à la Basile. Pélisson lui faisoit une pension de cent écus, qui lui étoit payée par Ménage, parce que Pélisson ne vouloit pas qu'on fût qu'elle venoit de lui. Elle fut payée jusqu'à l'emprisonnement de Pélisson. Ménage fit alors savoir à le Fevre, le nom de son bienfaiteur, qui n'étoit plus en état de lui faire du bien.

ANTOINE GODEAU,

Évêque de Vence & de Grasse, né à

Dreux l'an 1605, mort. en 1672.

I.

MONSIEUR Godeau étoit un parent de M. Conrard, & logeoit chez lui lorsqu'il venoit à Paris. Les Poésies qu'il y apportoit de Dreux, donnerent lieu à M. Conrard d'assembler dans sa maison, quelques gens de lettres, pour en entendre la lecture; &

ces assemblées furent proprement l'origine de l'Académie Française.

II.

MONSIEUR Godeau fut fort goûté à l'Hôtel de Rambouillet ; & c'étoit de lui que Mademoiselle de Rambouillet Julie d'Angennes, disoit dans une de ses lettres à Voiture : » Il y a ici un homme » plus petit que vous d'une coudée , & » je vous jure , mille fois plus galant. » Sa taille, & l'affection que cette Demoiselle lui témoignoit , lui firent alors donner le nom de *Nain de Julie*. Despréaux disoit aussi de Godeau, que c'étoit un *Poète toujours à jeun*.

III.

LORSQUE l'Abbé Godeau présenta au Cardinal de Richelieu, la Paraphrase qu'il avoit faite en Vers, du Cantique *Benedicite omnia opera Domini Domino* ; le Ministre lui dit d'un ton gracieux : M. l'Abbé, vous me donnez le *Benedicite*,

& moi je vous donnerai *Grasse*. L'Evêché de *Grasse* lui fut en effet conféré quelques jours après.

IV.

MONSIEUR Godeau étant Evêque de *Grasse*, fut député de la part des Etats de *Provence*, pour remonter à la Reine Anne d'Autriche, Régente du Royaume, que cette Province ne pouvoit pas payer une somme considérable, qu'elle lui avoit fait demander. Il dit entr'autres choses, dans sa harangue, que la *Provence* étoit fort pauvre, & que comme elle ne portoit que des Jasmins & des Orangers, on la pouvoit appeller une gueuse parfumée.

V.

MONSIEUR Godeau disoit des *Provençaux*, qu'ils étoient riches de peu de bien, glorieux de peu d'honneur, savans de peu de science.

VI.

LORSQUE l'Histoire Ecclésiastique de M. Godeau , déjà Evêque , commença à paroître , le Pere le Cointe , de l'Oratoire , se trouva chez un Libraire avec quelques Savans. M. Godeau y étoit aussi. Il avoit eu soin de cacher toutes les marques de sa dignité , qui auroit pu le faire connoître. La conversation roula sur cette nouvelle Histoire ; & suivant la coutume , assez ordinaire aux Savans , on en parla avec beaucoup de liberté. Le Pere le Cointe , convint qu'il y avoit des choses excellentes dans cet ouvrage ; qu'on ne pouvoit rien lire de plus judicieux que ces réflexions : mais il ajoûta , qu'il auroit souhaité plus d'exactitude dans les faits , & plus de critique. Il fit ensuite remarquer quelques endroits qui l'avoient le plus frappé. M. Godeau écoutoit sans rien dire. Après le départ de ce Pere , il eut grand soin de savoir son nom

& sa demeure. Le même jour il se rendit à l'Oratoire, & se fit annoncer. On peut s'imaginer qu'elle fut la surprise du Pere le Cointe, lorsqu'il le vit. Il lui fit des excuses de son indiscretion. Le Prélat le remercia au contraire de sa sincérité, le pria de continuer ce qu'il avoit commencé le matin, & lui fit cette priere avec tant d'instance, qu'il ne put lui refuser sa demande. Ils lurent ensemble cette Histoire, sur laquelle le Pere le Cointe fit d'amples remarques. Le Prélat, après l'en avoir remercié, en profita dans une nouvelle édition. Depuis ce temps, il honora le Pere le Cointe de son amitié.

VII.

LORSQUE M. Godeau eut fait imprimer la vie de S. Paul en Vers, il la porta au Ministre Daillé, qui étoit son intime ami. Cette vie étant contenue dans un Poëme assez court, M. Daillé le lut

sur le champ, & en sa présence : lorsqu'il vint à l'endroit dont il est parlé au chap. 23 des actes des Apôtres, il se mit à sourire en voyant la manière avec laquelle M. Godeau décrivait S. Paul attendant dans l'antichambre du souverain Sacrificateur, & s'amusant à regarder les tableaux qui y étoient. M. Godeau s'étant aperçu que M. Daillé sourioit, lui en demande la raison. Celui-ci lui répondit : vous, Monsieur, qui avez si bien fait l'Histoire de l'Eglise, & qui la possédez si bien, y avez-vous vu que les Juifs, depuis le retour de la captivité, aient eu des tableaux chez-eux ? M. Godeau reconnut sa faute & la corrigea.

VIII.

MONSIEUR Godeau disoit que la Paradis d'un Auteur, c'étoit de composer; que son Purgatoire c'étoit de relire & de retoucher ses compositions; mais que son Enfer étoit de corriger les épreuves de l'Imprimeur.

*JEAN-BAPTISTE POCQUELIN**DE MOLIERE, né à Paris l'an**1620, mort en 1673.*

I.

MOLIERE avoit un grand-pere qui l'aimoit éperdument ; & comme le bon-homme avoit de la passion pour la Comédie, il l'y menoit souvent. Le pere qui craignoit que ce plaisir ne dissipât son fils, & ne lui ôtât l'attention qu'il devoit à son métier, demanda un jour au bon-homme, pourquoi il menoit si souvent cet enfant au Théâtre. Avez-vous envie, lui-dit-il avec indignation, d'en faire un Comédien ? Plut à Dieu, lui répondit le grand-pere, qu'il fut aussi bon Comédien que Belle-rose ! Cette réponse frappa le jeune homme, le dégoûta de la profession de Tapissier, & lui donna du goût pour la Comédie.

I I.

ON prétend que le Prince de Conti voulut faire le jeune Moliere son Secrétaire, & qu'heureusement pour la gloire du Théâtre François, Moliere eut le courage de préférer son talent à un poste honorable. Si ce fait est vrai, il fait également honneur au Prince & au Comédien.

I I I.

LES Mousquetaires, les Gardes du Corps, les Gendarmes, les Chevaux-legers entroient à la Comédie sans payer, & le Parterre en étoit toujours rempli; de sorte que Moliere pressé par les Comédiens, obtint du Roi un ordre pour qu'aucune personne de sa Maison n'entrât à la Comédie sans payer. Ces Messieurs indignés, forcerent la porte de la Comédie, tuerent les portiers, & chercherent la troupe entiere pour lui faire éprouver le même traitement. Mais Béjart, qui étoit habillé en vieillard

pour la piece qu'on alloit jouer, se présenta sur le Théâtre : *eh ! Messieurs, leur dit-il, épargnez du moins un pauvre vieillard de soixante & quinze ans, qui n'a plus que quelques jours à vivre.* Le compliment de ce jeune Comédien qui avoit profité de son habillement pour parler à ces mutins, calma leur fureur. Moliere tint ferme, & l'ordre du Roi fut depuis observé.

IV.

MOLIERE avoit le cœur admirable; Baron lui annonça un jour à Auteuil un homme que l'extrême misere empêchoit de paroître : il se nomme Mondorge, ajouta-t-il. Je le connois, dit Moliere, il a été mon camarade en Languedoc. C'est un honnête-homme. Que jugez-vous qu'il faille lui donner ? Quatre pistoles, dit Baron, après avoir hésité quelque temps. Hé bien, répliqua Moliere, je vais les lui donner pour moi ;

donnez lui pour vous ces vingt autres que voilà. Mondorge parut ; Moliere l'embrassa , le consola , & joignit au présent qui lui faisoit , un magnifique habit de Théâtre , pour jouer les rôles tragiques.

V.

MOLIERE revenoit d'Auteuil avec le fameux musicien Charpentier. Il donna l'aumône à un pauvre , qui un instant après fit arrêter le carrosse , & lui dit : Monsieur , vous n'avez pas eu dessein de me donner une piece d'or. Où la vertu va-t-elle se nicher ? s'écria Moliere , après un moment de réflexion : Tiens , mon ami , en voilà un autre.

VI.

MOLIERE disoit que le mépris étoit une pilule qu'on ne pouvoit bien avaler , mais qu'on ne pouvoit guere la mâcher sans faire la grimace.

VII.

MOLIERE étoit désigné pour remplir la première place vacante à l'Académie Française. La compagnie s'étoit arrangée au sujet de sa profession. Moliere n'auroit plus joué que dans les rôles du haut comique. Mais sa mort précipitée le priva d'une place bien méritée, & l'Académie d'un sujet si propre à la remplir.

VIII.

MOLIERE se présenta un jour pour faire le lit du Roi. Un autre Valet-de-Chambre qui le devoit faire avec lui se retira brusquement, en disant qu'il ne le feroit point avec un Comédien. Bellocq, autre Valet-de-Chambre, homme de beaucoup d'esprit, & qui faisoit de très-jolis vers, s'approcha dans le moment, & dit : M. de Moliere vous voulez bien que j'aie l'honneur de faire le lit du Roi avec vous. Cette aventure vint aux oreilles du Roi, qui fut très-mécontent.

content qu'on eut témoigné du mépris à Moliere.

IX.

MOLIERE avoit commencé à traduire Lucrece dans sa jeunesse, & il auroit achevé cet Ouvrage sans un malheur qui lui arriva. Un de ses domestiques prit un cahier de cette Traduction pour faire des papillotes. Moliere, qui étoit facile à irriter, fut si piqué de ce contre-temps, que dans sa colere, il jetta sur le champ le reste au feu. Pour mettre plus d'agrément dans cette Traduction, il avoit rendu en Prose les raisonnemens Philosophiques, & il avoit mis en Vers toutes les belles descriptions qui se trouvent dans le Poëme de Lucrece.

X.

MOLIERE lisoit ses Comédies à une vieille servante nommée Laforêt; & lorsque les endroits de plaisanterie ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit;

290 ANECDOTES

parce qu'il avoit plusieurs fois éprouvé sur son Théâtre que ces endroits ne réussissoient point. Un jour Moliere pour éprouver le goût de cette servante, lui lut quelques scenes d'une Comédie qu'il disoit être de lui, mais qui étoit de Brécourt, Comédien. La servante ne prit point le change, & après en avoir oui quelques mots, elle soutint que son maître n'avoit pas fait cette piece.

XI.

PERRAULT dit dans ses Hommes illustres, que le pere de Moliere, fâché du parti que son fils avoit pris d'aller dans les Provinces jouer la Comédie, le fit solliciter inutilement par tout ce qu'il avoit d'amis, de quitter cette pensée. Enfin, il lui envoya le maître chez qui il l'avoit mis en pension pendant les premieres années de ses études, espérant que par l'autorité que ce maître avoit eue sur lui pendant ce temps-là, il pourroit le ra-

mener à son devoir ; mais bien-loin que ce bon-homme lui persuadât de quitter sa profession, le jeune Moliere lui persuada de l'embrasser lui-même , & d'être le Docteur de leur Comédie ; lui ayant représenté que le peu de Latin qu'il savoit , le rendroit capable d'en bien faire le personnage , & que la vie qu'ils meneroient seroit bien plus agréable que celle d'un homme qui tient des pensionnaires.

XII.

RACINE regarda toujours Moliere comme un homme unique ; & le Roi lui demandant un jour quel étoit le premier des grands Ecrivains qui avoient honoré la France pendant son regne , il lui nomma Moliere : Je ne le croyois pas , répondit le Roi ; mais vous vous y connoissez mieux que moi.

XIII.

SUR la fin de ses jours , Moliere ne vivoit que de lait ; mais lorsqu'il alloit à sa

maison d'Auteuil, il engageoit Chapel-
le à faire les honneurs de sa table, & lui
laissoit le choix des convives. Moliere
s'étant allé coucher un soir, laissa ses
amis à table. La conversation tomba in-
sensiblement sur la Morale vers les trois
heures du matin. Que notre vie est peu
de chose, dit Chapel- le ! qu'elle est rem-
plie de traverses ! nous sommes à l'affut
pendant trente ou quarante ans pour jouir
d'un moment de plaisir que nous ne trou-
vons jamais. Notre jeunesse est harcelée
par de maudits parens qui veulent que
nous nous mettions un fatras de faribo-
les dans la tête : Je me soucie morbleu
bien, ajouta-t-il, que la Terre tourne ou
le Soleil ; que ce fou de Descartes ait
raison, ou cet extravagant d'Aristote.
J'avois pourtant un enragé Précepteur,
qui me rebattoit toujours de ces fadaïses-
là, & qui me faisoit sans cesse retomber
sur son Epicure ; encore passe pour ce

Philosophe là, c'étoit lui qui avoit le plus de raison. Nous ne sommes pas débarrassés de ces fous là, qu'on nous étourdit les oreilles d'un établissement. Toutes ces femmes sont des animaux qui sont ennemis jurés de notre repos. Oui, morbleu, chagrins, injustices, malheurs de tous côtés dans cette vie-ci. Tu as parlé raison, mon cher ami, répondit J..., en l'embrassant. La vie est un-pauvre partage ; quittons-là, de peur qu'on ne sépare d'aussi bons amis que nous le sommes ; allons nous noyer de compagnie ; la riviere est à notre portée. Cela est vrai, dit N.... nous ne pouvons jamais mieux prendre notre temps pour mourir bons amis, & dans la joie ; & notre mort fera du bruit. Ainsi ce glorieux dessein fut approuvé tout d'une voix. Ces yvrognes se levent, & vont gaiement à la riviere. Baron courut avertir du monde, & éveiller Moliere, qui fut effrayé de cet extra-

vagant projet , parce qu'il connoissoit le vin de ses amis. Pendant qu'il se levoit , la troupe avoit gagné la riviere , & ils s'étoient déjà saisis d'un bateau pour prendre le large , afin de se noyer en plus grande eau. Des domestiques & des gens du lieu furent promptement à ces débauchés qui étoient déjà dans l'eau , & les repêcherent. Indignés du secours qu'on venoit de leur donner , ils mettent l'épée à la main , courent sur leurs ennemis , les poursuivent jusques dans Auteuil , & les vouloient tuer : ces pauvres gens se sauvent la plupart chez Moliere , qui voyant ce vacarme , dit à ces furieux : Qu'est-ce donc que ces coquins-là vous ont fait , Messieurs ? Comment , ventre-bleu , dit J... qui étoit le plus opiniâtre à se noyer , ces malheureux nous empêchent de nous noyer ? Ecoute , mon cher Moliere , tu as de l'esprit , vois si nous avons tort. Fatigués des peines de ce

monde-ci, nous avons fait dessein de passer en l'autre pour être mieux. La rivière nous a paru le plus court chemin pour nous y rendre, ces marauds nous l'ont bouché. Pouvons-nous faire moins que de les en punir? Comment! Vous avez raison, répondit Molière: sortez d'ici coquins, que je ne vous assomme; dit-il à ces pauvres gens, paroissant en colère; je vous trouve bien hardis de vous opposer à de si belles actions. Ils se retirèrent marqués de quelques coups d'épée.

Comment, Messieurs, poursuit Molière, que vous ai-je fait pour former un si beau projet sans m'en faire part? Quoi! vous voulez vous noyer sans moi? Je vous croyois plus de mes amis. Il a parlé raison, dit Chapelle, voilà une injustice que nous lui faisons. Viens donc te noyer avec nous. Oh! doucement, répondit Molière, ce n'est point ici une affaire à entreprendre mal - à - propos;

c'est la dernière action de la vie, il n'en faut pas manquer le mérite. On seroit assez malin pour lui donner un mauvais jour; si nous nous noyons à l'heure qu'il est, on diroit à coup sûr que nous l'aurois fait la nuit comme des désespérés ou comme des gens ivres. Saisissons le moment qui nous fasse le plus d'honneur. Demain sur les huit à neuf heures du matin, bien à jeun, & devant tout le monde, nous irons nous jeter la tête devant dans la rivière. J'approuve fort ses raisons, dit N..... & il n'y a point le petit mot à dire. Morbleu, j'enrage, dit L.... Molière a toujours cent fois plus d'esprit que nous. Voilà qui est fait, remettons la partie à demain, & allons nous coucher, car je m'endors. Sans la présence d'esprit de Molière, il seroit infailliblement arrivé du malheur, tant ces Messieurs étoient ivres & animés contre ceux qui les avoient empêchés de se noyer.

MOLIERE n'étoit pas seulement bon Auteur & excellent Acteur ; il avoit toujours eu soin de cultiver la Philosophie. Chapelles & lui ne se passoient rien sur cet article là : celui là pour Gassendi ; celui-ci pour Descartes. Un jour qu'ils revenoient d'Auteuil , ils firent naître une dispute. Ils prirent un sujet grave pour se faire valoir devant un Minime qu'ils trouverent dans leur bateau. J'en fais juge le bon Pere , dit Moliere , si le système de Descartes n'est pas cent fois mieux imaginé que tout ce que M. Gassendi a débité pour nous faire passer les rêveries d'Épicure. Passe pour sa morale , mais le reste ne vaut pas la peine qu'on y fasse attention. N'est-il pas vrai , mon Pere , ajouta Moliere ? Le Religieux répondit par un *hom , hom* , qui faisoit entendre aux Philosophes qu'il étoit connoisseur en cette matiere ; mais

il eut la prudence de ne se point mêler dans une conversation si échauffée. Oh ! parbleu , mon Pere , dit Chapelle , qui se crut affoibli par l'apparente approbation du Minime , il faut que Moliere convienne que Descartes n'a formé son systême que comme un Méchanicien , qui imagine une belle machine sans faire attention à l'exécution. Le systême de ce Philosophe est contraire à une infinité de phénomènes de la nature que le bon homme n'avoit pas prévus. Le Minime sembla se ranger du côté de Chapelle par un second *hom, hom*. Moliere , outré de ce qu'il triomphoit , redouble ses efforts avec une chaleur de Philosophe pour détruire Gassendi par de si bonnes raisons , que le Religieux fut obligé de s'y rendre par un troisieme *hom, hom* obligeant , qui sembloit décider la question en sa faveur. Chapelle s'échauffe , & criant à pleine tête pour convertir son juge ,

il ébranla son équité par la force de ses poumons : je conviens que c'est l'homme du monde qui a le mieux rêvé, ajouta Chapelle; mais morbleu il a pillé ses rêveries par-tout, & cela n'est pas bien. N'est-il pas vrai, mon Pere, dit-il au Minime? Le Moine qui convenoit de tout obligeamment, donna aussi-tôt un signe d'approbation, sans proférer une seule parole. Moliere, sans songer qu'il étoit au lait, saisit avec fureur le moment de rétorquer l'argument de Chapelle. Les deux Philosophes en étoient aux convulsions & presque aux invectives d'une dispute Philosophique, quand ils arriverent devant les Bons-hommes. Le Religieux les pria qu'on le mit à terre : il les remercia gracieusement, & applaudit fort à leur profond savoir. Mais avant que de sortir du bateau, il alla prendre sous les pieds du batelier sa besace qu'il y avoit mise en entrant. C'étoit un Frere

lay : les deux Philosophes n'avoient point vu son enseigne ; & honteux d'avoir perdu le fruit de leur dispute devant un homme qui n'y entendoit rien , ils se regarderent l'un l'autre sans se rien dire. Moliere revenu de son abattement , dit à Baron , qui étoit de la compagnie , mais d'un âge à négliger une pareille conversation : Voyez , petit garçon , ce que fait le silence quand il est observé avec conduite. Voilà comme vous faites toujours , Moliere , dit Chapelle ; vous me commettez sans cesse avec des ânes qui ne peuvent savoir si j'ai raison. Il y a une heure que j'use mes poumons , & je n'en suis pas plus avancé.

X V.

MOLIERE étoit fort ami du célèbre Avocat Furcroi , homme redoutable par la capacité & par la grande étendue de ses poumons ; ils eurent une dispute à table en présence de Despréaux. Moliere

re se tourna du côté du Satyrique, & dit:
*Qu'est-ce que la raison avec un filet de
 voix, contre une gueule comme cela ?*

XVI.

J'ÉTOIS à la première représentation
 des *Précieuses Ridicules* de Molière, dit
 Ménage, & tout l'Hôtel de Rambouillet
 s'y trouva. La pièce fut jouée avec
 un applaudissement général. Au sortir de
 la Comédie, prenant M. Chapelain par
 la main: Monsieur, lui dis-je, nous ap-
 prouvions, vous & moi, toutes les sottis-
 ses qui viennent d'être critiquées si fine-
 ment & avec tant de bon sens; mais
 croyez-moi, pour me servir de ce que
 Saint Remi dit à Clovis: *il nous faudra
 brûler ce que nous avons adoré, & ado-
 rer ce que nous avons brûlé.*

XVII.

UN jour que l'on représentoit cette
 pièce, un vieillard s'écria du milieu du
 parterre, *courage, courage, Molière
 voilà la bonne Comédie.*

UN bon Bourgeois de Paris , vivant bien noblement, s'imagina que Moliere l'avoit pris pour l'originale de son *Cocu imaginaire*. Il crut devoir en être offensé, & il en marqua son ressentiment à un de ses amis : comment , lui dit-il , un petit Comédien aura l'audace de mettre impunément sur le Théâtre , un homme de ma sorte ! je me plaindrai , ajoûta-t-il ; en bonne police , on doit réprimer l'insolence de ces gens-là. Ce sont les pestes d'une Ville ; ils observent tout , pour le tourner en ridicule. L'ami , qui étoit homme de bon sens , lui dit : eh ! Monsieur, si Moliere a eu intention sur vous en faisant son *Cocu imaginaire* , de quoi vous plaignez-vous ? Il vous a pris du beau côté , & vous seriez bienheureux d'en être quitte pour l'imagination. Le Bourgeois , quoique peu satisfait de la réponse de son ami , ne laissa pas d'y

faire quelque réflexion, & ne retourna plus au Cocu imaginaire.

XIX.

LE Roi, en sortant de la première représentation des *Fâcheux*, dit à Molière, en voyant passer le Comte de Soyecourt, insupportable chasseur : voilà un grand original que tu n'as pas encore copié. C'en fut assez : la scène du Fâcheux chasseur fut faite & apprise en moins de vingt-quatre heures ; & comme Molière n'entendoit rien au jargon de la chasse, il pria le Comte de Soyecourt lui-même, de lui indiquer les termes dont il devoit se servir.

XX.

L'ÉCOLE des femmes, éprouva dans sa naissance, de grandes contradictions. Plapifson, qui passoit pour un grand Philosophe, étoit sur le Théâtre pendant la représentation, & à tous les éclats de rire, que le parterre faisoit, il haussait

les épaules & regardoit le parterre en pitié ; & quelquefois aussi le regardant avec dépit , il disoit tout haut : Ri donc , parterre , ri donc. Le Duc de.... ne fut pas un des moins zélés censeurs de cette piece. Qu'y trouvez-vous à redire d'essentiel, lui dit un connoisseur ? Ah, parbleu, ce que j'y trouve à redire est plaisant ! s'écria le Duc : *Tarte à la crème*. Mais *Tarte à la crème* n'est point un défaut, répondit le bel esprit, pour la décrier comme vous faites. *Tarte à la crème* est exécration, repliqua le Courtisan : *Tarte à la crème*, bon Dieu ! avec du sens commun, peut-on soutenir une piece où l'on ait mis *Tarte à la crème* ? Cette expression fut bientôt répétée par tout le monde. Moliere fit jouer peu de temps après la Critique de l'Ecole des femmes. *La Tarte à la crème* n'y fut pas oubliée ; & quoique ce mot étant devenu proverbe , la raillerie que Moliere en fit dans la Critique,

fut partagée entre ceux qui l'avoient employé ; le Seigneur qui favoit en être l'original , fut si vivement piqué d'être mis sur le Théâtre , qu'il s'avisa d'une vengeance aussi indigne d'un homme de sa qualité , qu'elle étoit imprudente. Un jour qu'il vit passer Moliere par un appartement où il étoit , il l'aborda avec les démonstrations d'un homme qui vouloit lui faire careffe. Moliere s'étant incliné , il lui prit la tête ; & en lui disant : *Tarte à la crème , Moliere , Tarte à la crème* , il lui frotta le visage contre ses boutons , qui étant fort durs & fort tranchant , le mirent en sang. Le Roi qui vit Moliere le même jour , apprit la chose avec indignation , & le marqua au Duc d'une maniere assez vive.

XXI.

MADemoiselle de Brie avoit joué d'original , le rôle d'Agnès dans l'École des femmes. Les Comédiens la voyant

vieillir , l'engagerent à céder ce rôle à Mademoiselle Ducroisi , qui épousa depuis Poisson second. Dès que la jeune Actrice parut sur le Théâtre , tout le Parterre demanda si hautement Mademoiselle de Brie , qu'on fut obligé de l'aller chercher chez elle ; & elle joua en son habit de Ville , avec des applaudissemens qui ne finissoient point. Elle garda le rôle jusqu'à 65 ans.

XXII.

LE fameux Comte de Grammont a fourni à Moliere , l'idée de son *Mariage forcé*. Ce Seigneur , pendant son séjour à la Cour d'Angleterre , avoit fort aimé Mademoiselle Hamilton. Leurs amours même avoient fait du bruit , & il repassoit en France sans avoir conclu avec elle. Les deux freres de la Demoiselle le joignirent à Douvres , dans le dessein de faire avec lui le coup de pistolet. Du plus loin qu'ils l'apperçurent , ils lui cri-

rent : Comte de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres ? Pardonnez-moi, répondit le Comte, qui devinoit leur intention; j'ai oublié d'épouser votre sœur, & j'y retourne avec vous pour finir cette affaire.

XXIII.

L'AMOUR Médecin, est le premier ouvrage dans lequel Moliere ait attaqué les Médecins. Il logeoit chez un Médecin, dont la femme extrêmement avare, dit à Mademoiselle Moliere, qu'elle vouloit augmenter le loyer de la portion de Maison qu'elle occupoit. Celle-ci ne daigna pas seulement l'écouter; & son appartement fut loué à un autre. Moliere épousa en cette occasion la passion de sa femme, & attaqua le Médecin. Depuis ce temps-là, il n'a cessé de tourner en ridicule la Médecine. Il définissoit un Médecin : un homme que l'on paie pour conter des fariboles dans la

chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remèdes l'aient tué.

XXIV.

TOUT le monde fait que le *Misanthrope* fut d'abord mal reçu, & qu'il ne se fûtint au Théâtre qu'à la faveur du Médecin malgré lui. On rapporte un fait singulier, qui peut avoir contribué à la disgrâce de la meilleure Comédie qui ait été jamais faite. A la première représentation, après la lecture du Sonnet d'Oronte, le Parterre applaudit : Alceste démontre dans la suite de la scène, que les pensées & les vers de ce Sonnet étoient De ces colifichets dont le bon sens murmure. Le Public confus d'avoir pris le change, s'indisposa contre la Pièce.

XXV.

LORSQUE Molière donna son *Misanthrope*, il étoit brouillé avec Racine. Un flatteur crut faire plaisir au dernier, après

la première représentation, en lui disant : la pièce est tombée, rien n'est si froid; vous pouvez m'en croire, j'y étois. Vous y étiez? reprit Racine, & moi je n'y étois pas : cependant je n'en croirai rien, parce qu'il est impossible que Molière ait fait une mauvaise pièce; retournez-y & examinez la mieux.

XXVI.

ON fait que les ennemis de Molière voulurent persuader au Duc de Montausier, fameux par sa vertu sauvage, que c'étoit lui que Molière jouoit dans le *Misanthrope*. Le Duc de Montausier alla voir la pièce, & dit en sortant, qu'il auroit bien voulu ressembler au *Misanthrope* de Molière.

XXVII.

IL y a une Anecdote assez plaisante au sujet de la chanson *qu'ils font doux, bouteille ma mie, &c.* que chante Sganarelle dans le *Médecin malgré lui*; M.

310 ANECDOTES

Rose, de l'Académie Française & Secrétaire du cabinet, fit des paroles Latines sur cet air, d'abord pour se divertir, & ensuite pour faire une petite pièce à Molière, à qui il reprocha chez le Duc de Montausier d'être plagiaire; ce qui donna lieu à une fort vive & plaisante dispute. M. Rose soutint toujours en chantant les paroles Latines, que Molière les avoit traduites en François d'une épigramme Latine imitée de *l'Anthologie*; voici ces paroles.

*Quam dulces,
Amphora amana,
Quam dulces
Sunt tuæ voces!
Dum fundis merum in calices;
Utinam semper esses plena!
Ah, ah, cara mea lagena;
Vacua cur jaces!*

XXVIII.

LA première représentation du *Tat-*

tuffe fit un bruit étonnant dans Paris : les dévots poufferent les hauts cris , & le Parlement défendit de jouer cette Comédie. On étoit assemblé pour la seconde représentation , lorsque la défense arriva , Messieurs , dit Moliere , en s'adressant à l'assemblée , nous comptons aujourd'hui avoir l'honneur de vous donner le Tartuffe ; mais *M. le premier Président ne veut pas qu'on le joue.*

X X I X.

CE même mot fut tourné d'une manière un peu différente par des Comédiens de Province. Ils étoient dans une ville dont l'Evêque étoit mort depuis peu. Le Successeur moins favorable au Spectacle , donna ordre que les Comédiens partissent avant son entrée. Ils jouèrent encore la veille ; & comme s'ils eussent dû jouer le lendemain , celui qui annonça dit : Messieurs , vous aurez demain le Tartuffe.

HUIT jours après que le Tartuffe eut été défendu, on représenta à la Cour une piece intitulée *Scaramouche Hermite*; & le Roi en sortant dit au Grand Condé: je voudrois bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la Comédie de Moliere, ne disent rien de celle de *Scaramouche*; à quoi le Prince répondit: la raison de cela est, que la Comédie de *Scaramouche* joue le Ciel & la Religion, dont ces Messieurs là ne se soucient point; mais celle de Moliere les joue eux-mêmes, ce qu'ils ne peuvent souffrir.

XXXI.

LORSQUE Moliere fit jouer son Tartuffe, on lui demanda de quoi il s'avisoit de faire des Sermons. Pourquoi fera-t-il permis, répondit-il, au Pere Maimbourg de faire des Comédies en Chaire, & qu'il ne me sera pas permis de faire des Sermons sur le Théâtre?

UN jour qu'on représentoit le Tartuffe , Champmélé qui n'étoit point encore alors dans la troupe , fut voir Moliere dans sa loge qui étoit proche du Théâtre. Comme ils en étoient aux complimens , Moliere s'écria : Ah , chien ! ah , bourreau ! & se fraploit la tête comme un possédé. Champmélé crut qu'il tomboit de quelque mal , & il étoit fort embarrassé. Mais Moliere qui s'apperçut de son étonnement , lui dit : ne soyez pas surpris de mon emportement ; je viens d'entendre un Acteur déclamer fausement & pitoyablement quatre vers de ma piece : & je ne saurois voir maltraiter mes enfans de cette force là , sans souffrir comme un damné.

XXXIII.

MADAME Dacier qui a fait honneur à son sexe par son érudition , & qui lui en eut fait davantage , si avec la science

des Commentateurs, elle n'en eut pas en l'esprit, fit une Dissertation pour prouver que l'Amphitruon de Plaute étoit fort au-dessus du moderne ; mais ayant oui dire que Moliere vouloit faire une Comédie des Femmes savantes, elle supprima sa Dissertation.

XXXIV.

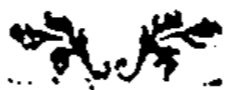
LORSQUE Moliere se préparoit à donner son George-Dandin, un de ses amis lui fit entendre qu'il y avoit dans le monde un Dandin qui pourroit se reconnoître dans la piece, & qui étoit en état par sa famille, non-seulement de la décrier, mais encore de le desservir dans le monde. Vous avez raison, dit Moliere à son ami ; mais je fais un moyen sûr de me concilier l'homme dont vous parlez : j'irai lui lire ma piece. Au spectacle, où il étoit assidu, Moliere lui demanda une de ses heures perdues pour lui faire une lecture. L'homme en question se trouva

si honoré de ce compliment, que toutes affaires cessantes, il donna parole pour le lendemain, & il courut tout Paris pour tirer vanité de la lecture de cette piece. Moliere, disoit-il à tout le monde, me lit ce soir une Comédie, voulez-vous en être. Moliere trouva une nombreuse assemblée & son homme qui présidoit. La piece fut trouvée excellente; & lorsqu'elle fut jouée, personne ne la faisoit mieux valoir que celui qui auroit pû s'en fâcher, une partie des scenes que Moliere avoit traitées dans sa piece, lui étant arrivées. Ce secret de faire passer sur le Théâtre des traits un peu hardis, a été trouvé si bon, que plusieurs Auteurs l'ont mis en usage depuis avec succès.

XXXV.

LE Bourgeois Gentilhomme fut joué la premiere fois à Chambord: le Roi n'en dit pas un mot, & tous les Courti-

sans en parlerent avec le dernier mépris. Le déchaînement étoit si grand, que Moliere n'osoit se montrer : il envoyoit seulement Baron à la découverte, qui lui rapportoit toujours de mauvaises nouvelles. Au bout de cinq ou six jours on joua cette piece pour la seconde fois. Après la représentation, le Roi qui n'avoit pas encore porté son jugement, dit à Moliere : je ne vous ai point parlé de votre piece à la premiere représentation, parce que j'ai appréhendé d'être séduit par la maniere dont elle avoit été représentée; mais en vérité, Moliere, vous n'avez encore rien fait qui m'ait mieux diverti, & votre piece est excellente. Aussi-tôt l'Auteur fut accablé de louanges par les Courtisans, qui répétoient, tant bien que mal, ce que le Roi venoit de dire à l'avantage de cette piece.



XXXVI.

LA scene 5^e de l'acte 3^e est l'endroit des Femmes savantes qui a fait le plus de bruit. Trissotin & Vadius y sont peints d'après nature ; car l'Abbé Cotin étoit véritablement l'auteur du Sonnet à la Princesse Uranie. Il l'avoit fait pour Madame de Nemours, & il étoit allé le montrer à *Mademoiselle*, Princesse qui se plaisoit à ces sortes de petits ouvrages, & qui d'ailleurs confidéroit fort l'Abbé Cotin, jusques là même qu'elle l'honoroit du nom de son ami. Comme il achevoit de lire ses vers, Ménage entra ; *Mademoiselle* les fit voir à Ménage sans lui en nommer l'auteur : Ménage les trouva, ce qu'effectivement ils étoient, détestables. Là-dessus nos deux Poëtes se dirent à peu près l'un à l'autre, les douceurs que Moliere a si agréablement rimées. Peu de temps

318. ANECDOTES

après la mort du pauvre Cotin, on fit ces quatre vers :

Savez-vous en quoi Cotin
Differe de Trissotin ?
Cotin a fini ses jours,
Trissotin vivra toujours.

XXXVII.

DANS le Malade imaginaire, la dernière piece que Moliere ait mise au Théâtre, il y a un M. Fleurant Apothicaire, brusque jusqu'à l'insolence, qui vient une séringue à la main pour donner un lavement au malade. Un honnête homme frere de ce prétendu malade, qui se trouve là dans ce moment, le détourne de le prendre, dont l'Apothicaire s'irrite, & lui dit toutes les impertinences dont les gens de sa sorte sont capables. La première fois que cette piece fut jouée, l'honnête homme répondit à l'Apothicaire : *allez, Monsieur, on voit bien que vous n'avez coutume de par-*

ler qu'à des culs. Tous les auditeurs qui étoient à la première représentation, s'en indignèrent; au lieu qu'on fut ravi à la seconde, d'entendre dire: *allez, Monsieur, on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages.*

XXXVIII.

DESPRÉAUX n'approuvoit pas le jargon que Moliere mettoit dans la bouche de ses payfans, & de quelques autres de ses personnages. Vous ne voyez pas, disoit-il, que Plaute ni ses confreres aient estropié la langue en faisant parler des villageois; ils leur font tenir des discours proportionnés à leur état, sans qu'il en coûte rien à la pureté du langage. Otez cela à Moliere, continuoit-il, je ne lui connois point de supérieur pour l'esprit & le naturel: ce grand homme l'emporte de beaucoup sur Corneille, sur Racine & sur moi; car, ajoutoit-il en riant, il faut bien que je me mette de la partie.

O iv

MOLIERE étant mort, les Comédiens se dispoſoient à lui faire un convoi magnifique : mais M. de Harlai, Archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'inhumât. La femme de Moliere alla ſur le champ à Verſailles, ſe jeter aux pieds du Roi, pour ſe plaindre de l'injure que l'on faifoit à la mémoire de ſon mari, en lui refusant la ſépulture. Mais le Roi la renvoya, en lui diſant que cette affaire dépendoit du miniſtere de M. l'Archevêque, & que c'étoit à lui qu'il falloit ſ'adreſſer. Cependant, Sa Majeſté fit dire à ce Prélat, qu'il fût en forte d'éviter l'éclat & le ſcandale. M. l'Archevêque révoqua donc ſa défenſe, à condition que l'enterrement ſeroit fait ſans pompe & ſans bruit. Il fut fait par deux Prêtres, qui accompagnerent le corps ſans chanter : & on l'enterra dans le Cimetiere, qui eſt derrière la Cha-

pelle de S. Joseph , dans la rue Montmartre. Tous ses amis y assisterent, ayant chacun un flambeau à la main. Mademoiselle Moliere s'écrioit par-tout : *quoi, l'on refuse la sépulture à un homme qui mérite des autels ?*

XL.

UN Abbé crut faire sa cour au Grand Condé, en lui présentant l'építaphe qu'il avoit faite pour Moliere : ah , lui dit ce Prince , que celui dont tu me présente l'építaphe , n'est-il en état de faire la tienne !

XLI.

DEUX ou trois ans après la mort de Moliere , il fit un hiver très-rude. La Veuve de ce grand homme , fit porter cent voies de bois sur la tombe de son mari , & les y fit brûler pour chauffer les pauvres du quartier. La grande chaleur du feu fendit en deux la pierre qui couvroit la tombe.

XLII.

DANS une préface que les Anglois ont mise à la tête de la traduction de Moliere, ils comparent les ouvrages de ce grand comique à un gibet. Le vice, dit-on, & le ridicule y ont été exécutés, & y demeurent exposés comme sur le grand chemin, pour servir d'exemple aux Auteurs.

XLIII.

ON voit aujourd'hui des Auteurs qui, parce qu'ils sont jeunes, voudroient nous faire croire que Moliere a vieilli. La chose est risible, dit un fort bel esprit; mais il manque de rieurs.



HENRIETTE DE COLIGNI,
depuis Madame de la Suze, morte
en 1673.

I.

LA jalousie que Monsieur de la Suze conçut contre elle, lui fit prendre la résolution de la mener à une de ses Terres. On prétend que la Comtesse, pour éviter de l'y suivre, abjura la Religion Protestante, qu'elle professoit comme son mari, ce qui donna occasion à ce bon mot de la Reine de Suede, que Madame de la Suze s'étoit fait Catholique, pour ne voir son mari ni en ce monde ni en l'autre. La désunion augmenta entr'eux, ou par le changement de Religion ou par la jalousie continuelle du Comte, ce qui inspira à la Comtesse le dessein de se démarier, en quoi elle réussit, ayant offert à son mari vingt-cinq mille écus, pour n'y pas mettre d'opposition, ce

qu'il accepta. Le mariage fut ainsi cassé par Arrêt du Parlement. On dit encore un bon mot à ce sujet ; que la Comtesse avoit perdu cinquante mille écus dans cette affaire , parce que si elle avoit attendu encore quelque temps , au lieu de donner vingt-cinq mille écus , elle les auroit reçus de lui pour s'en défaire.

I I.

On trouvoit quelquefois Madame de la Suze habillée & parée de grand matin. Quand on lui demandoit la raison , elle répondoit simplement : *c'est que j'ai écrit* ; pour faire connoître qu'elle mettoit d'ordinaire tous ses atours avant d'écrire.

I I I.

ON ne pouvoit pas voir des affaires plus dérangées que celles de Madame de la Suze. Un Exempt , accompagné de quelques Archers , vint un jour chez elle sur les huit heures du matin , pour saisir

ses meubles ; sa femme de chambre l'alla avertir aussi-tôt. Elle fit entrer l'Exempt étant encore dans son lit, & le pria avec instance de vouloir bien la laisser reposer encore deux heures, parce qu'elle n'avoit point dormi de la nuit, ce qui lui fut accordé. Elle se rendormit jusqu'à dix heures qu'elle s'habilla pour aller dîner en ville, & passa ensuite dans son antichambre, où elle fit de grands complimens à l'Exempt, & le remercia fort de son honnêteté, en lui disant tranquillement : je vous laisse le maître, & elle sortit ainsi de sa maison.

IV.

MADAME de Chatillon plaidoit au Parlement de Paris contre Madame la Comtesse de la Suze. Ces deux Dames se rencontrant tête à tête dans la Salle du Palais, M. de la Feuillade qui donnoit la main à Madame de Chatillon,

326 ANECDOTES LITTÉRAIRES.

dit d'un ton Gascon à Madame de la Suze, qui étoit accompagnée de Bense-
rade & de quelques autres Poètes de
réputation : *Madame, vous avez la
rime de votre côté, & nous avons la rai-
son.* Madame de la Suze piquée de cette
raillerie, repartit fièrement & faisant
la mine : *ce n'est donc pas, Monsieur,
sans rime ni raison que nous plaidons.*

Fin du Tome premier.

